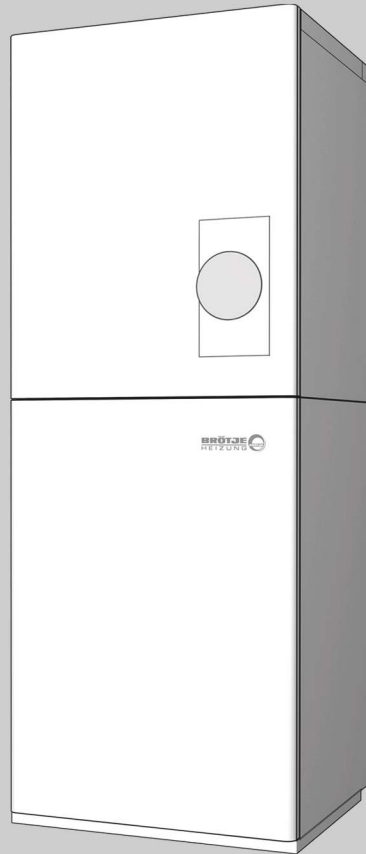


Einfach näher dran.

BRÖTJE
HEIZUNG



Manuel d'installation

Chaudière gaz à condensation

EcoCondens BBS 15-28 E

Sommaire

1.	Au sujet du présent manuel.....	5
1.1	Contenu des présentes instructions.....	5
1.2	Tableau sommaire.....	5
1.3	Symboles utilisés.....	6
1.4	A qui s'adresse ce manuel?.....	6
2.	Sécurité.....	7
2.1	Utilisation conforme aux fins prévues.....	7
2.2	Consignes générales de sécurité.....	7
2.3	Prescriptions et normes.....	8
2.4	Gaz liquide sous le rez-de-chaussée.....	8
2.5	Marquage CE.....	8
2.6	Déclaration de conformité.....	9
3.	Indications techniques.....	10
3.1	Dimensions et raccords BBS.....	10
3.2	Caractéristiques techniques.....	12
3.3	Schéma de câblage.....	14
3.4	Tableaux de valeur des sondes.....	15
4.	Avant l'installation.....	16
4.1	Ouvertures d'arrivée d'air.....	16
4.2	Protection contre la corrosion.....	16
4.3	Exigences posées à l'eau du chauffage.....	16
4.4	Traitement et préparation de l'eau de chauffage.....	18
4.5	Conseils pratiques pour le chauffagiste.....	20
4.6	Fonctionnement dans des locaux humides.....	21
4.7	Consignes sur le lieu de montage.....	21
4.8	Distances.....	22
4.9	Exemple d'application.....	24
4.10	Légende.....	28
5.	Montage.....	29
5.1	Accessoires pour BBS.....	29
5.2	Raccordement du circuit de chauffe.....	29
5.3	Raccord d'eau froide et chaude.....	29
5.4	Valve de sécurité.....	30
5.5	Raccorder le vase d'expansion à membrane (MAG).....	30
5.6	Variante d'installation 1.....	30
5.7	Montage élément de ballon (type RSP ou SSP).....	31
5.8	Montage de l'élément chaudière.....	33
6.	Installation.....	35
6.1	Limitation du débit sur les ballons à couches SSP (remplacement du diaphragme EC).....	35
6.2	Raccord sonde ballon.....	35
6.3	Raccordement du circuit de chauffe.....	36
6.4	Valve de sécurité.....	30
6.5	Eau de condensation.....	36
6.6	Colmatage et remplissage de l'installation.....	37
6.7	Raccord des gaz de fumée.....	37
6.8	Conduite de gaz de fumée.....	39
6.9	Consignes générales pour le système de conduit des fumées.....	41
6.10	Montage du système de gaz de fumée.....	41
6.11	Travaux avec le système de gaz de fumée KAS.....	43
6.12	Ouvertures de nettoyage et de contrôle.....	45

6.13	Raccordement des gaz.....	45
6.14	Contrôler l'étanchéité.....	45
6.15	Réglage effectué en usine.....	46
6.16	Pression de branchement.....	46
6.17	Teneur en CO2.....	46
6.18	Conversion du propane au gaz naturel ou vice-versa.....	46
6.19	Vanne gaz.....	47
6.20	Fonction arrêt régulateur (réglage manuel du rendement du brûleur).....	48
6.21	Branchement électrique (généralités).....	48
7.	Mise en service.....	51
7.1	Menu - mise en service.....	51
7.2	Mise en marche.....	51
7.3	Températures pour le chauffage et l'eau potable.....	52
7.4	Programme de temps individuel.....	52
7.5	Programmation de paramètres nécessaires.....	52
7.6	Mode d'urgence (mode manuel).....	52
7.7	Initiation de l'exploitant.....	53
7.8	Liste de contrôle pour la mise en service.....	54
8.	Commande.....	55
8.1	Éléments de commande.....	55
8.2	Affichages.....	56
8.3	Réglage du mode de chauffe.....	56
8.4	Réglage du mode eau potable.....	57
8.5	Réglage de la valeur théorique ambiante.....	58
8.6	Affichage d'informations.....	58
8.7	Message de dérangement.....	59
8.8	Message d'entretien.....	59
8.9	Fonction ramoneur.....	60
8.10	Rétablir les réglages d'usine.....	60
9.	Programmation.....	61
9.1	Méthode de programmation.....	61
9.2	Modification de paramètres.....	62
9.3	Tableau de réglage.....	64
9.4	Explications de la liste des paramètres.....	85
9.5	Heure et date.....	85
9.6	Interface utilisateur.....	85
9.7	Radio.....	87
9.8	Programmes horaire.....	87
9.9	Programmes vacances.....	88
9.10	Circuits chauffage.....	89
9.11	Eau chaude sanitaire.....	99
9.12	Circuit consommateurs/Circuit piscine.....	101
9.13	Piscine.....	101
9.14	Prérégulateur/ pompe prim.....	102
9.15	Chaudière.....	102
9.16	Cascade.....	106
9.17	Ballon ECS.....	108
9.18	Configuration.....	110
9.19	Réseau LPB.....	116
9.20	Erreur.....	117
9.21	Maintenance/régime spécial.....	118
9.22	Test d'entrée/sortie.....	119
9.23	Etat.....	119
9.24	Diagnostic cascade/générateur/consommateurs.....	123
9.25	Coffret de sécurité.....	123
9.26	Info Option.....	124

10. Généralités.....	125
10.1 Appareil ambiant RGT.....	125
10.2 Touche de présence.....	125
11. Maintenance.....	126
11.1 Inspection et entretien conformes aux besoins.....	126
11.2 Remplacement du purgeur automatique.....	126
11.3 Siphon pour eau de condensation.....	127
11.4 Démontage du brûleur à gaz.....	127
11.5 Protection contre les contacts.....	128
11.6 Vue de la chaudière BBS.....	129
11.7 Démontage échangeur thermique.....	130
11.8 A la fin des travaux d'entretien.....	130
11.9 Vérification des électrodes.....	131
11.10 Centrale de commande et de régulation LMS.....	131
11.11 Entretien et nettoyage du ballon d'Eau chaude sanitaire.....	132
11.12 Nettoyer l'échangeur thermique à eau potable.....	132
11.13 Démontez l'échangeur thermique à eau potable.....	132
11.14 Remplacement de la pompe de charge eau froide.....	133
11.15 Décommutation en cas de dérangement.....	133
11.16 Tab. des codes de dérangement.....	135
11.17 Tableau des codes d'entretien.....	138
11.18 Phases de service de la centrale de commande et de régulation LMS.....	138

1. Au sujet du présent manuel

Veuillez lire attentivement les instructions avant de mettre l'appareil en marche !

1.1 Contenu des présentes instructions

Le contenu des présentes instructions est l'installation de chaudières à condensation à gaz de la série BBS pour l'utilisation standard d'1 circuit de chauffe à pompe et d'1 ballon d'eau potable à accumulation.

Le montage du module d'expansion EWM permet une utilisation avec un ou deux circuits de chauffe mélangeurs.

Vous trouverez ici un aperçu des autres documents qui font partie de votre chauffage. Veuillez conserver tous les documents là où se trouve votre installation !

1.2 Tableau sommaire

Documentation	Sommaire	Destinée à
Information technique	<ul style="list-style-type: none">- Documents de planification- Description du fonctionnement- Caractéristiques techniques/schémas de câblage- Equipement de base et accessoires- Exemples d'utilisation- Textes descriptifs	Planificateurs, exploitants
Manuel d'installation – informations étendues	<ul style="list-style-type: none">- Utilisation conforme aux fins prévues- Caractéristiques techniques/schéma de câblage- Prescriptions, normes, CE- Consignes sur le lieu de montage- Exemple d'application application standard- Mise en service, commande et programmation- Entretien	Chauffagiste
Instructions de service	<ul style="list-style-type: none">- Mise en service- Commande- Réglages utilisateur/programmation- Tableau des dérangements- Nettoyage/Maintenance- Consignes d'économie d'énergie	Exploitant
Manuel de programmation et d'hydraulique	<ul style="list-style-type: none">- Tableau de réglage comportant tous les paramètres et déclarations- d'autres exemples d'utilisation	Chauffagiste
Online-Datenbank	<ul style="list-style-type: none">- Anwendungsbeispiele für registrierte Benutzer auf der Internetseite www.broetje.de	Planer, Chauffagiste
Journal de l'installation	<ul style="list-style-type: none">- Procès-verbal de mise en service- Liste de contrôle pour la mise en service- Entretien	Chauffagiste
Instructions succinctes	<ul style="list-style-type: none">- Commande en bref	Exploitant
Carnet d'entretien	<ul style="list-style-type: none">- Procès-verbal des entretiens effectués	Exploitant
Accessoires	<ul style="list-style-type: none">- Installation- Commande	Chauffagiste, exploitants

Au sujet du présent manuel

1.3 Symboles utilisés



Danger! La non-observation de l'avertissement entraîne un risque de blessures et de mort.



Risque de décharge électrique ! La non-observation de l'avertissement entraîne un risque de blessures et de mort dû à l'électricité!



Attention! La non-observation de l'avertissement entraîne un risque pour l'environnement et l'appareil.



Consigne/conseil: Vous trouverez ici des informations annexes et des conseils précieux.



Renvoi des informations complémentaires dans d'autres documents.

1.4 A qui s'adresse ce manuel?

Ce manuel d'installation est réservé au chauffagiste chargé de l'installation du chauffage.

2. Sécurité



Danger! Observez absolument les consignes de sécurité suivantes ! Dans le cas contraire, vous vous exposez, vous et des tiers, à des risques.

2.1 Utilisation conforme aux fins prévues

Les chaudières gaz à condensation de la série BBS sont utilisables en tant que producteurs de chaleur dans des installations de chauffage à eau potable selon la norme EN12828.

Ils correspondent à la norme DIN EN 483, 625 et 677.

- Type d'installation B₂₃, B₃₃, C_{13x}, C_{33x}, C_{43x}, C₅₃, C_{63x} et C₈₃
- Groupe de valeurs de gaz de fumée G 6.
- Pays de destination FR: catégorie II_{2E}F3P
- Pays de destination BE: catégorie I_{2E(S)B} et I_{3P}

2.2 Consignes générales de sécurité



Danger! L'installation de systèmes de chauffage entraîne des risques de dommages considérables pour les personnes, l'environnement et le matériel. C'est pourquoi les installations de chauffage ont uniquement le droit d'être installées par des entreprises spécialisées et n'ont le droit d'être mises en service que par des experts du fabricant !

Le réglage, l'entretien et le nettoyage des chaudières à gaz ont uniquement le droit d'être confiés à un chauffagiste qualifié !

Les accessoires utilisés doivent être conformes aux règles techniques et agréés par le fabricant en lien avec ces chaudières à gaz. Seules des pièces détachées d'origine doivent être utilisées.

Il est interdit de monter des éléments et de modifier la chaudière à gaz sous risque d'exposer le personnel à des dangers et d'endommager l'appareil. L'homologation de l'appareil expire en cas de non-observation.



Risque de décharge électrique ! Tous les travaux électriques liés à l'installation doivent uniquement être effectués par des électriciens agréés !

Sécurité

2.3 Prescriptions et normes

Outre les règles générales de la technique, les normes, prescriptions, décrets et directives correspondants sont à observer :

- DIN 4109; Protection sonore dans les immeubles
- DIN EN 12828; Systèmes de chauffage dans les bâtiments
- EnEV ; décret sur les économies d'énergie
- Décret allemand sur la protection contre les immissions 3. BImSchV
- DVGW-TRGI 2008 (notice de travail DVGW G 600); Règles techniques pour installations au gaz
- TRF; règles techniques pour gaz propane
- Notice DVGW G 613 Appareils à gaz - Instructions d'installation, d'entretien et de commande
- DIN 18380; installations de chauffage et installations centralisées de réchauffement d'eau (VOB)
- DIN EN 12831; installations de chauffage dans les bâtiments
- DIN 4753; Installations de réchauffement d'eau pour l'eau potable et l'eau industrielle
- DIN 1988; Règles techniques pour les installations à eau potable (TRWI)
- VDE 0700-21, DIN EN 60335-2-21: Sécurité des appareils électriques pour une utilisation domestique et des fins similaires - Exigences particulières pour les réchauffeurs d'eau
- VDE 0700-102, DIN EN 60335-2-102: Sécurité des appareils électriques pour une utilisation domestique et des fins similaires: Exigences particulières posées aux appareils à combustibles solides, huile et gaz à raccords électriques
- Décret sur les foyers de combustion, décrets des Länder
- Prescriptions des entreprises locales d'alimentation en énergie
- Obligation de notification (ou selon les cas ordonnance d'exception)
- Notice ATV M de l'Association technique des eaux usées
- Dispositions des autorités communales pour l'évacuation des eaux de condensation.

2.4 Gaz liquide sous le rez-de-chaussée

La BBS est conforme aux normes DIN EN 126 et DIN EN 298 et n'a donc pas besoin d'une valve d'arrêt supplémentaire lors du fonctionnement avec du gaz liquide sous le rez-de-chaussée.

2.5 Marquage CE

Le marquage "CE" signifie que les appareils gaz à condensation répondent aux dispositions de la directive sur les appareils à gaz 90/396/CEE, de la directive basse tension 06/95/CEE et de la directive 04/108/CEE (compatibilité électromagnétique, CEM) du Conseil sur le rapprochement des législations des Etats membres. Le respect des exigences de protection conformément à la directive 04/108/CEE est uniquement rempli dans le cas d'une exploitation des chaudières conformément aux fins prévues.

Les conditions environnantes selon EN 55014 sont à observer.

Une exploitation est uniquement autorisée avec une jaquette montée correctement.

La mise à la terre électrique correcte doit être assurée par un contrôle régulier (p. ex. inspection annuel) de la chaudière.

Dans le cas du remplacement de composants, seuls les composants d'origine prescrits par le fabricant doivent être utilisés.

Les chaudières gaz à condensation répondent aux exigences déterminantes de la directive 92/42/CEE concernant les exigences de rendement en tant que chaudière à condensation.

En cas d'utilisation de gaz naturel, la chaudière gaz à condensation émet moins de 60 mg/kWh NO_x conformément aux prescriptions du §6 du décret allemand du 26.01.2010 sur les petites installations de chauffe (1.BImSchV).

2.6 Déclaration de conformité



Konformitätserklärung des Herstellers
Declaration of Conformity

Produkt <i>Product</i>	Gas-Brennwertkessel
Handelsbezeichnung <i>Trade Mark</i>	EcoCondens
Produkt-ID Nummer <i>Product ID Number</i>	CE-0085 BN 0178
Typ, Ausführung <i>Type, Model</i>	BBS 15-28 E
EU-Richtlinien <i>EU Directives</i>	90/396/EWG, 92/42/EWG 89/336/EWG, 73/23/EWG
Normen <i>Standards</i>	DIN VDE 0722 DIN EN 50081-1, DIN EN 50082-2 DIN EN 60335-1, DIN EN 483 DIN EN 677, DIN EN 625
EG Baumusterprüfung <i>EC-Type Examination</i>	DVGW Deutsche Vereinigung des Gas- und Wasserfaches e.V. 53123 Bonn Notified Body 0085
Überwachungsverfahren <i>Surveillance Procedure</i>	Jährliches Überwachungsaudit DVGW Deutsche Vereinigung des Gas- und Wasserfaches e.V. 53123 Bonn

Wir erklären hiermit als Hersteller:

Die entsprechend gekennzeichneten Produkte erfüllen die Anforderungen der aufgeführten Richtlinien und Normen. Sie stimmen mit dem geprüften Baumuster überein, beinhalten jedoch keine Zusicherung von Eigenschaften. Die Herstellung unterliegt dem genannten Überwachungsverfahren. Das bezeichnete Produkt ist ausschließlich zum Einbau in Warmwasserheizanlagen bestimmt. Der Anlagenhersteller hat sicherzustellen, dass die geltenden Vorschriften für den Einbau und Betrieb des Kessels eingehalten werden.

AUGUST BRÖTJE GmbH

Leiter Entwicklung

Rastede, 01.06.2010

Leiter Versuch/Labor

August Brötje GmbH
August-Brötje-Straße 17
26180 Rastede
Postfach 13 54
26171 Rastede
Telefon (04402) 80-0
Telefax (04402) 8 05 83
<http://www.broetje.de>

Geschäftsführer:
Dipl.-Kfm. Sten Daugaard-Hansen

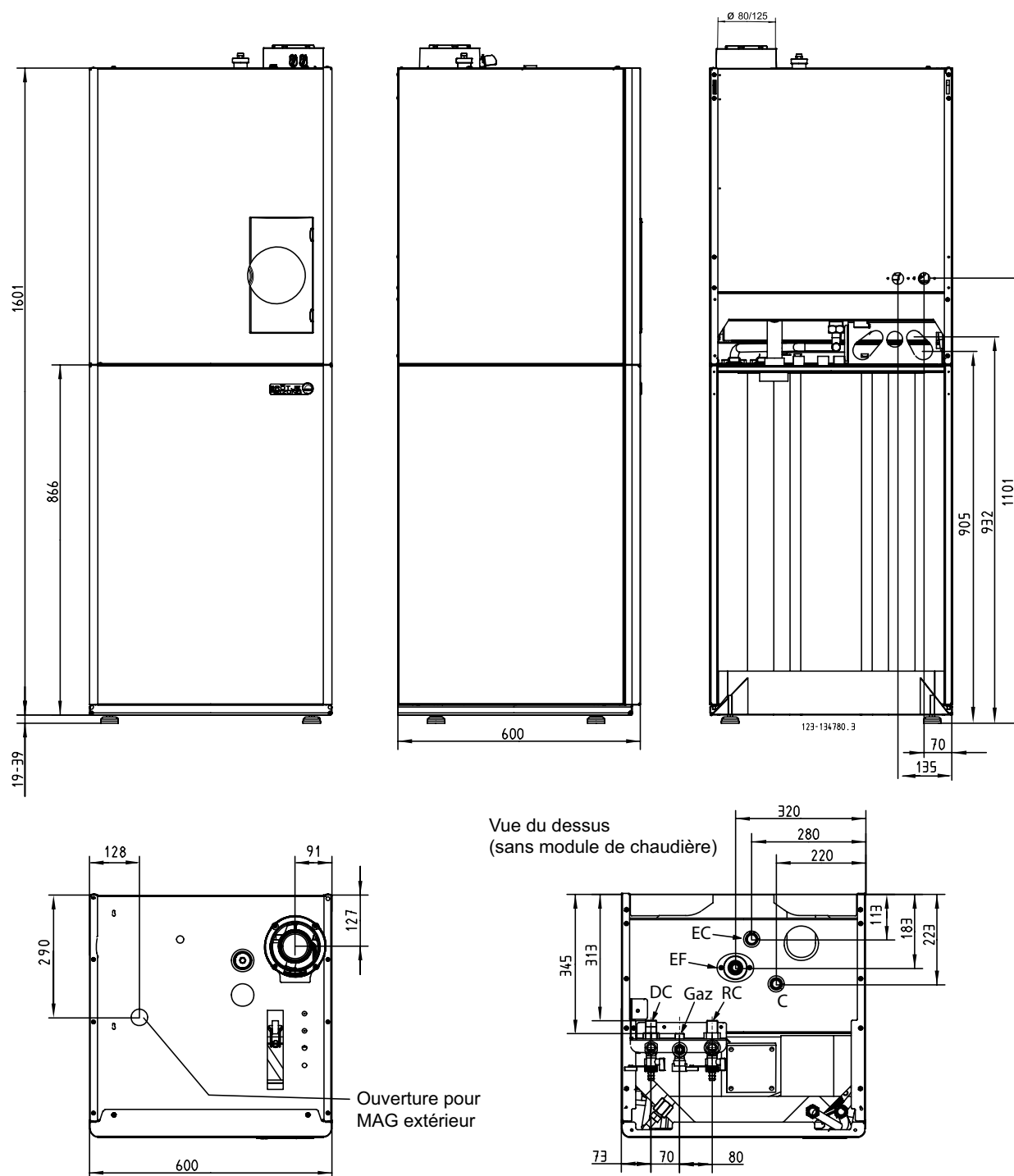
Amtsgericht Oldenburg
HRB 120714

Indications techniques

3. Indications techniques

3.1 Dimensions et raccords BBS

Fig 1: Dimensions et raccords



Indications techniques

Tab. 1: Dimensions et raccords

Modèle		BBS 15 - 38
DC	– Départ chauffage	R 3/4" *)
RC	– Retour chauffage	R 3/4" *)
2. DC	– Départ chauffage, 2e circuit de chauffe	R 1/2"
2. RC	– Retour chauffage, 2ème circuit de chauffe	R 1/2"
Gaz	– Raccordement des gaz	R 1/2" *)
SIV	– Valve de sécurité	Rp 3/4"
REC	– Raccordement de l'eau de condensation	Ø 25 mm
EF	– Eau froide	R 3/4", AG
EC	– Eau chaude	R 3/4", AG
C	– Circulation	R 3/4", AG
A	– Raccord des gaz de fumée	Adapté à KAS 80
	– Raccord pour MAG; voir chapitre <i>Maintenance</i>	G 3/4"
*) Avec kit d'arrêt AEH (accessoire)		

Indications techniques

3.2 Caractéristiques techniques

Tab. 2: Caractéristiques techniques

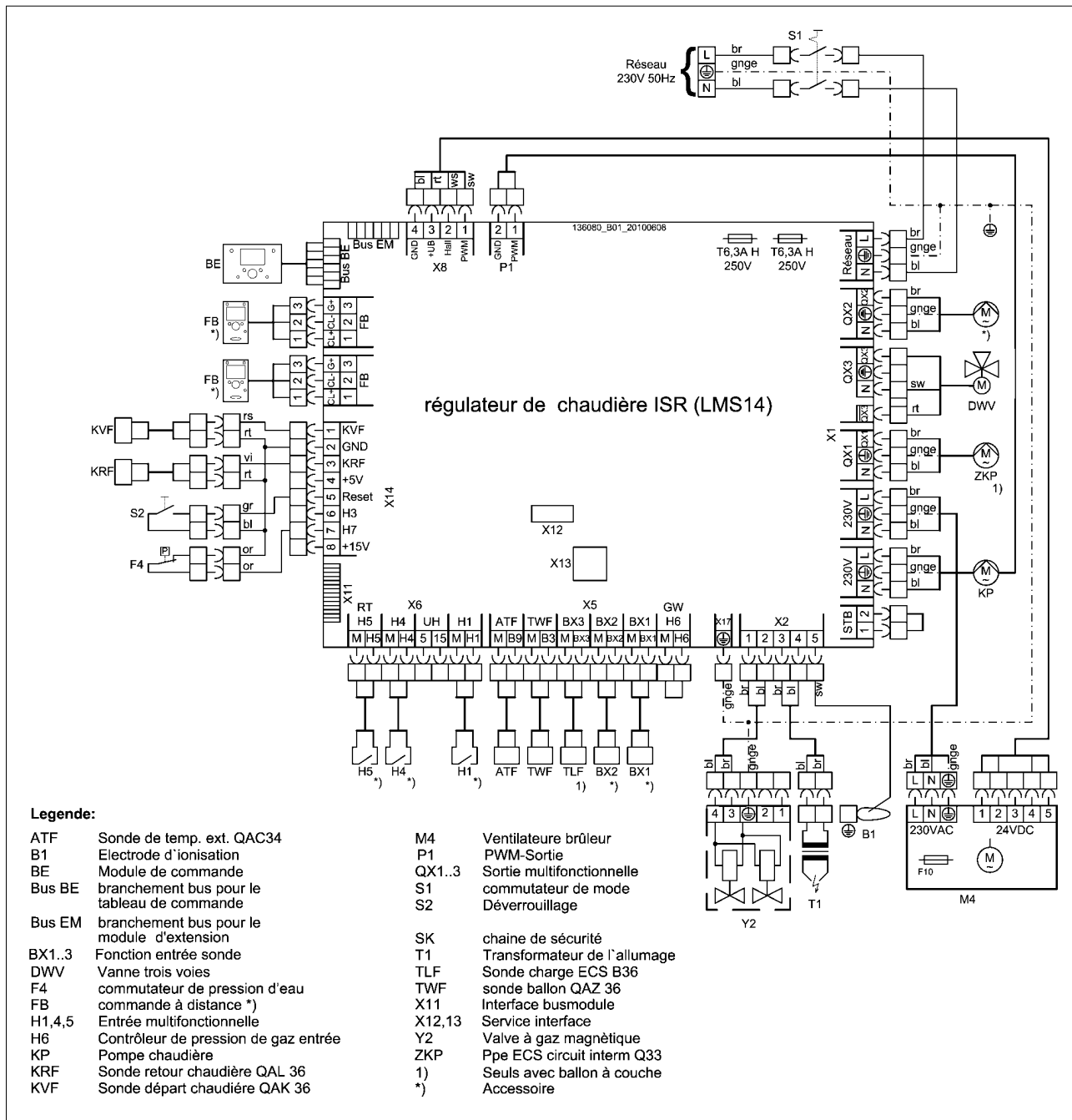
Modèle				BBS 15	BBS 20	BBS 28
N° d'ident. produit				CE-0085BN0178		
N enreg. VDE				Symbole VDE		
Type de protection				IPx4D		
Catégorie de gaz				FR: II ₂ Er3P BE: I ₂ E(S)B, I ₃ P		
Catégorie des appareils				B ₂₃ , B ₃₃ , C _{13X} , C _{33X} , C _{43X} , C ₅₃ , C _{63X} , C ₈₃		
Plage de capacité thermique nominale	Gaz naturel E, LL	Mode de chauffe	kW	2,9-15,0	3,5-20,0	5,6-28,0
		Eau chaude	kW	2,9-15,0	3,5-20,0	5,6-28,0
Plage de puissance thermique nominale	Gaz naturel E, LL	80/60°C	kW	2,8-14,6	3,4-19,4	5,4-27,1
		50/30°C	kW	3,1-15,6	3,7-20,8	6,0-29,1
Degré d'exploitation normé		75/60°C		106,1	105,7	105,7
		40/30°C		108,8	108,7	108,7
Valeur pH eau de condensation			-	4-5	4-5	4-5
Volume d'eau de condensation		40/30°C	l/h	0,38-1,60	0,46-1,60	0,83-1,60
Facteur d'émission normé NO _x			mg/kWh	15,0	19,6	19,6
Facteur d'émission normé CO			mg/kWh	5	10	10
Données pour la conception du conduit de fumée selon la norme DIN EN 13384 (mode en fonction de l'air ambiant)						
Température du gaz de fumée (pleine charge)	CP/PC	80/60°C	°C	65	69	69
		50/30°C	°C	46	51	51
Débit massique de gaz de fumée pour le gaz naturel	Gaz naturel E, LL	80/60°C	g/s	1,4-7,4	1,7-9,8	2,8-13,8
		50/30°C	g/s	1,3-7,0	1,6-9,5	2,7-13,4
Débit massique de gaz de fumée pour le gaz propane	Propane	80/60°C	g/s	1,4-7,0	1,6-9,4	2,6-13,1
		50/30°C	g/s	1,3-6,7	1,5-9,0	2,5-12,8
Teneur en CO ₂ du gaz naturel	Gaz naturel E, LL		%		8,3 - 8,8	
Teneur en CO ₂ du gaz liquide	Propane		%		9,5 - 10,0	
Besoins de tirage			mbar		0	
Pression de refoulement max. sur la tubulure de gaz de fumée			mbar	0,8	1,0	1,1
Raccordement des fumées / de l'amenée d'air			mm	80/125	80/125	80/125
Groupe de valeurs des fumées selon DVGW G636			-		G6	
Eau de chauffe						
Plage de réglage température de l'eau de chauffe			°C	20-85	20-85	20-85
Température de départ maximale			°C	85	85	85
Pression de service	min.		bar	1,0	1,0	1,0
			MPa	0,1	0,1	0,1

Indications techniques

Modèle		BBS 15		BBS 20		BBS 28		
	max.	bar	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	
		MPa	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	
Eau chaude potable								
Pression d'eau max.		bar	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	
		MPa	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	
Température ballon max.		°C	95	95	95	95	95	
Type de ballon (ballon à serpentins=RSP; ballon à couches=SSP)			RSP	SSP	RSP	SSP	RSP	SSP
Volume du ballon		l	130	135	130	135	130	135
Puissance continue HV = 80°C de 10°C à 45°C		l/h	358	358	477	477	620	667
Indice de puissance à HV = 80°C et SP = 60°C		NL	1,4	1,8	1,8	2,3	2,1	2,8
Vase de dilatation ¹⁾	Sommaire	l	12	12	12	12	12	
	Pression d'admission	bar	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	
		MPa	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075	
Valeurs de raccordement du gaz								
Conception contrôleur de circulation du gaz ²⁾	Type	GS	2.5	4.0	6.0	6.0	6.0	
Pression de raccordement du gaz naturel		mbar	min. 18 - max. 25					
Valeurs de raccordement	Gaz naturel [H _{UB} 9,45 kWh/m ³]	m ³ /h	0,31-1,60	0,37-2,10	0,59-3,00	0,59-3,00	0,59-3,00	
	Gaz naturel LL [H _{UB} 8,13 kWh/m ³]	m ³ /h	0,36-1,80	0,43-2,50	0,69-3,40	0,69-3,40	0,69-3,40	
Pression de raccordement du propane		mbar	37					
	Propane [H _U 12,87 kWh/kg]	kg/h	0,23-1,17	0,27-1,55	0,44-2,18	0,44-2,18	0,44-2,18	
	Propane [H _U 24,64 kWh/m ³]	m ³ /h	0,12-0,61	0,14-0,81	0,23-1,14	0,23-1,14	0,23-1,14	
Puissance électrique absorbée								
Branchement électrique		V/Hz	230 V/50 Hz					
Puissance électrique absorbée max.		W	115	160	115	160	125	170
Mode de chauffe	Pleine charge, pompe Rétablir les réglages d'usine	W	85	85	85	85	105	
	Mode de protection	W	3	3	3	3	3	
Dimensions								
Poids de l'élément chaudière		kg	59	59	59	67	67	
Poids de la chaudière	avec ballon	kg	154	139	154	139	162	147
Contenance de la chaudière		l	2,5	2,5	2,5	3,6	3,6	
Hauteur		mm	1600					
Largeur		mm	600					
Profondeur		mm	600					
Raccords								
Raccordement des gaz			1/2"	1/2"	1/2"	1/2"	1/2"	
Départ chauffage			3/4"	3/4"	3/4"	3/4"	3/4"	
Retour chauffage			3/4"	3/4"	3/4"	3/4"	3/4"	
¹⁾ Accessoires								
²⁾ Uniquement lors d'une conduite en métal. Dans les autres cas, une compensation des longueurs de conduite est nécessaire, voir TRGI 2008								

Indications techniques

3.3 Schéma de câblage



3.4 Tableaux de valeur des sondes

Tab. 3: Valeurs de résistance des sondes de température extérieure ATF

Température [°C]	Résistance [Ω]
-20	8194
-15	6256
-10	4825
-5	3758
0	2954
5	2342
10	1872
15	1508
20	1224
25	1000
30	823

Tab. 4: Valeurs de résistance pour sonde de départ KVS, sonde ballon TWF, sonde de retour KRV, sonde B4

Température [°C]	Résistance [Ω]
0	32555
5	25339
10	19873
15	15699
20	12488
25	10000
30	8059
35	6535
40	5330
45	4372
50	3605
55	2989
60	2490
65	2084
70	1753
75	1481
80	1256
85	1070
90	915
95	786
100	677

Avant l'installation

4. Avant l'installation

4.1 Ouvertures d'arrivée d'air

En cas de fonctionnement de la BBS en fonction de l'air ambiant, la chaufferie doit disposer d'une ouverture suffisamment importante pour l'air de combustion. L'exploitant de l'installation doit être informé que cette ouverture ne doit pas être fermée ni obturée et que les manchons de raccordement pour l'air de combustion sur la face supérieure de la BBS doivent rester dégagés.

Air de combustion propre !

Attention! Risque d'endommager de l'appareil!

La BBS doit être installée uniquement dans une pièce à air de combustion propre. Du pollen de fleurs ou autres ne doivent par exemple en aucun cas pouvoir s'infiltrer dans l'appareil par les ouvertures d'aspiration !



4.2 Protection contre la corrosion

Attention! Risque d'endommager de l'appareil!

L'air de combustion doit être exempt de composants corrosifs, notamment de vapeurs fluorées et chlorées contenues dans les solvants, les produits d'entretien, les gaz propulseurs etc.

Lors du raccordement de producteurs de chaleur sur des chauffages par le sol à tuyaux en matière plastique non étanches à l'oxygène selon DIN 4726, des échangeurs thermiques doivent être utilisés pour la séparation de l'installation.



Remarque: Éviter des dommages dans les installations de chauffage à l'eau chaude en raison de corrosion côté eau ou de formation de calcaire.

4.3 Exigences posées à l'eau du chauffage

Attention! Tenir compte de la demande de qualité d'eau de chauffe !

Les demandes en qualité d'eau de chauffe se sont accrues par rapport aux années précédentes car les conditions des installations ont changé :

- Plus faible besoin en chaleur
- Utilisation de cascades d'appareils de condensation à gaz dans les plus grands objets
- Utilisation accrue de ballons tampons en combinaison avec des chaudières thermiques solaires et à combustibles solides.

L'objet primordial est ici de toujours réaliser les installations de manière à ce qu'elles fonctionnent pendant longtemps sans dérangements.

D'une manière générale, l'eau en qualité eau potable suffit mais il convient de contrôler si l'eau potable disponible sur l'installation est appropriée du point de vue degré de dureté pour le remplissage de l'installation (voir *Diagramme dureté de l'eau*). Si ceci n'est pas le cas, différentes mesures sont possibles :

1. Addition d'un additif à l'eau de remplissage afin que la dureté dans la chaudière ne tombe pas et que le pH de l'eau de l'installation reste stable (stabilisateur de dureté).
2. Utilisation d'une installation d'adoucissement pour le traitement de l'eau de remplissage.



3. Utilisation d'une installation de dessalement pour le traitement de l'eau de remplissage.
Le dessalement de l'eau de remplissage et de de complétion en une eau totalement déminéralisée ne doit pas être confondu avec un adoucissement à 0 °dH. Dans le cas de l'adoucissement, les sels à action corrosive restent dans l'eau.



Attention! N'utiliser que les additifs ou les procédés autorisés !

Lors de l'addition d'additifs, seuls les produits autorisés par BRÖTJE ont le droit d'être utilisés. De même, l'adoucissement/le désalement doit uniquement être effectué avec les appareils autorisés par BRÖTJE et sous respect des valeurs limites. Dans le cas contraire, la garantie expire !



Attention! Contrôler le pH !

Sous différentes conditions, une propre alcalisation (augmentation du pH) de l'eau de l'installation est possible. C'est pourquoi un contrôle du pH devrait avoir lieu une fois par an.

Le pH doit être compris entre 8,2 et 9,0.

Directive VDI 2035, parties 1 et 2

D'une manière générale, les exigences en eau de chauffage selon la directive VDI 2035 parties 1 et 2 sont valables pour toutes les tailles de chaudières.

De manière restrictive à VDI 2035, un adoucissement partiel de l'eau à moins de 6°dH n'est pas autorisé. Une déminéralisation intégrale doit uniquement être utilisée en combinaison avec une stabilisation du pH !

Le circuit de chauffe du plancher doit être considéré séparément. Veuillez vous adresser à ce sujet à un fabricant d'additifs pour eau ou au fournisseur de tuyaux (voir plus haut).



Pour bénéficier de la garantie, il est absolument indispensable de respecter les remarques de BRÖTJE.

Autres informations sur l'eau du chauffage

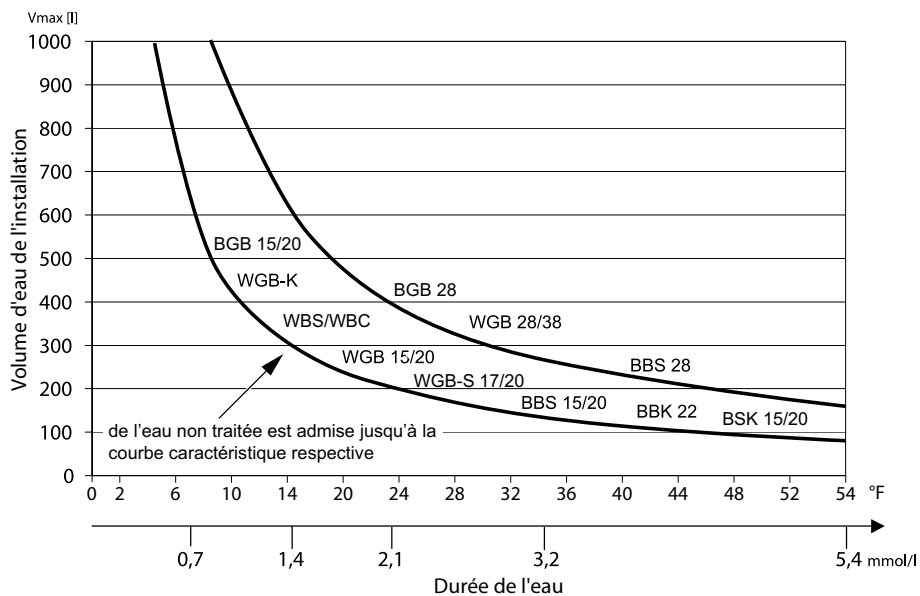
- L'eau ne doit pas contenir de corps étrangers, comme de la sueur, des particules de rouille, de la boue. Lors de la première mise en service, l'installation doit être rincée jusqu'à ce que de l'eau claire s'en échappe. Lors du rinçage de l'installation, veiller à ce que l'échangeur thermique de la chaudière ne soit pas traversé, que les thermostats des radiateurs soient retirés et que les valves soient réglées sur le débit maximal.
- Si des additifs sont utilisés, il est important d'observer les indications du fabricant.
S'il y a, dans les cas particuliers, des besoins en additifs en application mixte (p. ex. stabilisant de dureté, antigel, étanchéifiant, etc.), veiller à ce que les produits soient compatibles les uns avec les autres et qu'il n'y ait pas de déplacement du pH. Utiliser de préférence des produits du même fabricant.
- Pour les ballons tampon liés à des installations solaires ou des chaudières à combustible solide, il faut également tenir compte de la capacité du tampon au moment de la détermination de la quantité d'eau de remplissage.

Diagramme hydrotimétrique

Pour éviter les dommages liés à la formation de tartre dans la chaudière, observer Fig 2

Avant l'installation

Fig 2: Diagramme hydrotimétrique



Description: Le type de chaudière, la dureté de l'eau et le volume d'eau de l'installation de chauffage doivent être connus. Si le volume se situe au-dessus de la courbe, un adoucissement partiel de l'eau du robinet ou un ajout de stabilisants de dureté est nécessaire.

Exemple:

BBS 20kW, durée de l'eau 12° dH, 200 l de volume d'eau => aucun additif nécessaire

On a tenu compte d'un volume de remplissage supplémentaire habituel de l'installation.

4.4 Traitement et préparation de l'eau de chauffage

Détermination de la volume d'installation

La quantité d'eau totale de l'installation de chauffage se compose du volume de l'installation (= quantité d'eau de remplissage) plus la quantité d'eau de complétion. Dans les diagrammes BRÖTJE spécifiques aux chaudières, seul le volume de l'installation est utilisé pour des raisons d'utilisation plus simple. Pour toute la durée de vie de la chaudière, il est parti d'une complétion maximale de 2 fois le volume.

Additifs

Les produits suivants sont actuellement autorisés par BRÖTJE:

- „Heizungs-Vollschutz“ de la société Fernox (www.fernox.com)
- „Sentinel X100“ de la société Guanako (www.sentinel-solutions.net)
- „Jenaqua 100 et 110“ de la société Guanako (www.jenaqua.de)
- „Vollschutz Genosafe A“ de la société Grünbeck
- "Care Sentinel X100" de la société Conel (www.conel-gmbh.de)

Dessalement

En général, de l'eau déminéralisée peut toujours être utilisée, toutefois en combinaison avec un stabilisateur de pH. Les appareils suivants pour la fabrication d'eau déminéralisée ont été testés et autorisés :

- „Dessalement (VE) GENODEST Vario GDE 2000" de la société Grünbeck (www.gruenbeck.de)
- autres appareils sur demande

L'adoucissement partiel

Les produits suivants sont actuellement autorisés par BRÖTJE:

- Echangeur d'ions de sodium „Fillsoft“ de la société Reflex (www.reflex.de)
- "Heifisoft" de la société Judo (www.judo-online.de)
- "Adoucissement d'eau de chauffage 3200" de la sté. Syr (www.syr.de)
- "AQA therm" et "HBA 100" de la société BWT Wassertechnik (www.bwt.de)

Important: il faut s'assurer que l'adoucissement mini ne se fasse pas en-dessous de 6°dHt.



Il faut impérativement respecter les recommandations du fabricant !

D'autres produits sont actuellement à l'essai. Veuillez les demander auprès de Brötje.



Attention! Si des produits non validés sont utilisés, la garantie est supprimée !

Fluide frigorigène

Utilisation de produits antigels sur les appareils de condensation au gaz BRÖTJE avec échangeur thermique d'aluminium

Le liquide caloporteur (Tyfocor L) proposé pour les installations solaires est aussi utilisé dans les installations de chauffage (p. ex. maisons de vacances) comme produit antigel. Le point de congélation ("point de formation de cristaux de glace") du mélange livré en bidons (50 % Tyfocor L, 50 % d'eau) se situe à - 32 °C. Compte tenu de la plus faible capacité de chaleur par comparaison à l'eau pure et de la viscosité plus élevée, des bruits d'ébullition peuvent se produire sous des conditions d'installation défavorables.

Pour la plupart des installations de chauffage, une protection contre le gel jusqu'à -32 °C n'est pas nécessaire; -15 °C suffisent en général. Pour le réglage de ce point d'exploitation, le liquide caloporteur doit être dilué avec de l'eau sous un rapport de 2:1. Ce rapport de mélange a été contrôlé par BRÖTJE du point de vue de son aptitude à la pratique pour les appareils de condensation au gaz.



Remarque : Le liquide caloporteur[®] L est autorisé jusqu'à un rapport de mélange de 2:1 comme protection antigel jusqu'à -15 °C pour une utilisation avec les appareils de condensation à gaz BRÖTJE.



Attention! Tenir la chaufferie hors gel !

Lors de l'utilisation d'un produit antigel, les conduites, radiateurs et appareils de condensation à gaz sont protégés contre les dommages dus au gel. Afin que l'appareil de condensation au gaz soit à tout moment prêt à fonctionner, la chaufferie doit en plus être tenue hors gel par des mesures adéquates. Veuillez, le cas échéant, également tenir compte des mesures particulières pour les réchauffeurs d'eau potable disponibles !

Avant l'installation

Le tableau contient pour les différentes quantités d'eau les quantités respectives de liquide caloporteur et d'eau qui doivent être mélangées entre elles. Si, exceptionnellement, d'autres températures de protection antigèle devaient être nécessaires, des calculs individuels peuvent être établis.

Contenu en eau de l'installation [l]	Quantité Tyfocor L [l]	Mélange d'eau *) [l]	protection contre le gel jusqu'à [°C]
50	33	17	-15
100	67	33	-15
150	100	50	-15
200	133	67	-15
250	167	83	-15
300	200	100	-15
500	333	167	-15
1000	667	333	-15

*) Pour ce qui est de l'eau pour le mélange, il doit s'agir d'eau neutre (qualité eau potable avec max. 100 mg/kg de chlore) ou d'eau déminéralisée (indications du fabricant Metasol, Magdeburg). Les autres instructions du fabricant doivent aussi être observées.

Consigne de maintenance



Dans le cadre de la maintenance recommandée de la chaudière, contrôler la dureté de l'eau de chauffage et, le cas échéant, rajouter la quantité correspondante de l'additif utilisé.

4.5 Conseils pratiques pour le chauffagiste

1. Sous respect du volume spécifique de l'installation (p. ex. lors de l'utilisation de ballons tampons d'eau de chauffe), décider quelles exigences du point de vue de la dureté totale de l'eau de remplissage et de complétion sont valables selon la directive VDI 2035 et selon le *diagramme dureté de l'eau* spécifique au produit de BRÖTJE. (voir tableau selon VDI 2035 feuille 1).
Si un adoucissement partiel à 6 °dH selon le *diagramme dureté d'eau* spécifique au produit devait ne pas suffire, il convient alors soit d'utiliser en plus un additif ou directement de l'eau déminéralisée (avec un stabilisateur de pH).
Lors du remplacement de la chaudière sur une installation existant déjà, il est recommandé de monter un séparateur de boue ou un filtre dans le retour de l'installation en amont de la chaudière. L'installation doit être soigneusement rincée.
2. Selon les matériaux employés, décider si l'addition d'inhibiteurs, un adoucissement partiel ou une déminéralisation complète est la bonne méthode.
3. Documenter le remplissage (selon la possibilité, utiliser pour cela le journal de l'installation BRÖTJE. Lors de l'utilisation d'un additif, celui-ci doit être désigné sur la chaudière). Une purge complète des installations à la température de service maximale est indispensable pour éviter des accumulations de gaz et des bulles de gaz.
4. Après 8 à 12 semaines, contrôler le pH et le documenter. Proposer et conclure un contrat de maintenance.
5. Contrôler et documenter tous les ans le fonctionnement conformément aux dispositions pour ce qui est du maintien de la pression, du pH et de la quantité d'eau de complétion.

Tab. 5: Tableau selon VDI 2035 feuille 1

Puissance calorifique totale en kW	Dureté totale en °dH en fonction du volume spécifique de l'installation		
	< 20 l/kW	≥ 20 l/kW et < 50l/kW	≥ 50 l/kW
< 50 *)	≤ 16,8	≤ 11,2	< 0,11
50 - 200	≤ 11,2	≤ 8,4	< 0,11
200 - 600	≤ 8,4	≤ 0,11	< 0,11
>600	≤ 0,11	< 0,11	< 0,11

*) lors de réchauffeurs d'eau de circulation (< 0,3 l/kW) et systèmes avec cartouches chauffantes électriques

4.6 Fonctionnement dans des locaux humides

A l'état de livraison, la BBS utilisée indépendamment de l'air ambiant est conforme au type de protection IPx4D (Fig 3).

Lors d'une mise en place dans des locaux humides, les conditions suivantes doivent être remplies:

- Fonctionnement indépendant de l'air ambiant
- Pour respecter le type de protection IPx4D:
 - Ne pas utiliser l'appareil de régulation ambiante RGT dans des locaux humides!
 - Tous les câbles électriques d'arrivée et de sortie doivent passer et être fixés par les passe-câbles vissés. Les raccords à vis doivent être serrés à fond de manière que de l'eau ne puisse pas s'infiltrer à l'intérieur du boîtier!

4.7 Consignes sur le lieu de montage



Attention! Danger par dégâts des eaux!

Lors de l'installation de la BBS veiller à ce que:

Certaines précautions soient prises pendant l'installation pour éviter des dégâts des eaux, notamment à cause de fuites venant du ballon d'eau potable.

Chaufferie

La chaufferie doit être sèche et la température ambiante comprise entre 0°C et 45°C.

L'emplacement de montage est choisi en portant une attention particulière au passage des tubes d'évacuation des fumées. Lors du positionnement de la chaudière, tenir compte des intervalles indiqués par rapport au mur.

Hormis les règles générales de la technique, les décrets particuliers des pays respectifs comme le décret sur les foyers de combustion et le bâtiment ainsi que les directives sur les chaufferies sont à observer. Une place suffisante doit être prévue sur l'avant pour exécuter d'inspection- et des travaux d'entretien.



Attention! Risque d'endommager de l'appareil!

Les substances agressives contenues dans l'air d'alimentation de combustion peuvent détruire ou endommager le producteur de chaleur. C'est pourquoi l'installation dans des pièces où règne une humidité élevée (voir aussi „Exploitation dans des pièces mouillées“) ou exposées à beaucoup de poussière n'est autorisée qu'en mode indépendant de l'air ambiant.

Si l'exploitation doit se faire dans des pièces où on travaille avec des solvants, des nettoyants à teneur eBBSn chlore, des peintures, des colles ou des substances similaires ou dans des pièces où ce genre de substances sont entreposées, seul le mode indépendant de l'air ambiant est autorisé. Ceci s'applique en particulier aux pièces chargées d'ammoniac et de ses composés ainsi que de nitures et sulfures (aména-

Avant l'installation

gements d'élevage d'animaux et de valorisation, salles de batteries et de galvanisation, etc.).

Lors d'une installation du BBS sous ces conditions, il est obligatoire de respecter la norme DIN 50929 (probabilité de corrosion de matériaux métalliques en cas de charge de corrosion extérieure) ainsi que la fiche d'information i. 158; „Institut allemand du cuivre“.



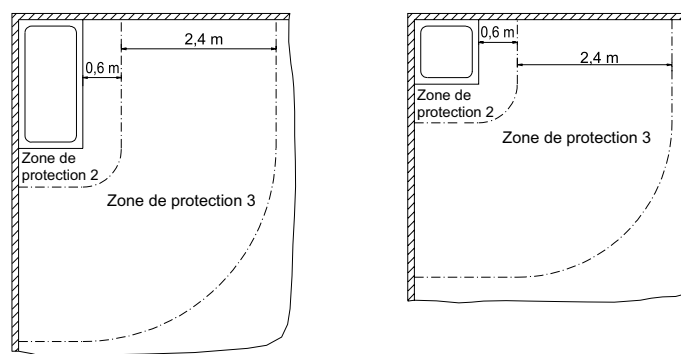
Attention! Risque d'endommager de l'appareil!

Il convient d'autre part de tenir compte que, sous des atmosphères agressives, les installations externes à la chaudière peuvent être attaquées. Ceci comprend notamment les installations en aluminium, laiton et cuivre. Elles doivent être remplacées selon DIN 30672 par des tuyauteries revêtues en usine de matière plastique. Les robinetteries, raccords de tuyauteries et embouts doivent être réalisés par des flexibles rétractables des classes de sollicitation B et C.

Aucun droit à garantie n'existe pour les dommages liés à une installation en un endroit inapproprié ou par suite d'une mauvaise alimentation en air de combustion.

4.8 Distances

Fig 3: Emplacement de la dans les salles d'eau d'habitation



En cas de montage de la BBS dans des salles- d'eau d'habitation, respecter les plages de protection et les distances minimales selon VDE 0100-701.

La BBS satisfait au type de protection IPx4D (plage de protection 2 ou 1) selon VDE 0100-701 et peut être installée à l'intérieur de la plage de protection 2 (voir aussi ci-dessus « Fonctionnement dans des locaux humides »).

La BBS peut uniquement être installée dans la plage de protection 2 en l'absence de jets d' eau (p. ex. cabine de douche à massage multi-jets).

Avant l'installation

4.9 Exemple d'application

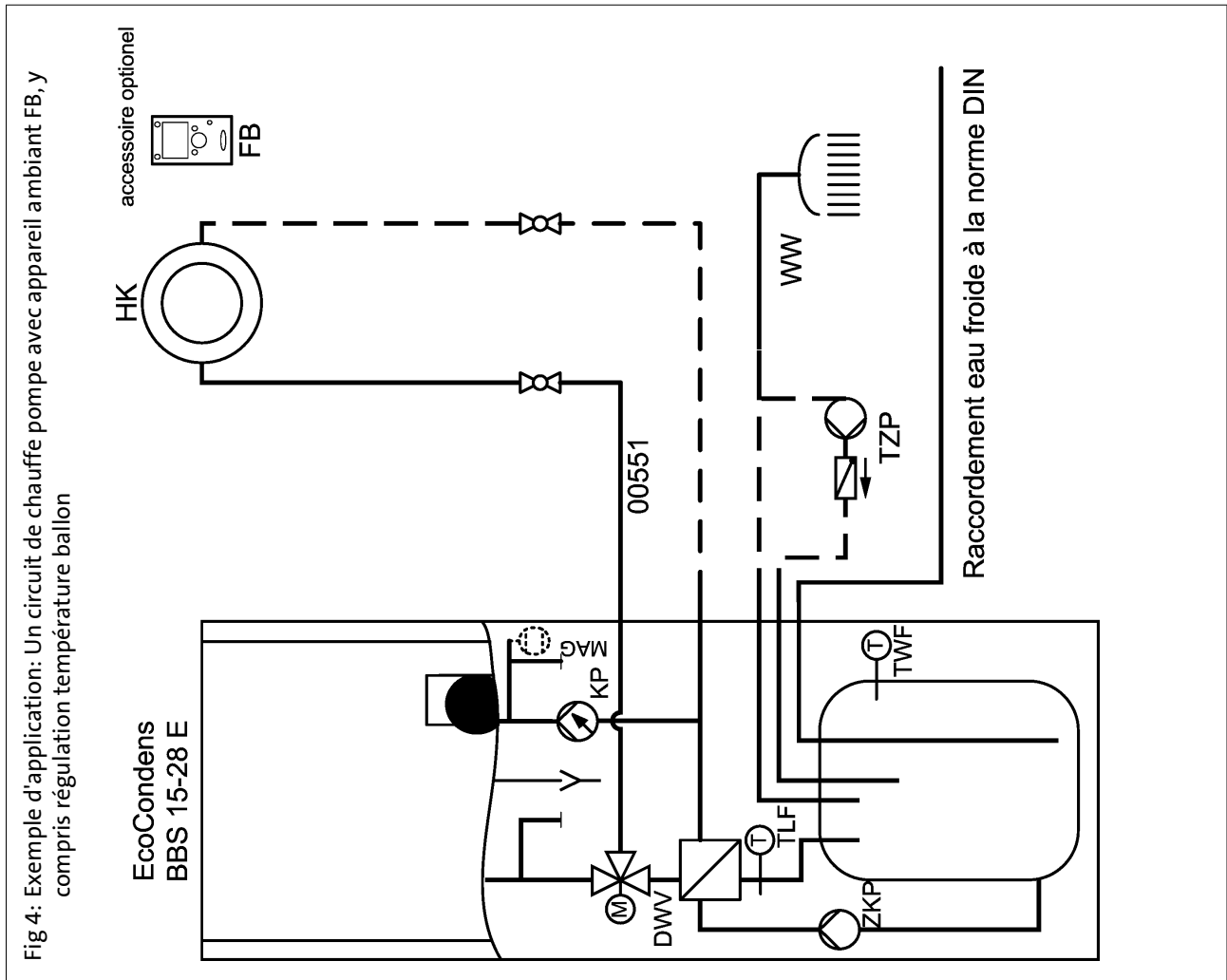
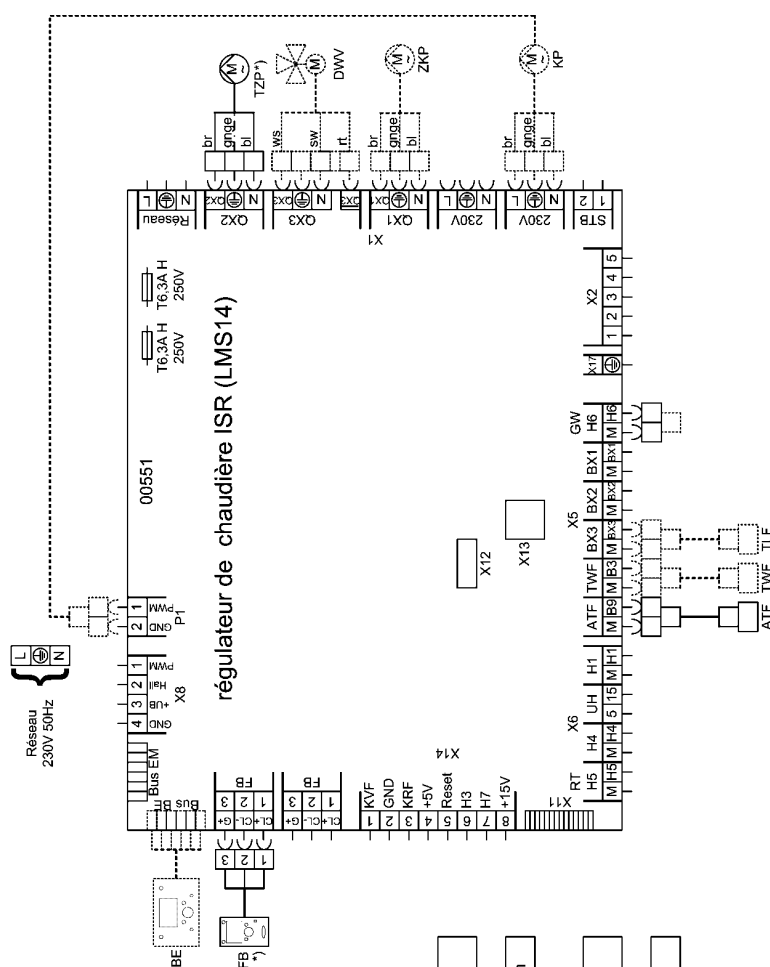


Fig 5: Schéma de branchement



Le réglage de paramètre correspond au réglage de base en usine.

Pour l'utilisation d'une pompe de circulation, il faut en plus:

Menuepunkt/Configuration:	Fonction	Réglage
5891	Sortie par relais QX2	Pompe de circulation

Lorsque vous utilisez un ballon à serpentin:

Menuepunkt/Configuration:	Fonction	Réglage
5890	Sortie par relais QX1	Sans

Avant l'installation

Fig 6: Exemple d'application: Un circuit de chauffe pompe et un circuit de chauffe mélangeur avec appareil ambiant, y compris régulation de température ballon

Remarque: Tous les deux circuits peuvent être maniés par un appareil ambiant (p. ex. chauffage au sol).

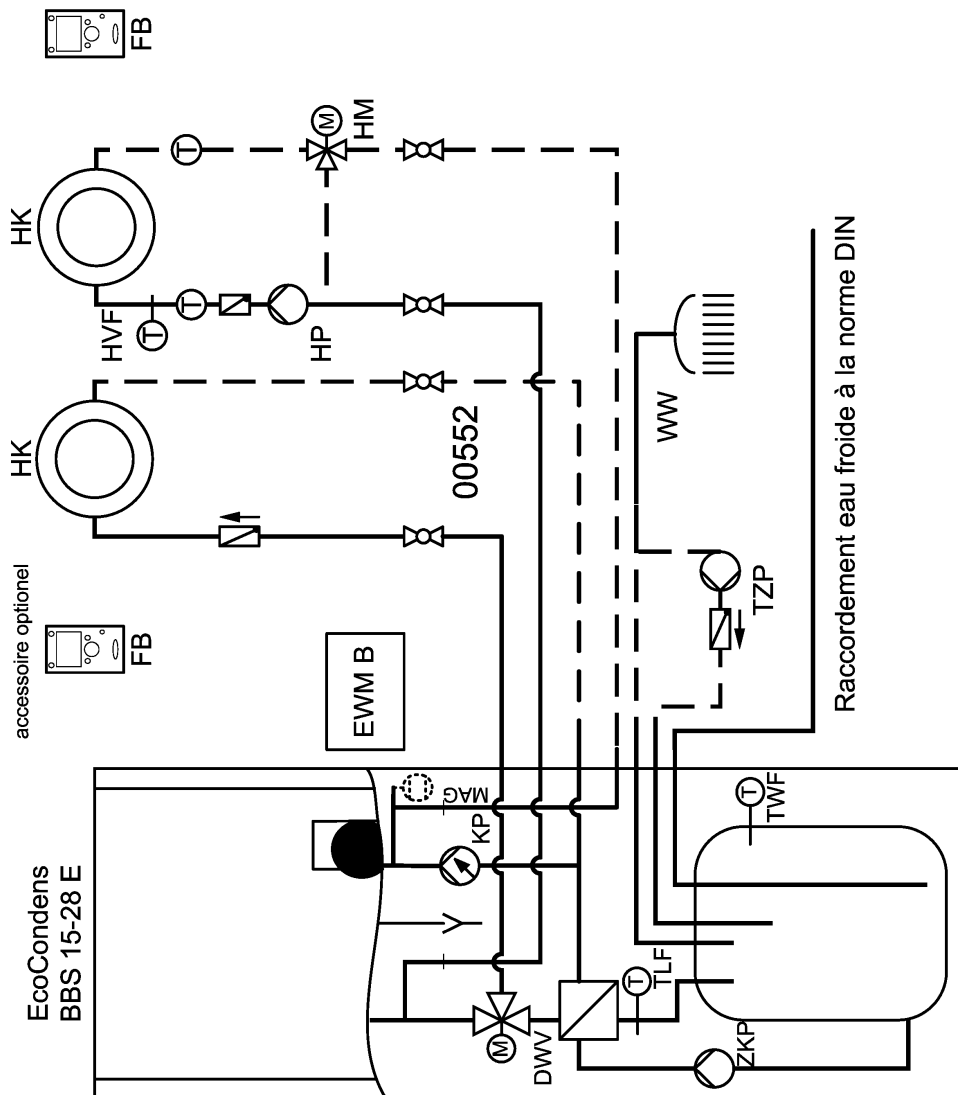
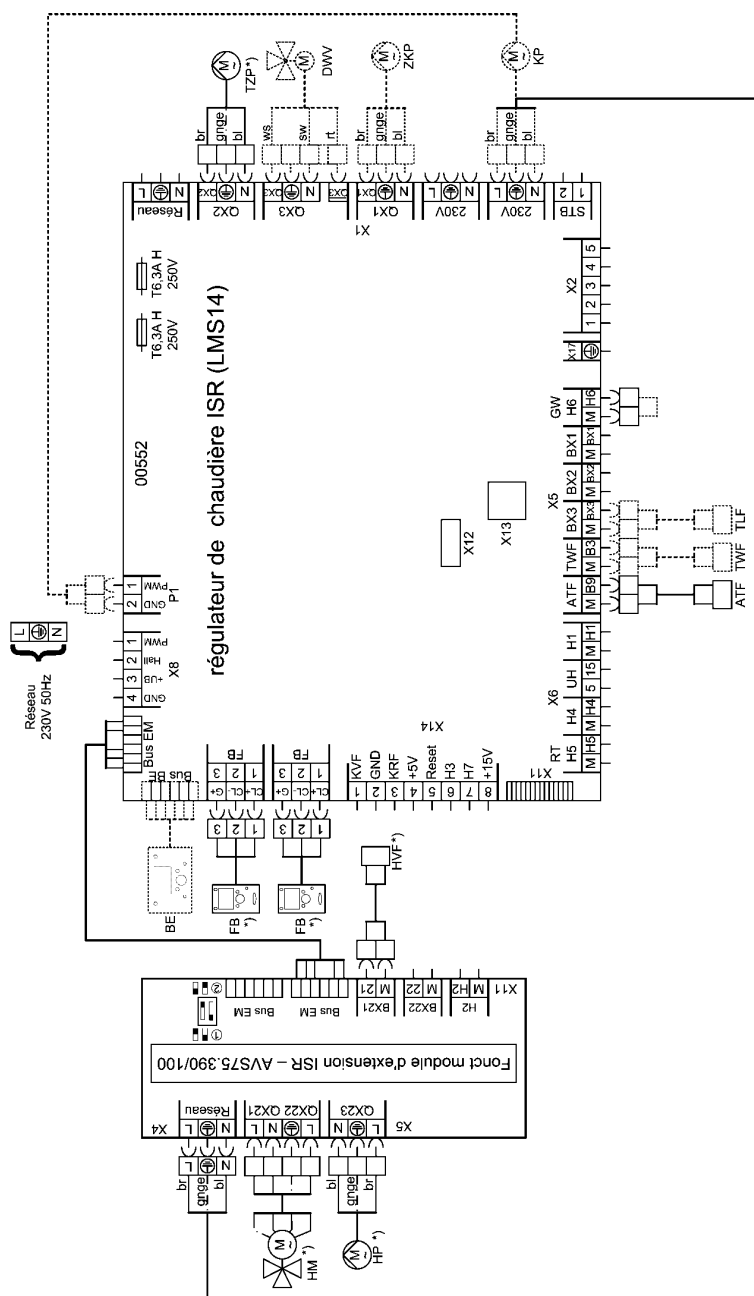


Fig 7: Schéma de branchement



Lors de l'utilisation d'un appareil ambiant RGT pour CC 2, il faut en plus régler le paramètre suivant à RGT de CC 2:

Réglage de paramétrage ISR:

Menuepunkt	Fonction	Réglage
40	Utilisation	Appareil amb. 2

Lorsque vous utilisez un ballon à serpentin:

Menuepunkt	Fonction	Réglage
5890	Sortie par relais OX1	Sans

Réglage de paramétrage ISR:

Menuepunkt	Fonction	Réglage
6020	Fonct module d'extension 1	Circuit chauffage 2
5715	Circuit chauffage 2	Marche

Pour l'utilisation d'une pompe de circulation, il faut en plus:

Menuepunkt	Fonction	Réglage
5891	Sortie par relais OX2	Pompe de circulation



Vous trouverez d'autres exemples d'application (circuits de chauffe de mélangeurs, raccordement solaire, etc.) dans le Manuel de programmation et d'hydraulique.

Avant l'installation

4.10 Légende

Appellation de la sonde:

Appellation dans la hydraulique	Appellation dans la règlement	Fonction / Explication	Type
ATF	Sonde de temp. extérieure B9	Messen der Außentemperatur	QAC34
HVF	Sonde de départ B1/B12/B16	Sonde départ circuit vanne mélangeuse	D 36
KRF	Sonde retour chaudière B7	Jauger temp. retour de chaudière, p.ex. pour une elevation temp. retour (protection)	Z 36
RTF	Sonde retour ligne B73	Jauger temp. d'installation p.ex. pour une elevation temp. retour (solair)	Z 36
VFK	Sonde départ commun B10	Jauger temp. départ d'installation p.ex. après bouteille de mélange	Z 36
RFK	Sonde retour cascade B70	Jauger température retour cascade	Z 36
TWF	Sonde ballon B3	Jauger température ECS supérieure	Z 36
TWF2	Sonde ballon B31	Jauger temp. ECS intérieure ou temp. ballon tampon	Z 36
TLF	Sonde charge ECS B36	Jauger temp. à charger / chargement ECS	D 36
SKF	Sonde collecteur solaire B6	Jauger température collecteur	Z 36
SKF2	Sonde collecteur solaire B61	Jauger temp. Collecteur 2ème champ des collecteurs (est / ouest)	Z 36
SVF	Sonde départ solaire B63	Jauger température départ circuit solaire	Z 36
SRF	Sonde retour solaire B64	Jauger température retour circuit solaire	Z 36
PSF1	S. de ballon tampon en haut B4	Jauger température supérieure ballon tampon	Z 36
PSF2	S. de ballon tampon en bas B41	Jauger température intérieure ballon tampon	Z 36
PSF3	S. de ballon tampon centre B42	Jauger température ballon tampon au milieu	Z 36
FSF	Sonde chaud comb sold B22	Jauger température chaudière bois	Z 36
SBF	Sonde piscine B13	Jauger température piscine	Z 36
KVF	Sonde départ chaudière B2	Jauger température chaudière bois	Z 36

Type D est une sonde de contact, type Z est une sonde à plongeur, la sonde de capteur a un fil noir, les sondes de SOR sont Pt 1000 .

Pompes:

Appellation dans la hydraulique	Appellation dans la règlement	Fonction / Explication
TLP	Pompe ECS Q3	Pompe chargement ECS
TZP	Pompe bouclage ECS Q4	Pompe ECS circulation
SDP	Ppe déstratif. ECS Q35	Mélanger ballon ECS pendant fonction anti - legionella
SUP	Ppe trnsfert stockage Q11	Transborder de ballon tampon à ballon ECS
ZKP	Ppe ECS circuit interm Q33	Pompe ECS 2 ème circuit systeme à chargement
HP	Pompe CC Q2; Q6	Pompe du circuit
HKP	Pompe CCP Q20	Pompe pour circuit HKP
SKP	Pompe collecteur solaire Q5	Pompe circuit solair
SKP2	Pompe collecteur solaire 2 Q16	Pompe 2 ème circuit solaire (est / ouest)
FSP	Pompe chaud Q10 manque	Pompe chaudière bois
ZUP	Pompe primaire Q14	Pompe supplémentaire pour alimenter un circuit distant
SBP	Hx-Pompe Q15, Q18, Q19	Pompe à piscine
H1	H1-Pompe Q15	Pompe circuit haute température, p.ex. ventilation
H2	H2-Pompe Q18	Pompe circuit haute température, p.ex. ventilation
H3	H3-Pompe Q19	Pompe circuit haute température, p.ex. ventilation
BYP	Pompe de bipasse Q12	Pompe pour garder la température retour (protection chambre de combustion)
SET	Pompe échang. ext. sol K9	Pompe 2 ème côte échangeur circuit solaire
KP	Pompe H3 Q1	Pompe chaudière à fioul ou à gaz (fonctionnement en parallel de la chaudière)

Régler des valves:

Appellation dans la hydraulique	Appellation dans la règlement	Fonction / Explication
DWV		Vanne trois voies non spécifiés
DWVP	Ppe / vanne bal stock sol K8	Commute circuit solaire au ballon tampon
DWVS	Ppe / vanne piscine sol K18	Commute circuit solaire à piscine
DWVE	Vanne arrêt générateur Y4	Separe la chaudière des circuit hydrauliquement
DWVR	Vanne retour bal. stock Y15	Commute retour d'installation à elevation temp. retour (exploitation d'énergie solaire)
HM	Vanne mé. CC Y1/2; Y3/4	Vanne mélangeuse
USTV		Soupape différentielle (côte client)

Non spécifiés:

Abréviation	Fonction / Explication
BE	Module de commande
Bus BE	Branchement bus pour le tableau de commande
Bus EM	Branchement bus pour le module d'extension
FB	Branchement appareil ambiant RGT
BXx	Entrée multifonctionele (entrée sonde)
QXx	Sortie multifonctionele
H1; H2; H3	Entée multifonctionele (sans potential)

Abréviation	Fonction / Explication
TWW	ECS chaude
TWK	ECS froide
TWZ	Circulation ECS
S1	Interrupteur
F1	Fusible
FB	Raccordem. appareil ambiante RGT; RGTf; RGTK
*)	Accessoire côté client

5. Montage

5.1 Accessoires pour BBS

Pour simplifier le montage (notamment lors d'un montage mural), vous pouvez pour le BBS

- AEH 1/2": kit d'arrêt forme angulaire
- IS-BBS: kit d'installation BBS
- ZPG-O B BBS: kit de pompe de circulation BBS sans minuterie
- MAG-BBS: kit - vase de dilatation à membrane (12 l) BBS
- MAR-BBS: kit - raccord mélangeur BBS (accessoire).

5.2 Raccordement du circuit de chauffe



Attention! Le raccord du circuit de chauffe ainsi que le raccord d'eau froide et eau chaude s'effectuent aussitôt après la mise en place du ballon!

Un soudage ou brasage n'est pas autorisé, (la garantie expire!).

Procéder au raccordement du circuit de chauffe à l'aide de raccords à vis à étanchéité plate sur le départ et le retour de la chaudière.

Des robinets d'arrêt doivent être montés sur le départ et le retour.. Pour simplifier le montage, il est possible d'utiliser le kit d'arrêt AEH (accessoire).



Conseil: Monter un filtre de chauffage.

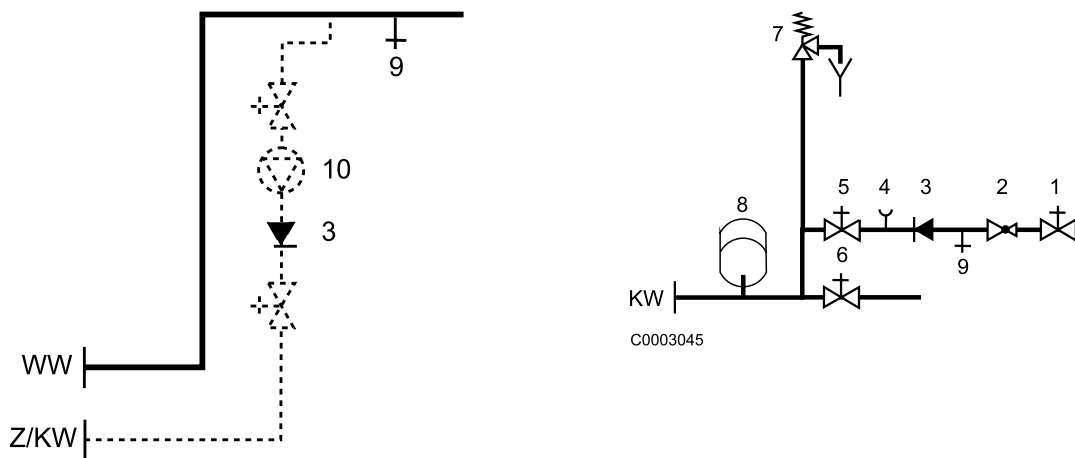
Le montage d'un filtre dans le retour du chauffage est recommandé. Sur les anciennes installations, il faut rincer soigneusement tout le système de chauffage avant le montage.

5.3 Raccord d'eau froide et chaude

Le branchement du ballon SSP ou RSP doit s'effectuer selon DIN 1988 (voir Fig 8).

Montage

Fig 8: Raccord d'eau froide selon DIN 1988



A mettre à disposition côté client

- | | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| 1 Robinet d'arrêt | 6 Valve de vidage |
| 2 Manodétendeur (si nécessaire) | 7 Valve de sécurité |
| 3 Système anti-reflux | 8 Vase d'expansion suivant DIN 4807-5 |
| 4 Tubulure de raccordement manomètre | 9 Valve de vidage |
| 5 Robinet d'arrêt | 10 Pompe de circulation d'eau froide |



Attention! Contrôler l'étanchéité! La pression d'essai dépend du producteur de chaleur (voir *caractéristiques techniques*).

5.4 Valve de sécurité

Sur les installations de chauffe ouvertes, raccorder la conduite de départ et la conduite retour de sécurité ; dans le cas d'une installation de chauffage fermée, monter le vase d'expansion à membrane.



Attention!

La tuyauterie d'évacuation de la soupape de sécurité doit être réalisée de manière qu'une augmentation de la pression ne soit pas possible lors d'une réponse de la valve de sécurité. Le conduit ne doit pas déboucher à l'air libre, son embout doit être libre et pouvoir être observé. L'eau du circuit de chauffe qui pourrait fuir doit être évacuée sans danger.

5.5 Raccorder le vase d'expansion à membrane (MAG)

Le MAG destiné au BBS doit systématiquement être raccordé sur le raccord MAG disponible (voir chapitre *Entretien; vues de la chaudière*) dans le retour.



Conseil: Le kit MAG (accessoire) peut ici être utilisé.

5.6 Variante d'installation 1

Installation de la BBS avec distance à mur; sans accessoires



Ici, la variante d'installation 1 (installation standard) est décrite. Les instructions "Premier pas" fournies avec l'élément ballon doivent être observées!

Les instructions "Premier pas" se compose de 2 parties:

- **Variante d'installation 1:**

Installation de la BBS avec distance à mur; sans accessoires (*Installation standard*)

- Pour cette installation standard avec distance à mur, on n'a pas besoin d'accessoire sauf l'AEH.



Remarque : C'est prévu, p.ex. pour une installation existante.

- **Variante d'installation 2:**

Installation de la sans distance à mur; avec accessoire (IS-BBS, ZPG-BBS)

- Pour cette installation ans distance à mur, on a besoin le set d'installation IS-BBS et le ZPG-BBS !



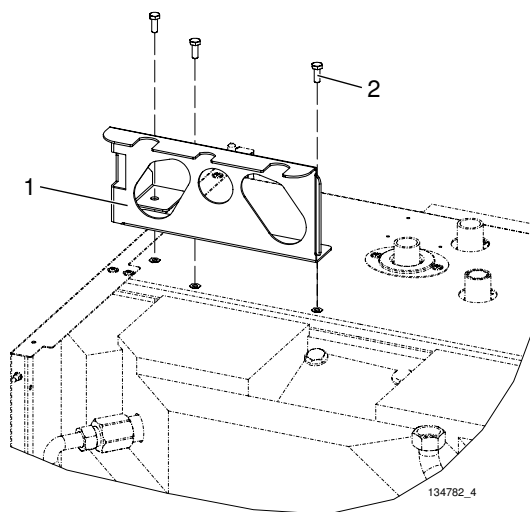
Remarque : Tous les composants comme la vase d'expansion d'eau chaude sanitaire, le groupe de sécurité et la pompe de circulation sont montés dans la chaudière BBS.

5.7 Montage élément de ballon (type RSP ou SSP)

1. Placer l'élément ballon au lieu prévu pour l'emplacement

2.

Fig 9: Monter la console



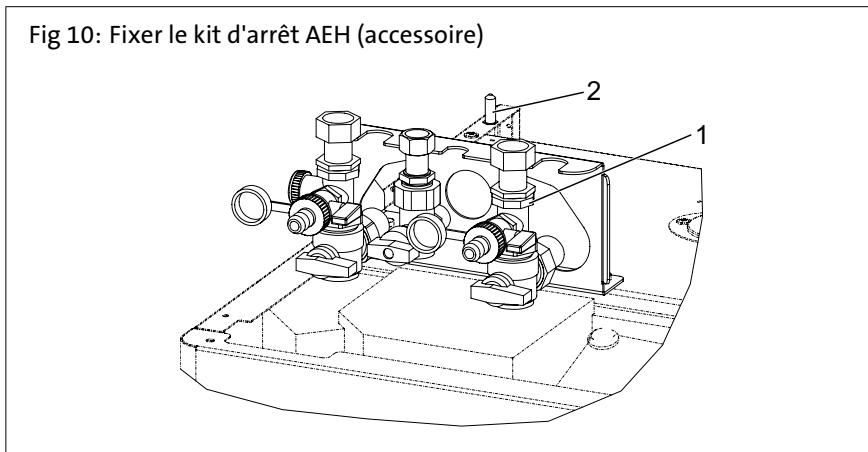
Monter la console avec les vis fournies; voir Fig 9

Attention! Ne visser fermement les vis qu'après le montage de l'élément de la chaudière !



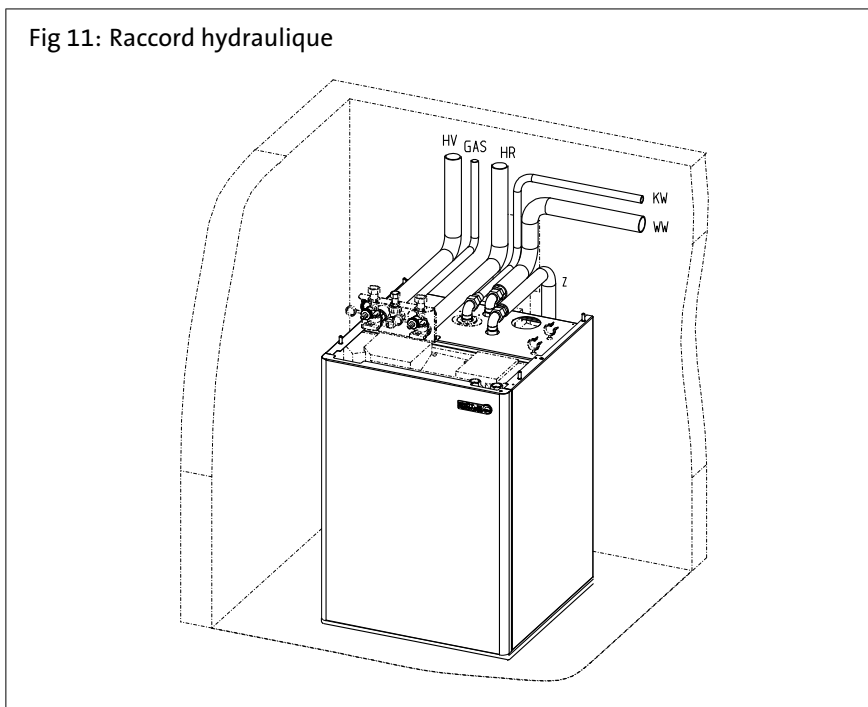
Montage

3. Fig 10: Fixer le kit d'arrêt AEH (accessoire)



Visser le kit d'arrêt AEH¹⁾ sur la console; voir Fig 10.
Introduire les robinets d'arrêt dans les ouvertures de la console jusqu'à la butée et les bloquer en fixant les contre-écrous (1).

4. Fig 11: Raccord hydraulique



Attention! Maintenant BBS raccorder hydrauliquement; voir Fig 11!



Effectuer toute l'installation hydraulique du BBS (HV, HR, gaz, KW, WW et Z) avec le réseau de tuyauterie de l'installation de chauffage.

5. **Avant le montage de l'élément chaudière, le contrôle de la pression du chauffage doit être effectué**, puisque ces endroits sont plus facilement accessibles en cas de fuites éventuelles!



Attention! Contrôle de la pression du chauffage!



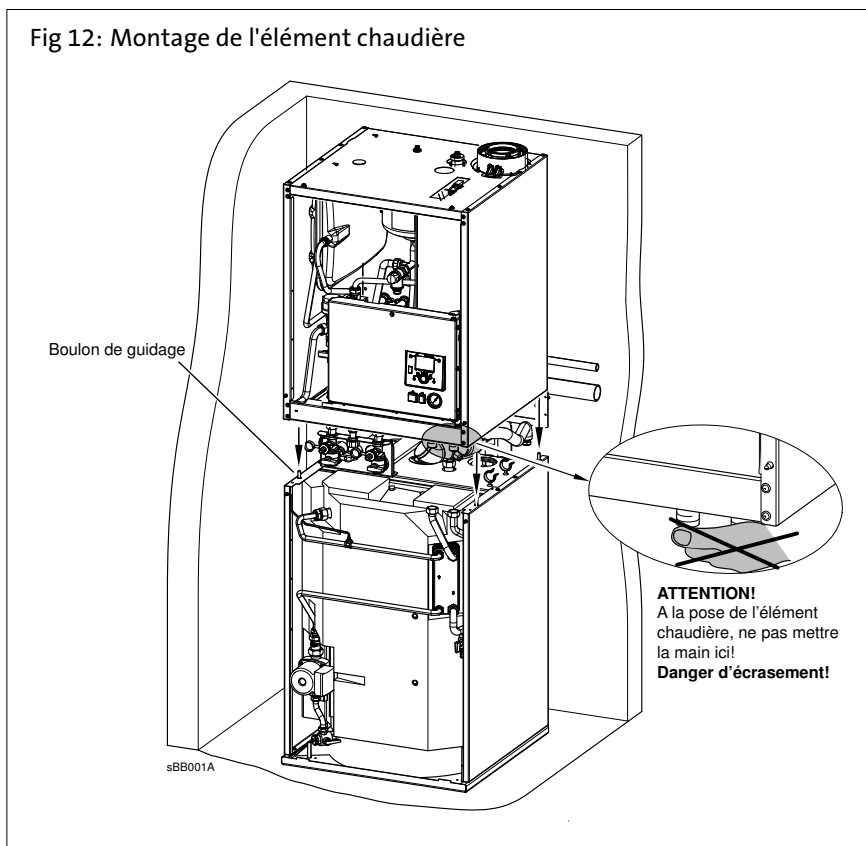
Attention! uniquement pour Serie E: Un changement de programmation doit avoir lieu lors de l'utilisation avec un ballon à serpentin RSP !

Si la chaudière est exploitée avec le ballon à serpentin BBS RSP, le progr. n° 5890 (sortie de relais QX1) doit être programmé sur le paramètre "Aucun".

¹⁾ accessoire

5.8 Montage de l'élément chaudière

1. Fig 12: Montage de l'élément chaudière



Visser quatre boulons de guidage sur les parois latérales de l'élément chaudière; voir Fig 12.

retirer la paroi avant de l'élément chaudière (la dégager vers l'avant) Retirer la paroi avant de l'élément chaudière. A cette fin, visser les vis de verrouillage qui se trouvent sur la face supérieure de l'élément chaudière.

2. Placer l'élément chaudière sur l'élément ballon; voir Fig 12



Attention! Risque de coincement!

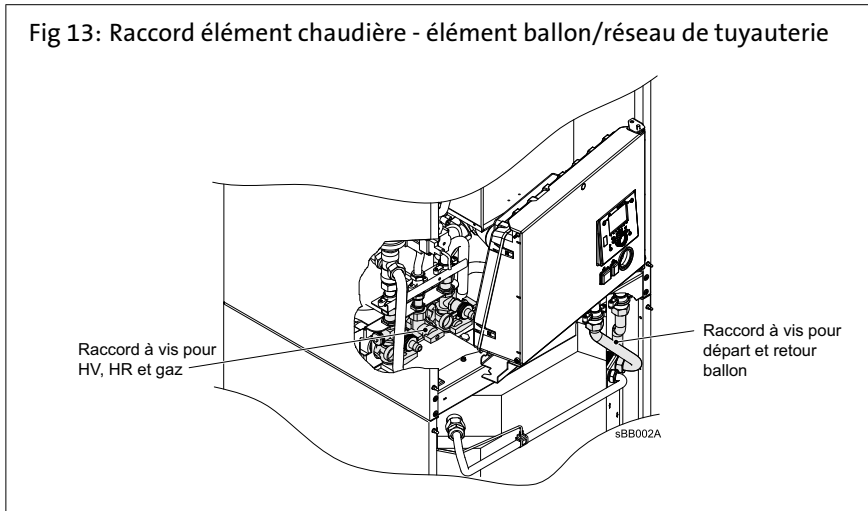
Ne pas placer les mains dans la zone marquée (Fig 12) de la traverse; lors de la pose, il y a risque d'être coincé!

pour porter l'élément chaudière, se servir de la traverse avant et de la traverse arrière, **ne pas porter la chaudière par ses parois latérales!** Positionner l'élément chaudière avec précaution sur l'élément ballon à l'aide des boulons de guidage.

Montage

3.

Fig 13: Raccord élément chaudière - élément ballon/réseau de tuyauterie



Réaliser la tuyauterie de l'élément chaudière avec l'élément ballon ou le réseau de tuyauterie; voir *Fig 13*

ne pas oublier les joints!

Rabattre l'unité de régulation pour la liaison du kit d'arrêt AEH avec l'élément chaudière. À cette fin, débloquer la vis se trouvant sur la traverse avant.

6. Installation

6.1 Limitation du débit sur les ballons à couches SSP (remplacement du diaphragme EC)

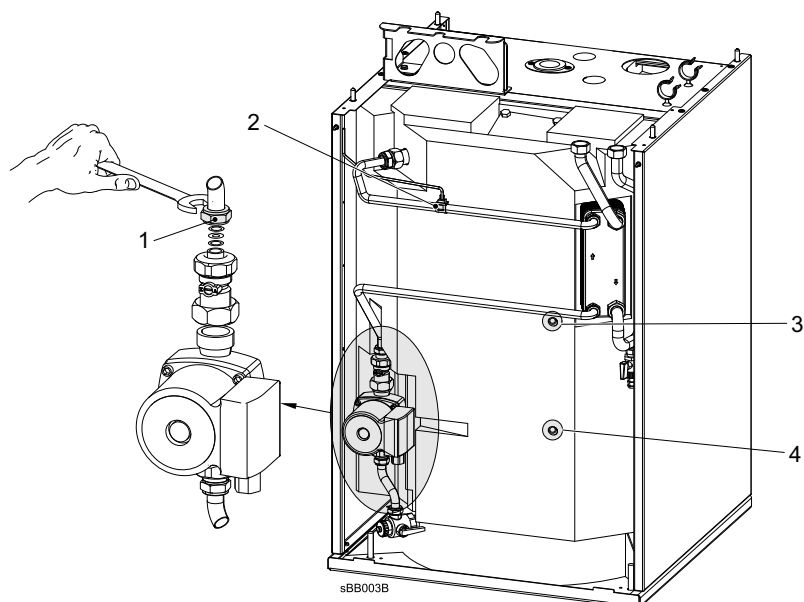
C'est pour limiter le débit lors du chargement du ballon à couches que le diaphragme eau chaude (fourni avec le ballon) doit être remplacé sur les chaudières **BBS 15 et BBS 28!**

- BBS 20: *équipement en série*; (le diaphragme n'a pas besoin d'être remplacé!)
- BBS 15: utiliser diaphragme BBS 15
- BBS 28: utiliser diaphragme BBS 28



Attention! Remplacer éventuellement le diaphragme EC!

1. Fig 14: Remplacer le diaphragme CE (ballon à couches SSP uniquement)



- 1 Débloquer l'écrou, pour remplacer le diaphragme EC
- 2 Sonde de charge d'eau potable QAR 36
- 3 Doigt de gant, en haut (mode économique)
- 4 Doigt de gant, en bas (mode confort)

Pour remplacer le diaphragme, débloquer le raccord à vis (1/2") se trouvant au-dessus de l'antithermosiphon et remplacer le diaphragme éventuellement (Fig 14).

2. Contrôler l'étanchéité!

6.2 Raccord sonde ballon



Les remarques électrotechniques (chapitre *Branchement électrique*) et le schéma de câblage de la chaudière de condensation sont à observer!

Installation

Ballon à serpentin RSP:

- Poser la sonde d'eau potable TWF sur le côté gauche de la chaudière vers le bas en direction du doigt de gant de la chaudière et la fixer à l'aide d'un système de sécurité pour sonde.
- seulement lors de série E: Le progr, n° 5890 (sortie de relais QX1) **doit** être programmé sur le paramètre "Aucun".

Ballon à couches SSP:

- Poser la sonde à eau potable TWF sur le côté gauche de la chaudière vers le bas soit vers le doigt de gant du ballon supérieur (mode économique) ou vers le doigt de gant du ballon inférieur (mode confort) et la fixer à l'aide du dispositif de sécurisation pour sonde (voir Fig 14).
- jusqu'à BBS; série C:
Guider les conduites de la sonde de charge d'eau potable B4 et de la pompe de charge d'eau potable TLP sur le côté gauche du ballon vers le haut en direction du caisson du tableau de commande de la chaudière et enficher les connecteurs dans les douilles respectives:
 - B4 sur X15 / B4
 - TLP sur X4 / TLP
- BBS; série E:
Guider les conduites de la sonde de charge d'eau potable TLF et de la pompe ccr interm ECS ZKP sur le côté gauche du ballon vers le haut en direction du caisson du tableau de commande de la chaudière et enficher les connecteurs dans les douilles respectives:
 - TLF lors de X5 / BX3
 - ZKP lors de X1 / QX1



Remarque pour l'étanchéification à bride du ballon

Après la première chauffe et le refroidissement du ballon, les raccords à vis à bride doivent être serrés en croix à l'aide d'une clé dynamométrique et l'étanchéité de la bride doit être contrôlée (couple voir *Manuel d'installation*).

6.3 Raccordement du circuit de chauffe

Procéder au raccordement du circuit de chauffe à l'aide de raccords à vis à étanchéité plate sur le départ et le retour de la chaudière.



Conseil: Monter un filtre de chauffage.

Le montage d'un filtre dans le retour du chauffage est recommandé. Sur les anciennes installations, il faut rincer soigneusement tout le système de chauffage avant le montage.

6.4 Valve de sécurité

Sur les installations de chauffe ouvertes, raccorder la conduite de départ et la conduite retour de sécurité ; dans le cas d'une installation de chauffage fermée, monter le vase d'expansion à membrane.



Attention!

La tuyauterie d'évacuation de la soupape de sécurité doit être réalisée de manière qu'une augmentation de la pression ne soit pas possible lors d'une réponse de la valve de sécurité. Le conduit ne doit pas déboucher à l'air libre, son embout doit être libre et pouvoir être observé. L'eau du circuit de chauffe qui pourrait fuir doit être évacuée sans danger.

6.5 Eau de condensation

Une évacuation directe de l'eau de condensation dans le système domestique des eaux usées est uniquement autorisée lorsque le système est constitué de matériaux résistants à la corrosion (p. ex. tuyaux en PP, grès, entre autres). Si ce n'est pas le cas, la cartouche de neutralisation BRÖTJE doit être installée (accessoire).

L'eau de condensation doit pouvoir s'écouler librement dans une trémie.. L'installation d'un bouchon anti-odeur est obligatoire entre la trémie et le système d'eau usée. Le flexible de l'eau de condensation de la BBS s'insère dans l'ouverture du sol. S'il n'y a aucune possibilité de déversement en dessous du niveau de l'écoulement d'eau de condensation, nous recommandons l'utilisation d'un dispositif de neutralisation et de refoulement BRÖTJE.



Attention! Risque d'endommager de l'appareil!

Avant la mise en service, remplir d'eau l'écoulement d'eau de condensation dans la BBS. A cette fin, et avant le montage du tuyau à gaz de fumée, remplir la tubulure à gaz de fumée avec 0,25 l d'eau.

6.6 Colmatage et remplissage de l'installation

- Remplir l'installation de chauffage par le retour de BBS (voir indications techniques)!
- Contrôler l'étanchéité (pression d'essai de l'eau max. 3 bar).

6.7 Raccord des gaz de fumée

La conduite de gaz de fumée doit être posée pour le fonctionnement de la BBS comme chaudière à gaz à condensation avec des températures de gaz inférieures à 120°C (conduite de gaz de fumée de type B). Le système de conduites de gaz de fumée KAS agréé BRÖTJE est prévu pour cela (*Fig 15*).



Remarque: Ce système utilisé en liaison avec la BBS a été contrôlé et certifié par l'organisme DVGW. Respecter la notice de montage jointe au système.

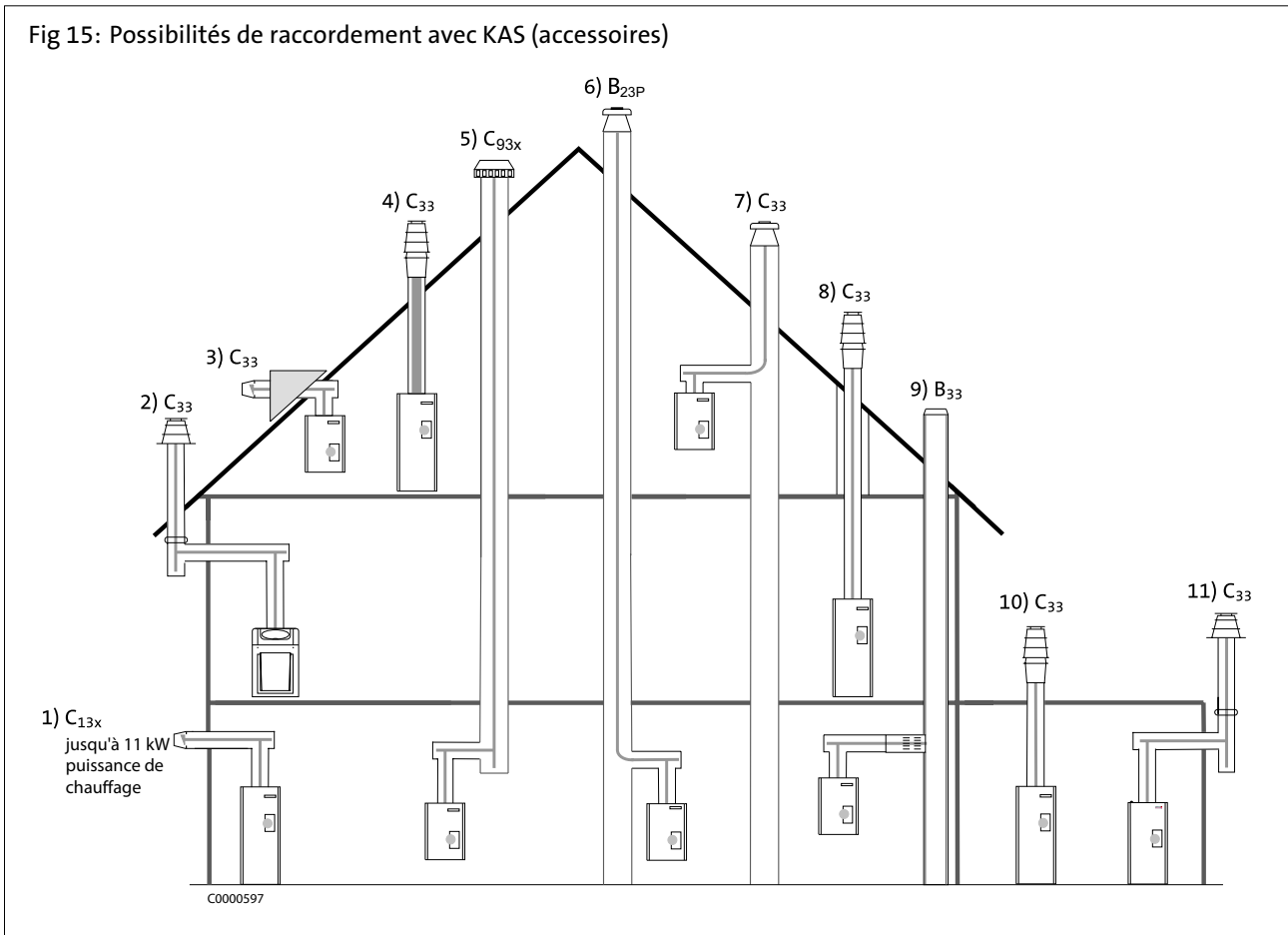
Numéro d'agrément du système de conduites de gaz de fumée KAS 60 et 80

Les systèmes de conduite gaz de fumée disposent des numéros d'agrément suivants:

- KAS 60 à paroi simple Z-7.2-1104
- KAS 80 à paroi simple Z-7.2-1104
- KAS 80 concentrique Z-7.2-3254
- KAS 80 flexible Z-7.2-3028

Installation

Fig 15: Possibilités de raccordement avec KAS (accessoires)



6.8 Conduite de gaz de fumée

Tab. 6: Longueurs de conduites de gaz de fumée admissibles pour KAS 60 (DN 60/125) et 80 (DN 80/125)

Kit de base		KAS 60/2 à paroi simple dans la gaine, indépendamment d.-g.				KAS 60/2 avec LAA à paroi simple dans la gaine, en fonction de d.-g.							
Puissance installée de l'appareil	[kW]	14-15	20	22	-	14-15	20	22	-				
Longueur horizontale max.	[m]	3				3							
Longueur totale max. du conduit à gaz de fumée	[m]	10	10	9	-	17	15	13	-				
Nombre max. de renvois sans déduction de la longueur totale		2				2							
Kit de base		KAS 80/2 à paroi simple dans la gaine, indépendamment d.-g.				KAS 80/2 avec LAA à paroi simple dans la gaine, en fonction de d.-g.				KAS 80/2 avec K80 SKB concentrique dans la gaine, indépendamment d.-g.			
Puissance installée de l'appareil	[kW]	14-15	20-24	28	38	14-15	20-24	28	38	14-15	20-24	28	38
Longueur horizontale max.	[m]	3				3				3			
Longueur totale max. du conduit à gaz de fumée	[m]	11	16	23	11	25	25	25	15	11	16	17	8
Nombre max. de renvois sans déduction de la longueur totale		2				2				2			
Kit de base		KAS 80/5 R traversée de toit concentrique, indépendamment d.-g.-				KAS 80/6 concentrique sur le mur extérieur, indépendamment d.-g.				KAS 80 Raccord LAS concentrique vers le conduit de cheminée LAS, indépendamment d.-g.			
Puissance installée de l'appareil	[kW]	14-15	20-24	28	38	14-15	20-24	28	38	14-15	20-24	28	38
Longueur horizontale max.	[m]	3				3							
Longueur totale max. du conduit à gaz de fumée	[m]	11	16	20	11	8	10	14	8				
Nombre max. de renvois sans déduction de la longueur totale		0				2							
Kit de base		KAS 80 FLEX B conduite de gaz de fumée flexible, à paroi simple dans la gaine, indépendamment d.-g.				KAS 80 FLEX avec LAA conduite de gaz de fumée flexible, à paroi simple dans la gaine, en fonction de d.-g.				KAS 80/M B à paroi simple dans la gaine, métallique Capot à gaz de fumée indépendamment d.-g.			
Puissance installée de l'appareil	[kW]	14-15	20-24	28	38	14-15	20-24	28	38	14-15	20-24	28	38
Longueur horizontale max.	[m]	3				3				3			
Longueur totale max. du conduit à gaz de fumée	[m]	11	15	15	10	15	15	15	10	11	16	23	11
Nombre max. de renvois sans déduction de la longueur totale		2				2				2			

Installation

Kit de base		KAS 80/3 extension à DN 110 à paroi simple dans la gaine, indépendamment d.-g, KAS 80/3 avec LAA, indépendamment d.-g.					Raccord FU concentrique vers le conduit de cheminée FU avec LAA indépendamment d.-g.	
Puissance installée de l'appareil	[kW]	28	28	38	38	38	14-38	
Longueur horizontale max.	[m]	3						
Longueur totale max. du conduit à gaz de fumée	[m]	30	40	22	11	28		
Nombre max. de renvois sans déduction de la longueur totale		2	2	2	3	2		
Kit de base		KAS 80 AWA raccordement au mur extérieur Puiss. max. chauffage 11 kW (28 kW ECS) indépendamment d.-g.					KAS 80 AGZ alimentation séparée en air de combustion, à paroi simple dans la gaine,	
Puissance installée de l'appareil	[kW]	14-28			38	14-28		38
Longueur horizontale max.	[m]	2			-	3		
Longueur totale max. du conduit à gaz de fumée	[m]	2			-	22		8
Nombre max. de renvois sans déduction de la longueur totale		1			-	2		

6.9 Consignes générales pour le système de conduit des fumées

Normes et prescriptions

Outre les règles générales de la technique, il faut en particulier respecter :

- les dispositions du certificat d'accréditation joint
- les dispositions de réalisation de DVGW-TRGI, G 600
- Les dispositions des pays selon le décret allemand sur les foyers et le règlement en matière de construction



Attention: Du fait des différentes dispositions suivant les Länder et des utilisations variant d'une région à l'autre (conduit des fumées, ouvertures de nettoyage ou de contrôle, etc.), il est nécessaire de consulter un fumiste local compétent avant d'entamer le montage.

Conduits encrassés

Lors de la combustion de combustibles solides ou liquides, des dépôts se forment dans le conduit d'évacuation des fumées. De tels conduits, sans traitement préalable, ne sont pas adaptés à l'alimentation en air de combustion des générateurs. Si l'air de combustion doit être aspiré à travers un conduit de fumées existant, celui-ci doit être contrôlé et le cas échéant ramoné par un fumiste agréé. Si des défauts de construction (par ex. des joints de conduit anciens et friables) ne devaient pas permettre son utilisation comme conduit d'alimentation en air de combustion, des mesures adaptées devront être prises, par exemple la doublure en céramique du conduit de cheminée. Toute pollution de l'air de combustion par des produits tiers doit être entièrement exclue. S'il n'est pas possible de rénover en conséquence le conduit d'évacuation, le générateur de chaleur peut fonctionner sur un conduit des fumées concentrique indépendant de l'air ambiant. Un fonctionnement en fonction de l'air ambiant est sinon possible. Un ramonage conséquent par des fumistes agréés s'avère également nécessaire dans ces deux cas.

Exigences concernant les gaines

Les système d'évacuation des gaz doivent être disposés dans des gaines séparées et aérées à l'intérieur des bâtiments. Les gaines doivent être en matériaux ininflammables et indéformables. Tenue au feu de la gaine : 90 mn pour des bâtiments de hauteur moins élevée: 30 mn.

Le tuyau des fumées peut être coudé une fois dans la gaine avec un angle de 15 ou 30.

Protection contre la foudre



Risque de décharge électrique ! Danger de mort par foudre!

Le chapeau du conduit de fumée doit être intégré à l'éventuelle installation parafoudre et au réseau équipotentiel du bâtiment.

Ces travaux doivent être effectués par un technicien agréé spécialisé dans les installations électriques ou les parafoudres.

6.10 Montage du système de gaz de fumée

Montage avec pente

La tuyauterie d'évacuation doit être posée avec une pente en direction de la BBS afin que l'eau de condensation puisse s'écouler de la tuyauterie vers le collecteur centralisé d'eau de condensation de la BBS.

Pentes minimales:

- pour une tuyauterie horizontale: au moins. 3° (min. 5,5 cm / m)
- pour une traversée de mur extérieur: min. 1° (min. 2,0 cm / m)



Gants de protection

Attention! Risque de blessure par manque gants de protection !

Nous recommandons de porter des gants pendant les travaux de montage, en particulier lors de la coupe des tuyaux.

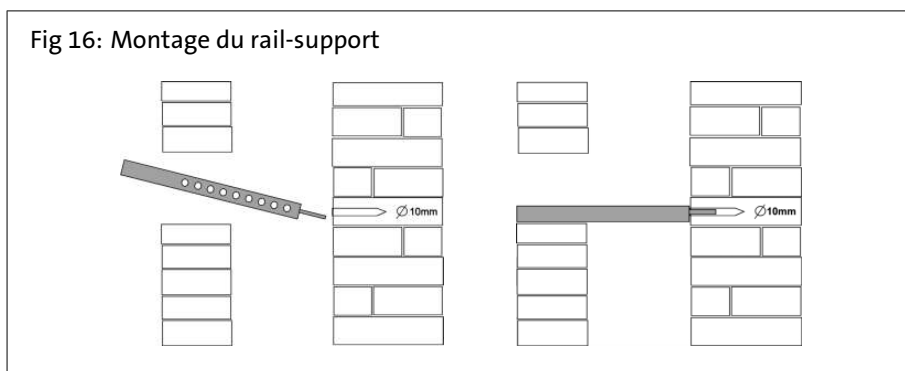
Raccourcissement des conduites

Il est possible de raccourcir tous les tubes DN 60, DN 80 et DN 110 et tous les tubes concentriques DN 80/125 et DN 110/160. Les extrémités des tuyaux sciés doivent être soigneusement ébarbées. Dans le cas d'un raccourcissement d'un tube concentrique, un élément de tube d'au moins 6 cm de longueur doit être scié sur le tuyau extérieur. La rondelle-ressort de centrage du tube intérieur n'est plus nécessaire.

Préparation au montage

Pour fixer le rail-support dans le mur à l'opposé de l'ouverture de la gaine, prévoir un perçage de diamètre à la hauteur du bord inférieur de l'ouverture. ($d=10\text{ mm}$). Enfoncer ensuite le tenon du rail-support jusqu'en butée dans le forage (voir Fig 16).

Fig 16: Montage du rail-support



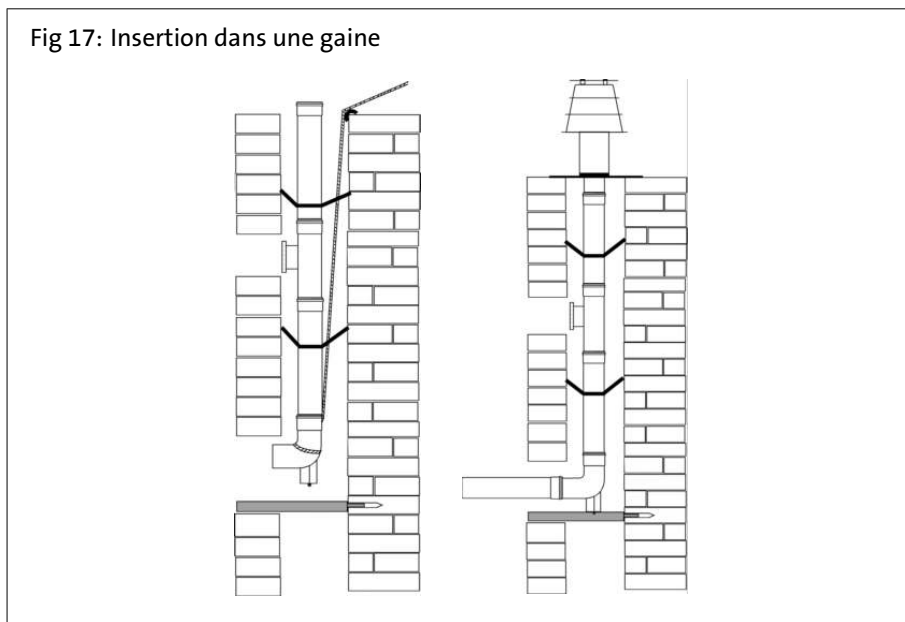
Insertion dans une gaine

La conduite de gaz de fumée est insérée par le haut dans la gaine. Pour cela, fixer une corde au niveau du pied d'appui et emmancher les tubes tronçon par tronçon. Afin que les éléments restent bien assemblés pendant le montage, la corde doit rester tendue jusqu'à la fin du montage de la conduite de gaz de fumée. Si des entretoises sont nécessaires, il faut les monter au moins tous les 2 mètres le long du tube.

Chanfreiner les entretoises à angle droit puis les centrer dans la gaine. Les tubes et les éléments doivent être montés de telle façon que les manchons soient agencés à contre-courant de l'eau de condensation.

Une fois les tubes insérés, placer et orienter le pied d'appui dans le rail-support (dans l'alignement, sans contraintes). La capote sur la souche de cheminée se monte de telle façon que les précipitations ne puissent pas s'introduire entre le conduit de fumées et la gaine et que l'air puisse circuler librement pour la ventilation arrière (voir Fig 17).

Fig 17: Insertion dans une gaine



Assemblage des éléments

Les tuyaux et les éléments doivent être insérés les uns dans les autres jusqu'en bout de manchon. Entre les différents éléments, utiliser uniquement les garnitures moulées d'origine du kit de montage ou des garnitures de remplacement d'origine. Avant l'insertion des éléments les uns dans les autres, les joints doivent systématiquement être enduits de pâte silicone fournie à la livraison. Lors de la pose des conduites, veiller à ce que les tubes soient montés dans l'alignement et sans contraintes, afin d'éviter toute fuite au niveau des joints.

Remplacer également les joints en cas de changement

Attention! Si les conduites de gaz de fumée sont démontées, utiliser de nouveaux joints pour le montage.



6.11 Travaux avec le système de gaz de fumée KAS

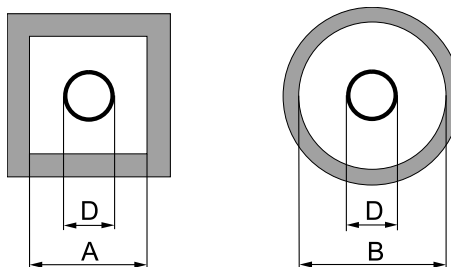
Renvois supplémentaires

Minoration de la longueur totale du conduit gaz de fumée:

- par courbe de 87° = 1,00 m
- par courbe de 45° = 0,50 m
- par courbe de 30° = 0,35 m
- par courbe de 15° = 0,20 m

Dimensions minimales de la gaine

Fig 18: Dimensions minimales de la gaine



Système	Diam. ext. manchon	Dimension intérieure mini de la gaine	
	D [mm]	côté court A [mm]	rond B [mm]
KAS 60 (DN 60) à paroi simple	74	110 ^{*)} /115	110 ^{*)} /135
KAS 80 (DN 80) à paroi simple	94	135	155
KAS 80 (DN 125) concentrique	132	173	190
KAS 80/3 (DN 110) à paroi simple	124	165	180
KAS 110	128	170	190
KAS 80 FLEX B (avec embouts d'assemblage ou de révision)	103	140	160
KAS 80 FLEX B (sans embouts d'assemblage ou de révision)	103	125	145

^{*)} seulement indépendant de l'air ambiant

Ventilation arrière

Dans le cas d'un fonctionnement de la en fonction de l'air ambiant avec KAS 80 et LAA, la gaine doit être munie d'une ventilation arrière sous le passage des gaz de fumée, dans la chaufferie. La section libre doit au moins s'élever à $A_{min} = 125 \text{ cm}^2$ et une grille d'arrivée d'air correspondante est disponible comme accessoire.

En cas de fonctionnement indépendant de l'air ambiant avec le KAS 80, la gaine ne doit pas disposer d'ouvertures. Les ouvertures de nettoyage et de contrôle des éléments intégrés dans la gaine doivent toujours être fermées lors du fonctionnement de la SOB.

Pour le raccordement à des cheminées agréées (mode de fonctionnement dépendant), le KAS 80 doit être utilisé en combinaison avec le LAA.

Cheminées déjà utilisées

Si une cheminée déjà utilisée pour des foyers de combustion au fioul ou aux combustibles solides est employée comme gaine pour la pose de la conduite de gaz de fumée concentrique, la cheminée doit auparavant avoir été soigneusement nettoyée par un spécialiste.



Remarque:

Prévoir impérativement dans la gaine une conduite de gaz de fumée concentrique, KAS 80 + K80 SKB ! Le conduit gaz de fumée concentrique doit être posé droit dans la gaine.

KAS 80: Occupation multiple des cheminées à gaz de fumée-air de différents fabricants

La cheminée d'air et de gaz de fumée choisie doit disposer d'un agrément de l'Institut allemand de technique de la construction (DIBt) sur son aptitude à fonctionner en occupation multiple

Le diamètre, les hauteurs et le nombre maximal d'appareils sont donnés dans les tableaux de dimensionnement du certificat d'agrément.

Hauteur au-dessus du toit

La hauteur minimale au-dessus du toit est définie par les prescriptions en vigueur sur les conduits de fumée et les installations à gaz de fumée.

6.12 Ouvertures de nettoyage et de contrôle



Attention! Nettoyer les conduits de fumées!

Les conduits de fumées doivent être ramonés, et leur section libre ainsi que leur étanchéité contrôlées.

Dans la chaufferie de BBS, il faut agencer au moins une ouverture de nettoyage et de contrôle.

Les conduits de fumées qui ne peuvent pas être contrôlés ou nettoyés à partir de l'embout doivent posséder une autre ouverture de nettoyage dans la partie supérieure de l'installation à gaz de fumées ou au-dessus du toit.

Les conduits de fumées sur un mur extérieur doivent posséder au moins une ouverture de nettoyage sur la partie inférieure de l'installation à gaz de fumée. Pour les installations à gaz de fumée avec des hauteurs de construction < 15,00 m, 15,00 m dans son tronçon vertical, une longueur de conduit < 2,00 m dans son tronçon horizontal et un diamètre de conduit maximal de 150 mm avec au plus un renvoi (sauf le renvoi direct sur la chaudière et dans la gaine), une ouverture de nettoyage et de contrôle dans la chaufferie de BBS suffit.

Les gaines des conduits de fumées doivent comporter aucune ouverture mises à part les ouvertures de nettoyage et de contrôle nécessaires ainsi que les ouvertures de la ventilation arrière du conduit de fumées.



Remarque: Pour ne pas entraver la combustion de la chaudière, un régulateur de tirage doit être installé dans le tuyau à gaz de fumée ou dans la cheminée.

6.13 Raccordement des gaz

Le raccordement au gaz doit être réalisé uniquement par un chauffagiste. Pour l'installation et le réglage côté gaz, il faut comparer les valeurs de réglage d'usine figurant sur les plaques signalétiques de la chaudière avec les conditions d'alimentation locales.

En amont de l'appareil à condensation à gaz, il faut installer une vanne d'arrêt agréée avec une vanne de fermeture anti-incendie.

s'agit de vieilles canalisations de gaz, il est recommandé d'installer un filtre gaz. Les résidus dans les tuyaux et tubulures doivent être retirés.

6.14 Contrôler l'étanchéité



Danger! Danger de mort par gaz!

L'étanchéité de toute la tuyauterie à gaz et notamment des assemblages doit être contrôlée avant leur mise en service.

La pression maximale de l'air utilisée pour le rinçage de la tuyauterie à gaz au brûleur à gaz s'élève à **60 mbar**.

Désaérer segment de gaz

Purger la canalisation du gaz avant la première mise en service. Pour cela ouvrir la tubulure de mesure pour la pression de raccordement, puis purger en respectant les mesures de sécurité. Après avoir effectué la purge, veiller à l'étanchéité du raccord!

Installation

6.15 Réglage effectué en usine

Le BBS est réglé en usine sur la sollicitation thermique théorique.
- Le type de gaz E (gaz naturel E avec indice Wobbe $W_{ON} = 15,0 \text{ kWh/m}^3$)

Le régulateur de pression du gaz de la robinetterie de gaz est scellé.

Variante gaz propane



Remarque:

Le message de dérangement „133” (voir tableau des codes d'erreurs) peut être provoqué par un niveau de gaz insuffisant ; il convient donc de vérifier le niveau de la citerne à gaz liquide.

6.16 Pression de branchement

La pression de branchement doit être comprise entre les valeurs suivantes :

- pour gaz naturel: 18 mbar - 25 mbar
- pour gaz propane: 37 mbar

La pression de raccordement est mesurée comme pression d'écoulement sur la tubulure de mesure de la robinetterie à gaz (Fig 19).



Danger! Danger de mort par gaz!

Ne pas mettre la BBS en service en cas de pression de raccordement en dehors de la plage recommandée!
En informer le fournisseur de gaz.

6.17 Teneur en CO₂

La teneur en CO₂ du gaz de fumée doit être contrôlée lors de la première mise en service, pendant la maintenance régulière de la chaudière, ainsi qu'après des travaux de modification sur l'appareil ou l'installation à gaz de fumée.

Teneur en CO₂ lors du fonctionnement, voir section *Caractéristiques techniques*.



Attention! Risque d'endommager du brûleur!

Des valeurs CO₂ trop *élevées* peuvent provoquer une combustion malsaine (valeurs CO élevées) et endommager le brûleur.

Des valeurs CO₂ trop *basses* peuvent provoquer des problèmes d'allumage.

Ne pas modifier la quantité d'air réglée d'usine.

6.18 Conversion du propane au gaz naturel ou vice-versa

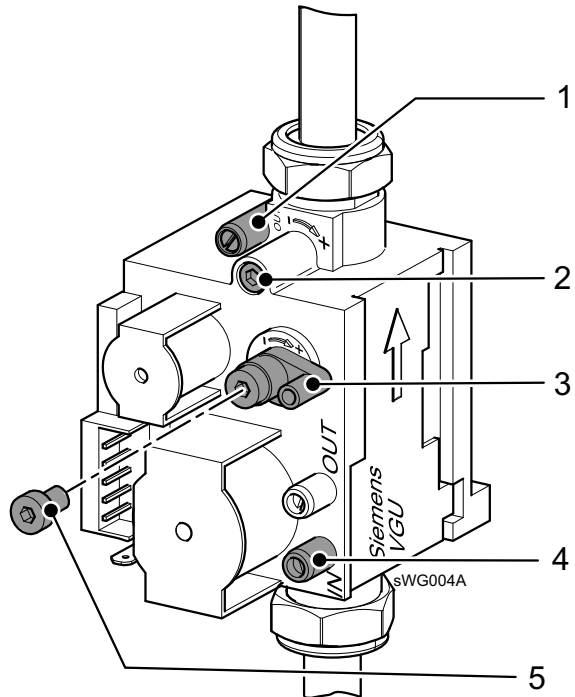


Danger! Danger de mort par gaz!

La transformation de la BBS à un autre type de gaz doit être réalisée uniquement par un chauffagiste. Le kit de transformation BRÖTJE gaz liquide (accessoire) doit être utilisé.

6.19 Vanne gaz

Fig 19: Vanne gaz



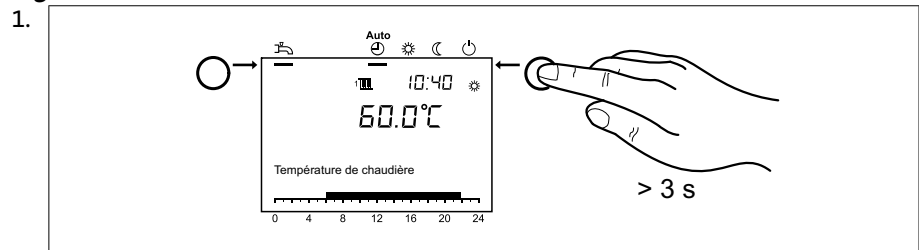
1 Tubulure de mesure pour la pression de l'injecteur

4 Tubulure de mesure pour la pression de raccordement

Installation

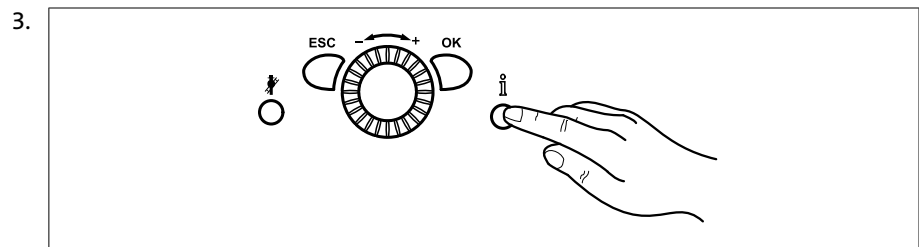
6.20 Fonction arrêt régulateur (réglage manuel du rendement du brûleur)

Pour le réglage et le contrôle des valeurs CO₂, la BBS est exploitée en **fonction arrêt régulateur**.



Appuyer sur la touche de mode Mode de chauffe pendant **env. 3 s**
=> le message *Fonction d'arrêt du régulateur marche* apparaisse au display.

2. Attendre jusqu'à ce que le display revienne sur l'affichage de base.



Appuyer sur la touche d'information
=> Le message *Réglage consigne arrêt brûleur* apparaît sur le display. Le degré de modulation est affiché.

4. Actionner la touche OK

= > La valeur théorique peut être modifiée.

5. Actionner la touche OK

=> Ainsi la valeur théorique est reprise par la régulation.



Remarque: On quitte la fonction d'arrêt du régulateur en appuyant sur la *touche de mode Chauffe* pendant env. 3 secondes, en atteignant la température maximale de la chaudière ou par une limitation de temps.

S'il y a un demande de chaleur du ballon d'eau chaude sanitaire, l'alimentation du ballon continue pendant la fonction arrêt du régulateur

6.21 Branchement électrique (généralités)



Risque de décharge électrique ! Tous les travaux électriques liés à l'installation doivent uniquement être effectués par des électriciens agréés !

- Alimentation réseau AC 230 V +6% -10%, 50 Hz

Lors de l'installation de la chaudière en Allemagne, les dispositions VDE et locales doivent être observées ainsi que les prescriptions concernées dans les autres pays. Le branchement électrique doit être effectué en respectant la polarité et de manière à ne pas confondre les pôles. En Allemagne, le branchement est effectué avec un dispositif d'enfichage dont la polarité ne peut pas être confondue ou sous la forme d'un branchement fixe. Un branchement fixe est préférable dans tous les autres pays.

La conduite de branchement secteur se trouvant sur la chaudière ou des conduites du type H05VV-F 3 x 1 mm² ou 3 x 1,5 mm² doivent être utilisées pour le branchement secteur.

Il est recommandé de disposer un interrupteur principal en amont de la BBS. Cet interrupteur doit pouvoir décommuter tous les pôles et présenter une ouverture de contact d'au moins 3 mm.

Tous les composants raccordés doivent être effectués conformément à VDE. Les conduites de branchement doivent être montées dans des passe-câbles.

Longueurs de conduites

Les conduites de bus/sondes ne sont pas conductrices de tension secteur mais d'une basse tension de protection. Elles **ne doivent pas être posées parallèlement aux câbles secteur** (signaux perturbateurs). Dans le cas contraire, des conduites blindées doivent être posées.

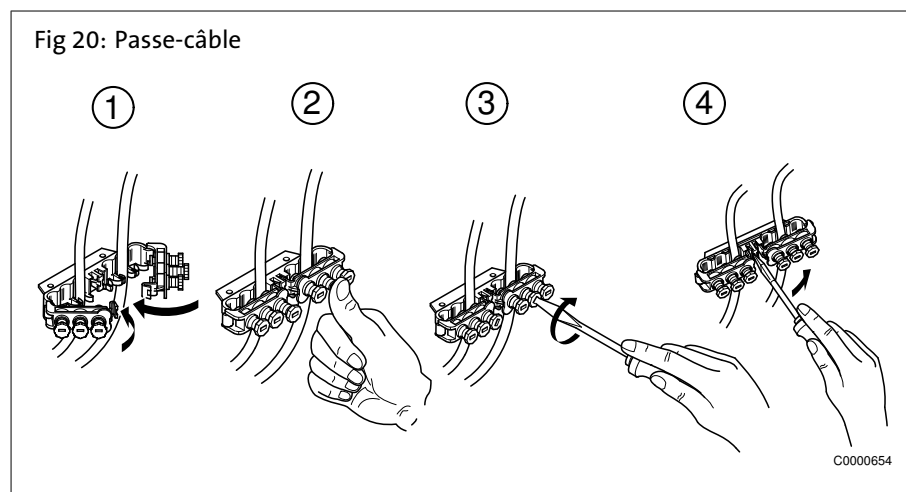
Longueurs de conduites autorisées pour toutes les sondes:

- Câble Cu jusqu'à 20m : 0,8 mm²
- Câble Cu jusqu'à 80 m: 1 mm²
- Câble Cu jusqu'à 120 m : 1,5 mm²

Types de câbles: par. ex. LIYY ou LiYCY 2 x 0,8

Passe-câbles

Toutes les conduites électr. doivent être fixées dans les passe-câbles du caisson du tableau de commande de la chaudière et être branchées conformément au schéma de câblage (Fig 20).



Pompes de circulation

L'intensité de courant admissible par sortie de pompe s'élève à $I_{N\max} = 1A$.

Protection par fusible de l'appareil

Protection par fusible de l'appareil dans la centrale de commande et de régulation ISR:

- Fusible secteur: T 6,3A H 250V

Raccordement sondes / composants



Risque de décharge électrique ! Lebensgefahr durch unsachgemäßes Arbeiten!

Le schéma de câblage doit être observé! Monter et raccorder l'accessoire selon les instructions jointes. Etablir le branchement secteur. Contrôler la mise à la terre.

Sonde de température extérieure (étendue de la fourniture)

La sonde de température extérieure est jointe à la livraison. Anschluss siehe Anschlußplan.

Installation

Remplacement de câbles

Tous les câbles de raccordement, à l'exception du câble de branchement secteur, doivent en cas de besoin être remplacés par des câbles spéciaux BRÖTJE. Pour le remplacement de la conduite de branchement secteur, n'utiliser que des conduites du type H05VV-F 3 x 1 mm² ou 3 x 1,5 mm².

Protection contre les contacts

Après l'ouverture de la BBS, les éléments de l'habillage à visser doivent être fixés à nouveau avec les vis correspondantes pour assurer la protection contre tout contact intempestif.

7. Mise en service

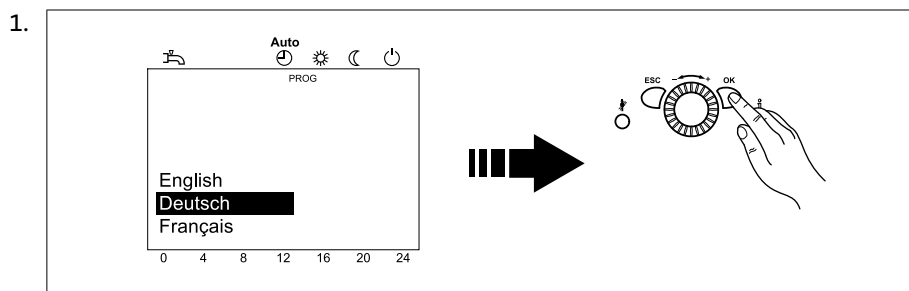


Danger! Danger de mort en raison de travaux non correctement effectués !

La première mise en service doit uniquement être confiée à un chauffagiste agréé ! Le chauffagiste contrôle l'étanchéité des conduites, le bon fonctionnement de tous les dispositifs de régulation, de commande et de sécurité et mesure les valeurs de combustion. En cas d'exécution inappropriée, il y a risque de dommages considérables pour les personnes, l'environnement et le matériel !

7.1 Menu - mise en service

Lors de première mise en service le menu mise en service apparaît une fois.



Choisir la *langue* confirmer en pressant la touche OK

2. Choisir l'*année* et confirmer
3. Inscrire la *date* et confirmer
4. Inscrire l'*heure* et confirmer
5. Terminer en pressant la touche OK

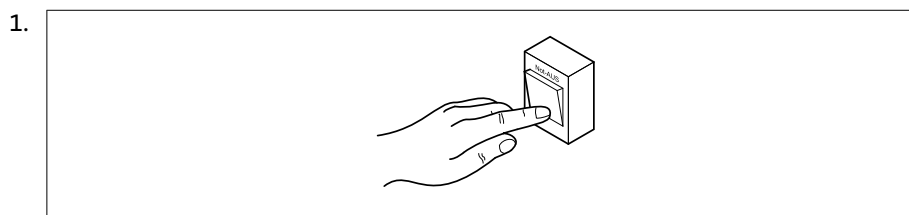


Remarque: Si vous pressez la touche ECS pendant la configuration de la mise en service, aucun élément ne sera sauvegardé, reprenez la configuration depuis le début.

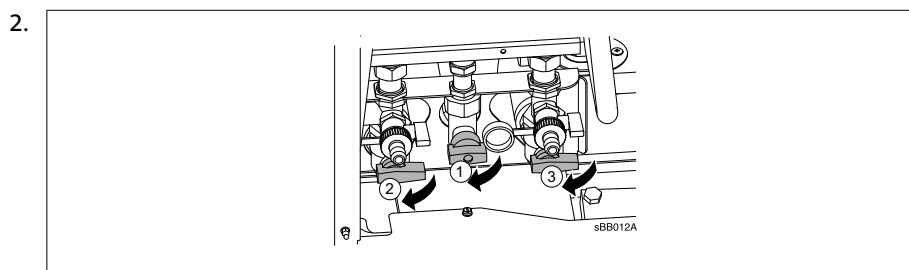
7.2 Mise en marche



Danger! Risque de brûlures ! De l'eau chaude peut s'échapper pendant un court instant de la conduite d'évacuation de soupape de sécurité.



Mettre en marche l'interrupteur d'arrêt d'urgence du chauffage

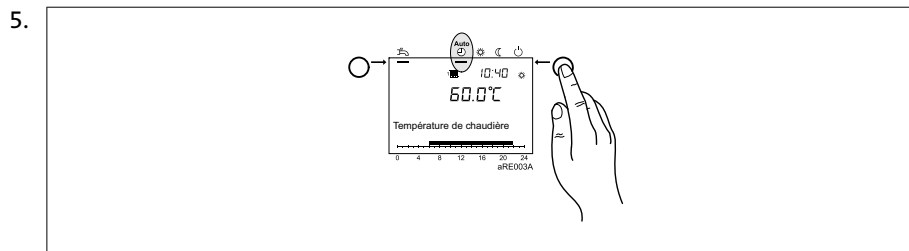



Ouvrir le robinet d'arrêt à gaz (1) et le robinet d'arrêt (2 et 3)

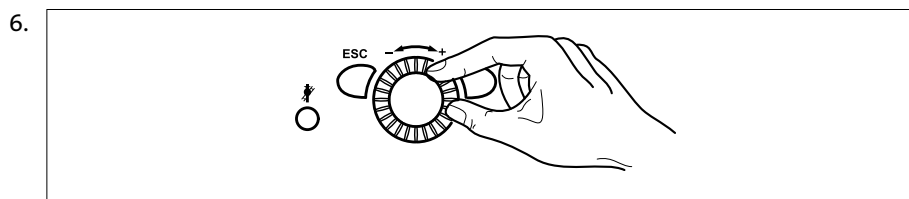
3. Ouvrir l'alimentation en eau potable

Mise en service

4. Ouvrir le clapet du panneau de commande et mettre en marche le commutateur de service sur le panneau de commande de la chaudière



Avec la touche de mode de service **Chauffe** sur l'unité de commande de régulation, choisir le mode de service **Mode automatique**.  .



Régler la température ambiante souhaitée sur le bouton rotatif de l'unité de commande de régulation

7.3 Températures pour le chauffage et l'eau potable

Lors du réglage des températures du chauffage et de l'eau potable, les indications contenues au point *Programmation* sont à observer. Un réglage à 50 et 60°C est recommandé pour la préparation de l'eau potable.



Remarque: Les horaires pour l'eau potable sont réglés dans le programme horaire 4 / TWW. **Pour un meilleur confort, le réchauffement de l'eau chaude sanitaire devrait commencer environ 1 heure avant le démarrage du chauffage !**

7.4 Programme de temps individuel

L'appareil à gaz peut être mis en service avec les réglages standard sans devoir effectuer d'autres réglages. Pour le réglage d'un programme de temps individuel p. ex., tenir compte du chapitre *Prog. horaire* dans *Programmation*.

7.5 Programmation de paramètres nécessaires

Normalement, les paramètres de la régulation n'ont pas le droit d'être modifiés (exemple d'utilisation). Seuls la date/l'heure et éventuellement les programmes de temps doivent être réglés.



Le réglage des paramètres est décrit au point *Programmation* .

7.6 Mode d'urgence (mode manuel)

Réglage d'un mode d'urgence de l'installation de chauffe:

- Actionner la touche OK
- Sélectionner le point de menu Maintenance/service
- Régler la fonction mode manuel (progr. no. 7140) sur „ Marche“
Les pompes de circuit sur marche et le mélangeur sur service manuel.

On peut régler la consigne confort lorsque le service manuel comme suivant:

- Enfoncer la touche Info
 - Appuyer sur OK
 - Régler la valeur théorique sur le bouton rotatif
 - Valider le réglage avec OK
- Voir le paragraphe explications sur le panneau de réglage.

7.7 Initiation de l'exploitant

Initiation

L'exploitant doit être soigneusement initié à la commande du chauffage et au mode de fonctionnement des dispositifs de protection. Il faut particulièrement attirer l'attention sur:

- qu'il ne doit pas fermer l'ouverture d'arrivée d'air;
- que la tubulure de raccordement pour l'air de combustion se trouvant sur le côté supérieur de l'appareil doit rester accessible au ramoneur ;
- qu'il ne doit pas entreposer des matières et liquides inflammables à proximité de la chaudière ;
- qu'il doit effectuer lui-même des mesures de contrôle :
 - contrôle de la pression sur le manomètre ;
 - contrôle du récipient récupérateur sous la conduite de soufflage de la valve de sécurité;
- les intervalles pour l'inspection et le nettoyage qui doivent être réalisés exclusivement par le chauffagiste.

Documents

- Journal de l'installation avec liste de contrôle de la première mise en service avec confirmation et signature valides à l'exploitant: Seuls des composants contrôlés et repérés selon la norme en vigueur ont été utilisés. Tous les composants ont été montés conformément aux indications du fabricant. L'ensemble de l'installation est conforme à la norme.

Mise en service

7.8 Liste de contrôle pour la mise en service

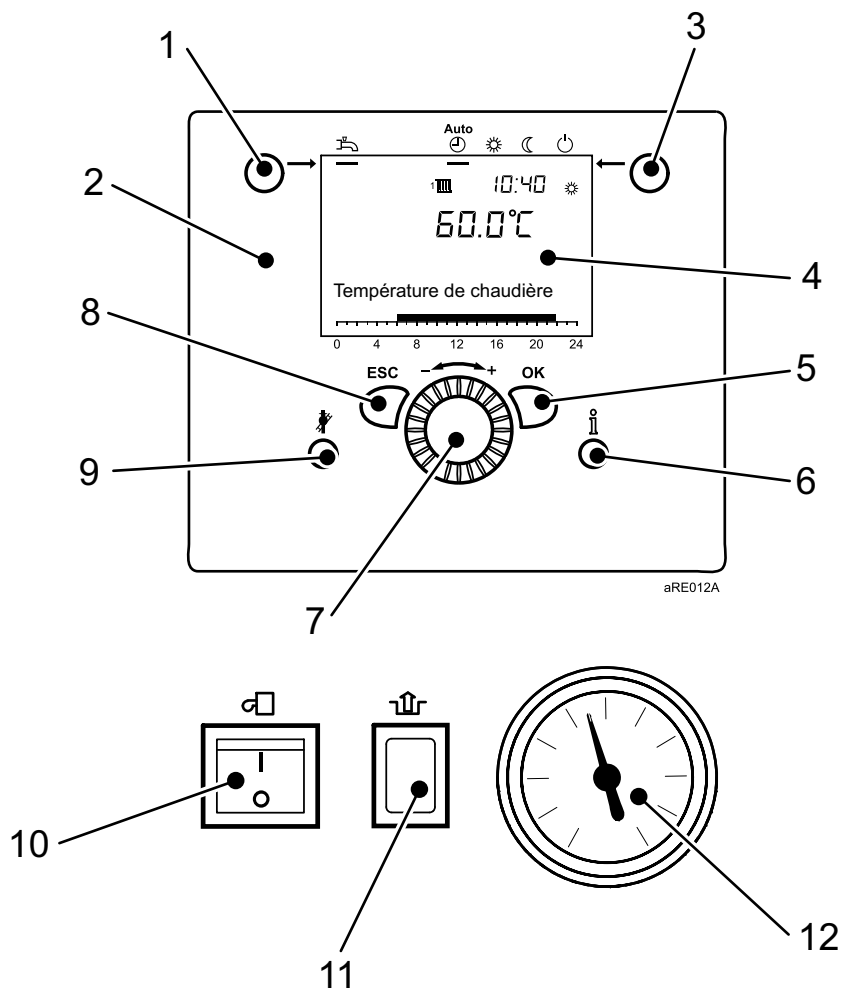
Tab. 7: Liste de contrôle pour la mise en service

1ère	Lieu d'installation			
2ème	Exploitant			
3ème	Type de chaudière			
4.	Numéro de fabrication			
5.	Inscrire les	Indice de Wobbe	kWh/m ³
6.		Valeur de chauffe	kWh/m ³
7.	Etanchéité de toutes les conduites et de tous les raccords vérifiée ?			<input type="checkbox"/>
8.	Système d'évacuation des gaz de fumée contrôlé ?			<input type="checkbox"/>
9.	Conduite de gaz contrôlée et purgée ?			<input type="checkbox"/>
10.	Pression d'arrêt mesurée à l'entrée du bloc gaz ?		mbar
11.	Roue libre des pompes vérifiée ?			<input type="checkbox"/>
12.	Remplir l'installation de chauffage			<input type="checkbox"/>
13.	Fluide caloporteur utilisé		
14.	Pression du gaz en pleine charge mesurée à l'entrée du bloc gaz ?		mbar
15.	Pression du gaz en pleine charge mesurée à sortie du bloc gaz ?		mbar
16.	Teneur en CO ₂ en petite charge		%
17.	Teneur en CO en petite charge		ppm
18.	Teneur en CO ₂ en pleine charge		%
19.	Teneur en CO en pleine charge		ppm
20.	Contrôle du fonctionnement :	Mode de chauffe		<input type="checkbox"/>
21.		Mode eau chaude sanitaire		<input type="checkbox"/>
22.	Programmer :	Heure / date		<input type="checkbox"/>
23.		Valeur théorique confort circuit de chauffe 1/2	°C
24.		Valeur théorique nominale eau potable	°C
25.		Programme temps journalier automatique	Horloge
26.	Courbe de chauffage contrôlée ?			<input type="checkbox"/>
27.	Etanchéité du système d'évacuation des gaz contrôlée en fonctionnement (par ex. mesure du CO ₂)?			
28.	Exploitant initié ?			<input type="checkbox"/>
29.	Documents remis ?			<input type="checkbox"/>
Seuls des composants contrôlés et repérés selon la norme en vigueur ont été utilisés. Tous les composants de l'installation ont été montés selon les indications des fabricants. L'ensemble de l'installation est conforme à la norme. Afin de garantir un fonctionnement fiable et économique dans la durée, nous recommandons un entretien annuel du générateur.			Date / signature Cachet d'entreprise	

8. Commande

8.1 Éléments de commande

Fig 21: Éléments de commande

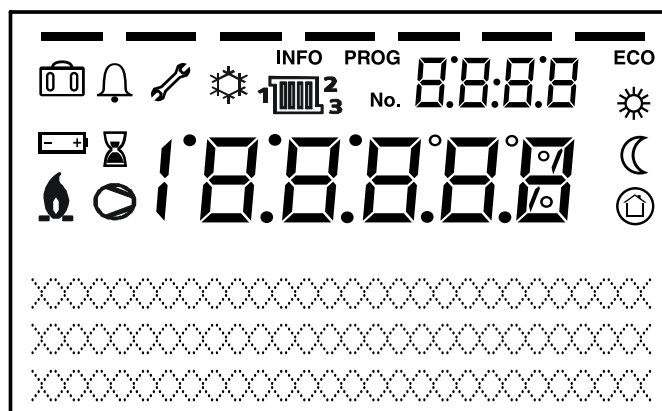


- | | |
|---|---|
| 1 Touche de mode de service mode de chauffe | 7 Bouton rotatif |
| 2 Interface utilisateur | 8 Touche ESC (interruption) |
| 3 Touche de mode de service mode eau potable | 9 Touche ramoneur |
| 4 Display | 10 Interrupteur marche-arrêt |
| 5 Touche OK (confirmation) | 11 Touche de réarmement boîte relais |
| 6 Touche d'information | 12 Manomètre |

Commande

8.2 Affichages

Fig 22: Symboles dans le display

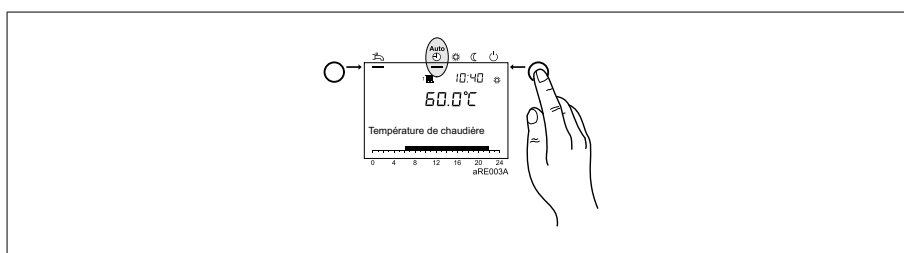


sRE081B

Signification des symboles affichés	
Chauffage à consigne confort	Refroidissement actif (pompe à chaleur uniquement)
Chauffage à consigne réduit	Compresseur en service (pompe à chaleur uniquement)
Chauffage à consigne hors-gel	Message d'entretien
Processus en cours	Message de dérangement
Fonction de vacances actives	Info Niveau d'information actif
Référence au circuits de chauffe	PROG Niveau de réglage actif
Brûleur en service (chaudière uniquement)	ECO Chauffage éteint (automatisme de commutation été/hiver ou automatisme de limitation de chauffage actif)

8.3 Réglage du mode de chauffe

La touche de mode de service Mode de chauffe permet de changer les modes de service pour la chauffe. Le réglage choisi est signalé par une barre se trouvant sous le symbole du mode de service.



Mode automatique ^{Auto} ⌚ :

- Chauffe selon un programme de temps
- Temperatur-Sollwerte ☀ ou ☾ selon un programme de temps
- Fonctions de protection (protection antigel de l'installation, protection contre la surchauffe) activées
- Automatisation de commutation été/hiver (commutation automatique entre mode de chauffe et mode été à partir d'une certure extérieure)
- Automatisation de limite de chauffe diurne (commutation automatique entre le mode de chauffe et le mode d'été lorsque la température extérieure dépasse la valeur théorique ambiante)

Mode continu ☀ ou ☾ :

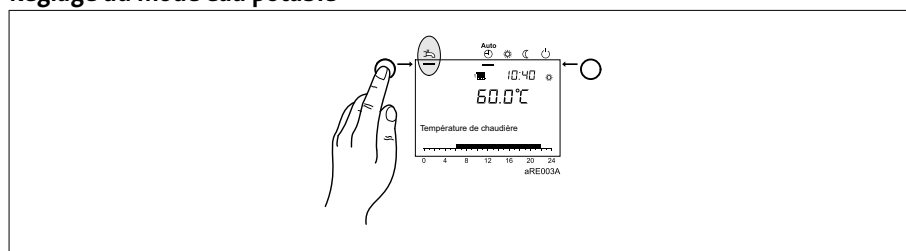
- Mode de chauffe sans programme de temps
- Fonctions de protection actives
- Automatisation de commutation été/hiver n'est pas active
- Automatisation de limite de chauffe diurne n'est pas active

Mode protection ⏻ :

- Pas de mode de chauffe
- Température après une valeur théorique de protection contre le gel
- Fonctions de protection actives
- Automatisation de commutation été/hiver actif
- Automatisation de limite de chauffe diurne actif

8.4 Réglage du mode eau potable

Réglage du mode eau potable



- *En marche*: L'eau potable est préparée selon le programme de commutation choisi.
- *Arrêté*: Le traitement de l'eau potable est désactivé.



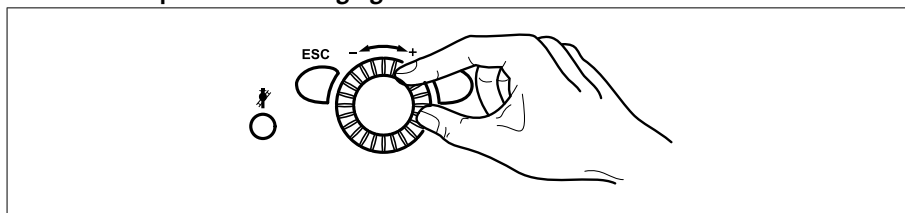
Remarque: Fonction anti-légionnelles

Chaque dimanche, lors du premier chargement de l'eau potable, la fonction anti-légionnelles est activée; c'est-à-dire que l'eau potable est chauffée une fois à env. 65° C pour détruire les légionnelles éventuellement disponibles.

Commande

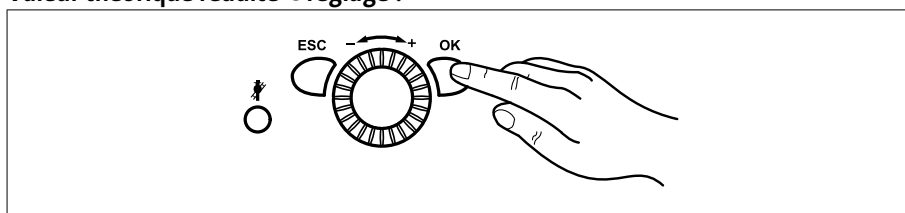
8.5 Réglage de la valeur théorique ambiante

Valeur théorique confort ☀ réglage :



1. Régler la valeur théorique confort sur le bouton rotatif
=> La valeur est automatiquement reprise

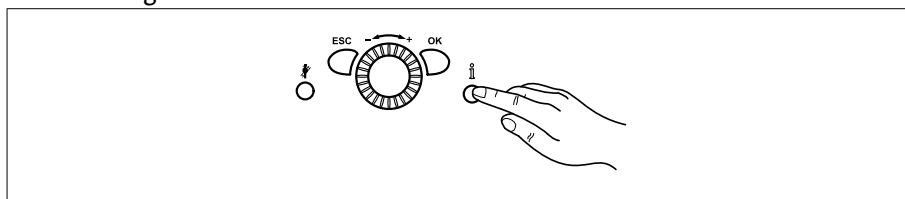
Valeur théorique réduite ☾ réglage :



1. Actionner la touche OK
2. Choisir le circuit de chauffe
3. Actionner la touche OK
4. Choisir le paramètre *Valeur théorique réduite*
5. Actionner la touche OK
6. Régler la valeur théorique réduite sur le bouton rotatif
7. Actionner la touche OK
8. Pour quitter la programmation, il suffit d'appuyer sur la touche de mode de service

8.6 Affichage d'informations

En appuyant sur la touche d'information, on peut consulter plusieurs températures et message.

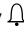


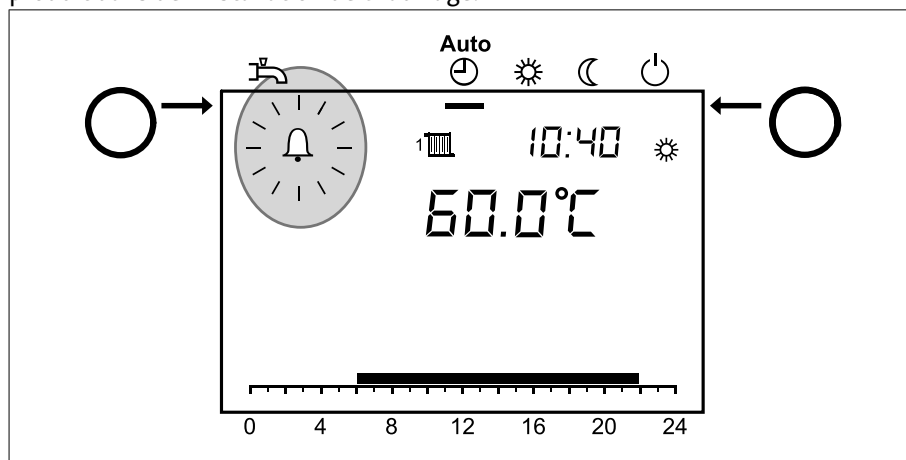
- Température ambiante et extérieure
- Messages de dérangement ou d'entretien



Remarque: Si aucun dérangement ne s'est produit et si aucune demande d'entretien n'existe, ces informations ne sont pas affichées.


8.7 Message de dérangement

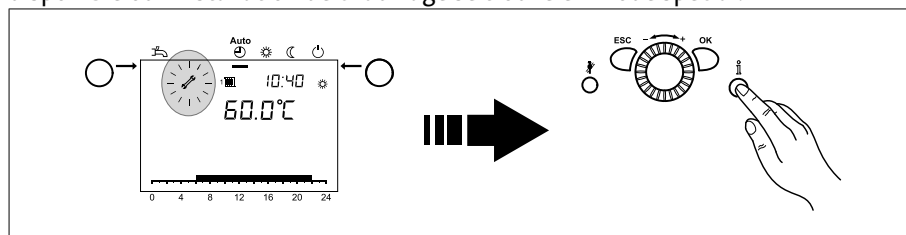
Si le symbole de dérangement apparaît dans le display , un dérangement s'est produit dans de l'installation de chauffage.



- Enfoncer la touche d'information
- D'autres indications sur les dérangements sont affichées (voir *Tableau des codes de dérangements*).

8.8 Message d'entretien

Si le symbole d'entretien  apparaît dans le display, un message d'entretien est disponible ou l'installation de chauffage se trouve en mode spécial.



- Enfoncer la touche d'information
- D'autres indications sur les dérangements sont affichées (voir *Tableau des codes d'entretien*).



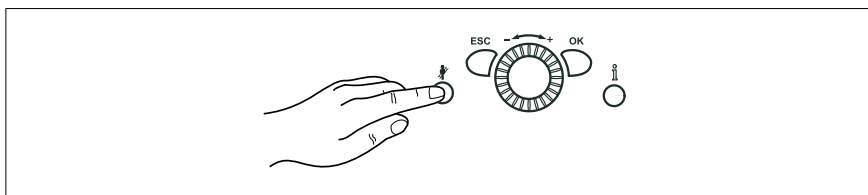
Remarque: Le message d'entretien n'est pas actif en réglage usine.


Commande


8.9 Fonction ramoneur

Avec la touche Ramoneur , on active ou désactive la fonction Ramoneur.

1. Activer fonction ramoneur



Touche ramoneur  appuyer

=> La fonction spéciale activée est représentée par le symbole  dans le display.



Remarque : S'il y a une demande de chaleur du ballon d'eau chaude sanitaire, l'alimentation du ballon continue pendant la fonction de ramonage.

8.10 Rétablir les réglages d'usine

Les réglages d'usine sont rétablis de façon suivante:

1. Actionner la touche OK
2. Appeler le niveau de réglage *Spécialiste* (voir le point *Programmation en Méthode pour la programmation*)
3. Appeler le point de menu *Unité de commande*
4. Actionner la touche OK
5. Appeler paramètre *Activer le réglage de base sur l'unité de commande* (prog.-no. 31)
6. Actionner la touche OK
7. Modifier le réglage sur Oui puis attendre que le réglage passe à nouveau sur Non
8. Actionner la touche ESC
9. Réglage de base est rétabli



Remarque : Pour les informations concernant la modification des paramètres, voir la rubrique *Programmation*.

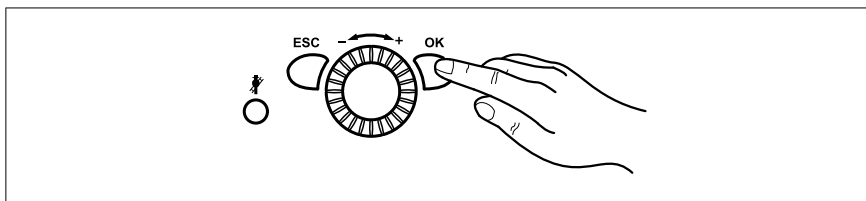
9. Programmation

Après avoir terminé le montage, il faut procéder à la programmation.

9.1 Méthode de programmation

Le choix des niveaux de réglage et des points de menu est effectué à l'appui:

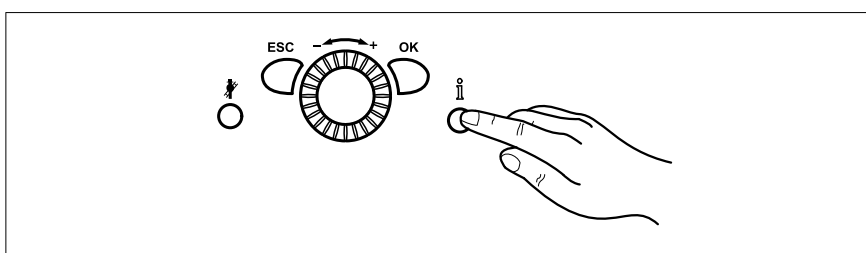
1.



Actionner la touche OK

=> L'affichage *Utilisateur final* => apparaît

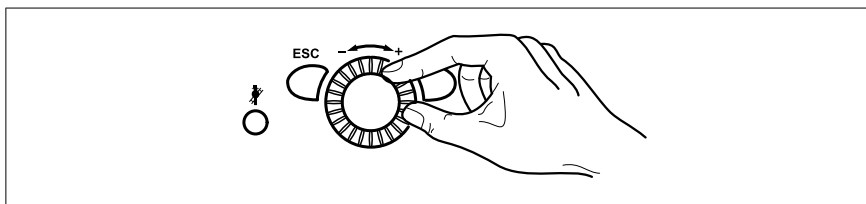
2.



Appuyer sur la touche d'information pendant env.ca. 3 s

=> Les niveaux de réglage apparaissent

3.



Régler le niveau de réglage souhaitée sur le bouton rotatif

Niveaux de réglage
- Utilisateur fina (U)
- Mise en route (M), γ compris utilisateur final (U)
- Spécialiste (S), γ compris utilisateur final (U) et mise en route (M)
- OEM, Contient tous les autres niveaux de réglage et est protégé par un mot de passe)

4. Actionner la touche OK

Programmation

5. Sélectionner le point de menu souhaitée sur le bouton rotatif

Option de menu	Option de menu
- Heure et date	- Circuit piscine
- Unité de commande	- Piscine
- Radio	- Régul.prim./pompe primaire
- Prog. horaire CC1	- Chaudière
- Prog. horaire CC2	- Cascade
- Programme horaire 3 / CC3	- Ballon d'ECS
- Programme horaire 4 / ECS	- Configuration
- Programme horaire 5	- Système LPB
- Vacances circuit CH 1	- Erreur
- Vacances circuit CH 2	- Maintenance/régime spécial
- Vacances circuit CH 3	- Test des entrées/sorties
- Circuit chauffage 1	- Etat
- Circuit chauffage 2	- Diagnostic cascade
- Circuit chauffage 3	- Diagnostic producteur
- ECS	- Diagnostic consommateur
- Circuit consommateur 1	- Coffret de sécurité
- Circuit consommateur 2	



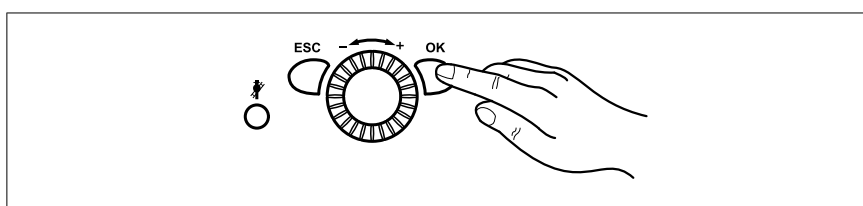
Remarque: Selon la sélection du niveau de réglage et la programmation, tous les points de menu n'apparaissent pas!

9.2 Modification de paramètres

Les réglages qui ne peuvent pas être directement modifiés par le tableau de commande doivent être effectués au niveau réglage.

L'opération de programmation de base est décrite dans ce qui suit à l'appui du réglage de l'heure et de la date.

1.

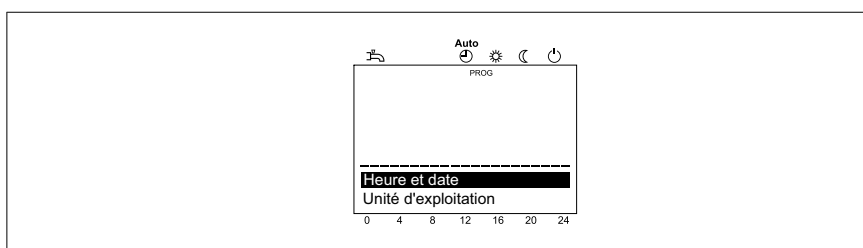


Actionner la touche OK



Remarque : Si des paramètres doivent être modifiés dans un autre niveau que dans le niveau utilisateur final, le chapitre doit être observé!

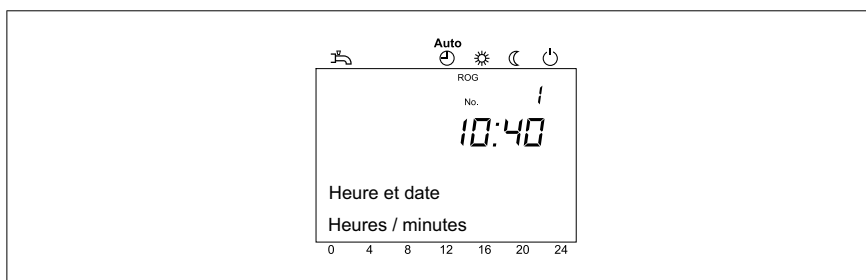
2.



Le point de menu appeler avec le bouton rotatif **Heure et date**

3. Actionner la touche OK

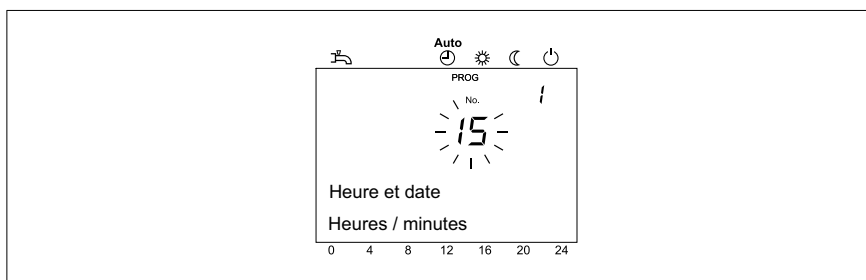
4.



Le point de menu appeler avec le bouton rotatif **Heures/minutes**

5. Actionner la touche OK

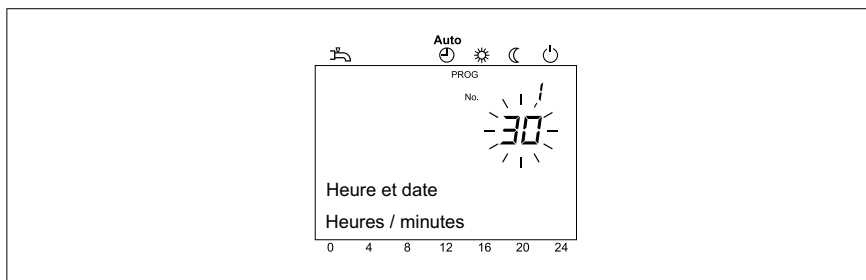
6.



avec le bouton rotatif procéder au réglage de l'heure (p. ex. 15 heures)

7. Actionner la touche OK

8.



avec le bouton rotatif procéder au réglage des minutes (p. ex. 30 minutes)

9. Actionner la touche OK

10. Pour quitter la programmation, il suffit d'appuyer sur la touche de mode de service



Conseil: En appuyant sur la touche ESC, le point de menu précédent est appelé sans que les valeurs modifiées auparavant ne soient reprises. Si aucun réglage n'est effectué pendant env. 8 minutes, l'affichage de base est automatiquement appelé sans que les valeurs réglées auparavant ne soient reprises.

Programmation






9.3 Tableau de réglage




- Tous les paramètres affichés dans le display ne sont pas mentionnés dans le panneau de réglage.
- Selon la configuration de l'installation, tous les paramètres mentionnés dans le panneau de réglage ne sont pas affichés sur le display.
- Pour pouvoir accéder aux niveaux de réglage Utilisateur final (U), Mise en route (M) et Spécialiste (S), appuyez sur la touche OK, puis sur la touche Info pendant env. 3 s, choisissez le niveau souhaité avec le bouton rotatif et validez avec la touche OK.



Tab. 8: Réglage des paramètres

Fonction	Prog. n°	Niveau de réglage ¹⁾	Valeur standard
Heure et date			
Heures / minutes	1	U	00:00 (h:min)
Jour / mois	2	U	01.01 (Tjour.mois)
Année	3	U	2004 (année)
Début heure d'été	5	S	25.03 (Tjour.mois)
Fin heure d'été	6	S	25.10 (jour.mois)
Interface utilisateur			
Ce paramètre est uniquement apparent dans l'appareil ambiant !			
Langue	20	U	Allemand
Info Temporaire Permanent	22	S	Temporaire
Contraste de l'afficheur	25	U	
Verrouillage exploitation Arrêt Marche	26	S	Arrêt
Verrouillage programmation Arrêt Marche	27	S	Arrêt
Unités °C, bar °F, PSI	29	U	°C, bar
Sauvegarder régl de base Non Oui	30	S	Non
Ce paramètre est uniquement apparent dans l'appareil ambiant !			
Activer réglage de base Non Oui	31	S	Non
Ce paramètre est uniquement visible lorsqu'un réglage de base adapté est disponible dans l'unité de commande !			
Utilisation Appareil d'ambiance 1 Appareil d'ambiance 2 Appareil d'ambiance 3/P Interface utilisateur CC1 Interface utilisateur CC2 Interface utilisateur CC3 Appareil de service	40	M	Appareil d'ambiance 1
Ce paramètre est uniquement apparent dans l'appareil ambiant !			

Fonction	Prog. n°	Niveau de réglage ¹⁾	Valeur standard
Affectation appareil 1 Circuit chauffage 1 Circuits chauffage 1+2 Circuits chauffage 1 et 3/P Tous les CC  Ce paramètre est uniquement visible dans l'appareil ambiant puisque l'unité de commande est fermement programmée dans l'appareil sur l'appareil de commande!	42	M	Circuit chauffage 1
Exploitation CC 2 Commun avec CC1 Indépendant	44	M	Commun avec CC1
Exploitation CC3 Commun avec CC1 Indépendant	46	M	Commun avec CC1
Temp ambiante appareil 1 Seulement circuit chauff 1 Affectation circuit chauffag  Ce paramètre est uniquement apparent dans l'appareil ambiant !	47	M	Affectation circuit chauffag
Touche présence appareil 1 Sans Seulement circuit chauff 1 Affectation circuit chauffag  Ce paramètre est uniquement apparent dans l'appareil ambiant !	48	M	Affectation circuit chauffag
Correction sonde d'ambiance  Ce paramètre est uniquement apparent dans l'appareil ambiant !	54	S	0.0°C
Version d'appareil	70	S	-
Radio  Paramètre uniquement apparent lorsque l'appareil ambiant radio est disponible!			
App. amb. 1 Absent En service Pas de récept Changer pile Effacer l'appareil	130	M	Absent
App. amb. 2 Absent En service Pas de récept Changer pile Effacer l'appareil	131	M	Absent
App. amb. 3 Absent En service Pas de récept Changer pile Effacer l'appareil	132	M	Absent
QAC Temp. Absent En service Pas de récept Changer pile Effacer l'appareil	133	M	Absent
Répéteur Absent En service Pas de récept Changer pile Effacer l'appareil	134	M	Absent
QAA CC1 Absent En service Pas de récept Changer pile Effacer l'appareil	135	M	Absent
QAA CC2 Absent En service Pas de récept Changer pile Effacer l'appareil	136	M	Absent
QAA CC3 Absent En service Pas de récept Changer pile Effacer l'appareil	137	M	Absent
App. service Absent En service Pas de récept Changer pile Effacer l'appareil	138	M	Absent
Effacer tous les appareils Non Oui	140	M	Non
Programme horaire CC1			
Présélection Lun Lun-Dim Lun-Vend Sam - Dim Lun Mard Merc Jeudi Ven Sam Dim	500	U	Lun
1ère phase en	501	U	06:00 (h/min)


Programmation

Fonction	Prog. n°	Niveau de réglage ¹⁾	Valeur standard
1ère phase hors	502	U	22:00 (h/min)
2e phase en	503	U	--:-- (h/min)
2e phase hors	504	U	--:-- (h/min)
3e phase en	505	U	--:-- (h/min)
3e phase hors	506	U	--:-- (h/min)
Copier?	515	U	
Valeurs par défaut Non Oui	516	U	Non
Programme horaire CC2			
 Paramètre uniquement apparent lorsque le circuit de chauffe 2 est disponible !			
Présélection Lun Lun-Dim Lun-Vend Sam - Dim Lun Mardi Merc Jeudi Ven Sam Dim	520	U	Lun
1ère phase en	521	U	06:00 (h/min)
1ère phase hors	522	U	22:00 (h/min)
2e phase en	523	U	--:-- (h/min)
2e phase hors	524	U	--:-- (h/min)
3e phase en	525	U	--:-- (h/min)
3e phase hors	526	U	--:-- (h/min)
Copier?	535	U	
Valeurs par défaut Non Oui	536	U	Non
Programme horaire 3 / CC3			
Présélection Lun Lun-Dim Lun-Vend Sam - Dim Lun Mardi Merc Jeudi Ven Sam Dim	540	U	Lun
1ère phase en	541	U	06:00 (h/min)
1ère phase hors	542	U	22:00 (h/min)
2e phase en	543	U	--:-- (h/min)
2e phase hors	544	U	--:-- (h/min)
3e phase en	545	U	--:-- (h/min)
3e phase hors	546	U	--:-- (h/min)
Copier?	555	U	
Valeurs par défaut Non Oui	556	U	Non
Programme horaire 4 / ECS			
Présélection Lun Lun-Dim Lun-Vend Sam - Dim Lun Mardi Merc Jeudi Ven Sam Dim	560	U	Lun
1ère phase en	561	U	05:00 (h/min)
1ère phase hors	562	U	22:00 (h/min)
2e phase en	563	U	--:-- (h/min)
2e phase hors	564	U	--:-- (h/min)


Fonction	Prog. n°	Niveau de réglage ¹⁾	Valeur standard
3e phase en	565	U	--:-- (h/min)
3e phase hors	566	U	--:-- (h/min)
Copier?	575	U	
Valeurs par défaut Non Oui	576	U	Non
Programme horaire 5			
Présélection Lun Dim Lun-Vend Sam - Dim Lun Mardi Mercredi Jeudi Ven Sam DimLun-	600	U	Lun
1ère phase en	601	U	06:00 (h/min)
1ère phase hors	602	U	22:00 (h/min)
2e phase en	603	U	--:-- (h/min)
2e phase hors	604	U	--:-- (h/min)
3e phase en	605	U	--:-- (h/min)
3e phase hors	606	U	--:-- (h/min)
Copier?	615	U	
Valeurs par défaut Non Oui	616	U	Non
Vacances circuit CC1			
Présélection Période 1 ... 8	641	U	Période 1
Début	642	U	--:-- (jour.mois)
Fin	643	U	--:-- (jour.mois)
Niveau de température Protection hors-gel Réduit	648	U	Protection hors-gel
Vacances circuit CC2			
 Paramètre uniquement apparent lorsque le circuit de chauffe 2 est disponible !			
Présélection Période 1 ... 8	651	U	Période 1
Début	642	U	--:-- (jour.mois)
Fin	643	U	--:-- (jour.mois)
Niveau de température Protection hors-gel Réduit	648	U	Protection hors-gel
Vacances circuit CC3			
 Paramètre uniquement apparent lorsque le circuit de chauffe 3 est disponible !			
Présélection Période 1 ... 8	661	U	Période 1
Début	642	U	--:-- (jour.mois)
Fin	643	U	--:-- (jour.mois)
Niveau de température Protection hors-gel Réduit	648	U	Protection hors-gel
Circuit chauffage 1			
Consigne confort	710	U	20.0°C

Programmation

Fonction	Prog. n°	Niveau de réglage ¹⁾	Valeur standard
Consigne réduit	712	U	18.0°C
Consigne hors-gel	714	U	10.0°C
Pente de la courbe	720	U	1.50
Translation de la courbe	721	S	0.0°C
Adaptation de la courbe Arrêt Marche	726	S	Arrêt
Limite de chauffe été/hiver	730	U	18°C
Limite chauffe journalière	732	S	0°C
T° consigne départ min	740	S	8°C
T° consigne de départ max.	741	S	80°C
T° consig. dép thermost amb	742	S	---°C
Influence de l'ambiance	750	M	--- %
Limit. influence ambiance	760	S	0.5°C
Rechauffage accéléré	770	S	---°C
Abaissement accéléré Arrêt Jusqu'à consigne réduite Jusqu'à consigne hors-gel	780	S	Jusqu'à consigne réduite
Optimis. max à l'enclench.	790	S	0 min
Optimis. max. à la coupure	791	S	0 min
Début augmentat réduction	800	S	---°C
Fin augmt réduction	801	S	- 15°C
Fonct ininterrompu pompes Non Oui	809	S	Non
Protect. surchauffe CCP Arrêt Marche	820	S	Arrêt
Surélévation v. mélangeuse	830	S	5°C
Temps course servomoteur	834	S	120 s
Fonction séchage contrôlé Arrêt Chauffe fonctionnelle Chauffage prêt à l'occup. Ch fonctionnel/prêt Chauff. prêt/fonctionnel Manuel	850	S	Arrêt
Consigne manuelle séchage	851	S	25°C
Consigne séchage actuelle	855	S	---°C
Jour séchage actuel	856	S	0
Absorption excédent chaleur Arrêt Mode chauffage Permanent	861	S	Mode de chauffe
Avec régul. prim/ppe primair Non Oui	872	S	Oui
Réduction vitesse pompe Niveau de température Caractéristique	880	S	Caractéristique
Vitesse rot. min. pompe	882	M	BBS 15: 30 % BBS 20: 35 % BBS 28: 35 %
Vitesse rot. max. pompe	883	M	BBS 15: 50 % BBS 20: 60 % BBS 28: 67 %
Cor. courb à 50% vites. rot.	888	S	10 %

Fonction	Prog. n°	Niveau de réglage ¹⁾	Valeur standard
Corr.T° consig rég. vit.rotat. Non Oui	890	S	Oui
Commutation niveau T° Protection hors-gel Réduit Confort	898	S	Réduit
Commutation régime Aucune Mode protection Réduit Confort Automatique	900	S	Mode de protection
Circuit chauffage 2			
 Paramètre uniquement apparent lorsque le circuit de chauffe 2 est disponible !			
Consigne confort	1010	U	20.0°C
Consigne réduit	1012	U	18.0°C
Consigne hors-gel	1014	U	10.0°C
Pente de la courbe	1020	U	1.50
Translation de la courbe	1021	S	0.0°C
Adaptation de la courbe Arrêt Marche	1026	S	Arrêt
Limite de chauffe été/hiver	1030	U	18°C
Limite chauffe journalière	1032	S	0°C
T° consigne départ min	1040	S	8°C
T° consigne de départ max.	1041	S	80°C
T° consig. dép thermostat amb	1042	S	---°C
Influence de l'ambiance	1050	M	--- %
Limit. influence ambiance	1060	S	0.5°C
Rechauffage accéléré	1070	S	---°C
Abaissement accéléré Arrêt jusqu'à consigne réduite jusqu'à consigne hors-gel	1080	S	Jusqu'à consigne réduite
Optimis. max à l'enclench.	1090	S	0 min
Optimis. max. à la coupure	1091	S	0 min
Début augmentat réduction	1100	S	---°C
Fin augmt réduction	1101	S	-15°C
Fonct ininterrompu pompes Non Oui	1109	S	Non
Protect. surchauffe CCP Arrêt Marche	1120	S	Arrêt
Surélévation v. mélangeuse	1130	S	5°C
Temps course servomoteur	1134	S	120 s
Fonction séchage contrôlé Arrêt Chauffe fonctionnelle Chauffage prêt à l'occup. Ch fonctionnel/prêt Chauff. prêt/fonctionnel Manuel	1150	S	Arrêt
Consigne manuelle séchage	1151	S	25°C
Consigne séchage actuelle	1155	S	---°C
Jour séchage actuel	1156	S	0
Absorption excédent chaleur Arrêt Mode chauffage Permanent	1161	S	Mode de chauffe

Programmation

Fonction	Prog. n°	Niveau de réglage ¹⁾	Valeur standard
Avec régl. prim/ppe primair Non Oui	1172	S	Oui
Réduction vitesse pompe Niveau de température Caractéristique	1180	S	Caractéristique
Vitesse rot. min. pompe	1182	M	BBS 15: 30 % BBS 20: 35 % BBS 28: 35 %
Vitesse rot. max. pompe	1183	M	BBS 15: 50 % BBS 20: 60 % BBS 28: 67 %
Cor. courb à 50% vites. rot.	1188	S	10 %
Corr.T° consig rég. vit.rotat. Non Oui	1190	S	Oui
Commutation niveau T° Protection hors-gel Réduit Confort	1198	S	Réduit
Commutation régime Aucune Mode protection Réduit Confort Automatique	1200	S	Mode de protection
Circuit chauffage 3			
 Paramètre uniquement apparent lorsque le circuit de chauffe 3 est disponible !			
Consigne confort	1310	U	20.0°C
Consigne réduit	1312	U	18.0°C
Consigne hors-gel	1314	U	10.0°C
Pente de la courbe	1320	U	1.50
Translation de la courbe	1321	S	0.0°C
Adaptation de la courbe Arrêt Marche	1326	S	Arrêt
Limite chauffe été/hiver	1330	U	18°C
Limite chauffe journalière	1332	S	0°C
T° consigne départ min	1340	S	8°C
T° consigne de départ max.	1341	S	80°C
T° consig. dép thermost amb	1342	S	---°C
Influence de l'ambiance	1350	M	--- %
Limit. influence ambiance	1360	S	0.5°C
Rechauffage accéléré	1370	S	---°C
Abaissement accéléré Arrêt jusqu'à consigne réduite jusqu'à consigne hors-gel	1380	S	Jusqu'à consigne réduite
Optimis. max à l'enclench.	1390	S	0 min
Optimis. max. à la coupure	1391	S	0 min
Début augmentat réduction	1400	S	---°C
Fin augmt réduction	1401	S	-15°C
Fonct ininterrompu pompes Non Oui	1409	S	Non
Protect. surchauffe CCP Arrêt Marche	1420	S	Arrêt

Programmation

Fonction	Prog. n°	Niveau de réglage ¹⁾	Valeur standard
Surélévation v. mélangeuse	1430	S	5°C
Temps course servomoteur	1434	S	120 s
Fonction séchage contrôlé Arrêt Chauffe fonctionnelle Chauffage prêt à l'occup. Ch fonctionnel/prêt Chauff. prêt/fonctionnel Manuel	1450	S	Arrêt
Consigne manuelle séchage	1451	S	25°C
Consigne séchage actuelle	1455	S	0°C
Jour séchage actuel	1456	S	0
Absorption excédent chaleur Arrêt Mode chauffage Permanent	1461	S	Mode de chauffe
Avec régl. prim/ppe primaire Non Oui	1472	S	Oui
Réduction vitesse pompe Niveau de température Caractéristique	1480	S	Caractéristique
Vitesse rot. min. pompe	1482	M	BBS 15: 30 % BBS 20: 35 % BBS 28: 35 %
Vitesse rot. max. pompe	1483	M	BBS 15: 50 % BBS 20: 60 % BBS 28: 67 %
Cor. courb à 50% vites. rot.	1488	S	10 %
Corr.T° consig rég. vit.rotat. Non Oui	1490	S	Oui
Commutation niveau T° Protection hors-gel Réduit Confort	1498	S	Réduit
Commutation régime Aucune Mode protection Réduit Confort Automatique	1500	S	Mode de protection
Eau chaude sanitaire			
Consigne confort	1610	U	55°C
Consigne réduit	1612	S	45°C
Libération 24 h/jour Prog. horair. des circ.chauf. Programme horaire 4 / ECS	1620	U	Programme horaire 4 / ECS
Priorité charge ECS Absolue Glissante Sans CC= Glissante, CCP=absolue	1630	S	Absolue
Fonction anti-légionnelles Arrêt Périodique Jour de semaine fixe	1640	S	Jour de semaine fixe
Fonct. légion. périodique	1641	S	7
Fonct. légion. jour semaine Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi Dimanche	1642	S	Dimanche
Heure fonct anti-légionnelles	1644	S	---
Consigne anti-légionnelles	1645	S	65°C
Durée fonction anti-légio.	1646	S	--- min
Fonc.anti-légion. ppe circul. Arrêt Marche	1647	S	Marche

Programmation

Fonction	Prog. n°	Niveau de réglage ¹⁾	Valeur standard
Libération pompe circulation Programme horaire 3/CCP Libération ECS Programme horaire 4/ECS Programme horaire 5	1660	M	Libération ECS
Encl. périodique pompe cir. Arrêt Marche	1661	M	Marche
Consigne circulation	1663	S	55°C
Commutation régime Sans Arrêt Marche	1680	S	Arrêt
Circuit consommateurs 1			
T° cs départ demande conso	1859	M	70°C
Priorité charge ECS - Non Oui	1874	S	Oui
Absorption excédent chaleur - Arrêt Marche	1875	S	Marche
Avec régul. prim/ppe primaire - Non Oui	1880	S	Oui
Circuit consommateurs 2			
T° cs départ demande conso	1909	M	70°C
Priorité charge ECS - Non Oui	1924	S	Oui
Absorption excédent chaleur - Arrêt Marche	1925	S	Marche
Avec régul. prim/ppe primaire - Non Oui	1930	S	Oui
Circuit piscine			
T° consigne départ	1951	M	70°C
Priorité charge ECS - Non Oui	1974	S	Oui
Absorption excédent chaleur - Arrêt Marche	1975	S	Marche
Avec régul. prim/ppe primaire - Non Oui	1980	S	Oui
Piscine			
Consigne chauffage solaire	2055	U	26°C
Consigne chaudière	2056	U	22°C
Priorité charge solaire Non Oui	2065	S	Non
Temp. piscine maximum	2070	S	32°C
Avec intégration solaire Non Oui	2080	S	Oui
Régulateur/pompe primaire			
T° consigne départ min	2110	S	8°C

Programmation

Fonction	Prog. n°	Niveau de réglage ¹⁾	Valeur standard
T° consigne de départ max.	2111	S	80°C
Ppe circu blocage chaudière Arrêt Marche	2121	S	Arrêt
Surélévation v. mélangeuse	2130	S	0°C
Temps course servomoteur	2134	S	120 s
Chaudière			
Consigne minimum	2210	S	20°C
Consigne maximum	2212	S	85 °C
Consigne régime manuel	2214	U	60°C
Durée marche min brûleur	2241	S	1 min.
Durée d'arrêt min. brûleur	2243	S	3 min.
Différentiel arrêt brûleur	2245	S	20°C
Arrêt temporisé pompes	2250	S	2 min.
Arrêt tempo.de ppe apr ECS	2253	S	1 min.
Horsgel install ppe chaudière Arrêt Marche	2300	S	Arrêt
Ppe avec verrou chaudière Arrêt Marche	2301	S	Arrêt
Action verrou générateur Seulement régime chauffage Régime chauffage et ECS	2305	S	Seulement régime chauffage
Augmentation temp maximum	2316	M	45°C
Augmentation temp nominal	2317	M	15°C
Modulation pompe Sans Demande Consigne chaudière Augmentation temp nominal Puissance brûleur	2320	S	Demande
Vitesse rot. min. pompe	2322	S	10%
Vitesse rot. max. pompe	2323	S	100%
Puissance nom.	2330	S	BBS 15: 15 kW BBS 20: 20 kW BBS 28: 28 kW
Puissance à l'allure de base	2331	S	BBS 15: 3 kW BBS 20: 4 kW BBS 28: 6 kW
Puiss. à vit. rot. min pompe	2334	S	0%
Puiss. à vit. rot. max pompe	2335	S	100%
Puissance ventilo chaud max.	2441	S	BBS 15: 15 kW ^{*)} BBS 20: 20 kW ^{*)} BBS 28: 28 kW ^{*)}
Vit vent. pleine charge max.	2442	S	BBS 15: 15 kW ^{*)} BBS 20: 20 kW ^{*)} BBS 28: 28 kW ^{*)}
Puissance ventilo ECS max.	2444	S	BBS 15: 15 kW ^{*)} BBS 20: 20 kW ^{*)} BBS 28: 28 kW ^{*)}

Programmation

Fonction	Prog. n°	Niveau de réglage ¹⁾	Valeur standard
Arrêt ventil régime chaud Arrêt Marche	2445	S	Arrêt
Arrêt temporisé ventilateur	2446	S	3 s
Temporisation régulateur Arrêt Seulement régime chauffage Uniquement régime ECS Régime chauffage et ECS	2450	S	Seulement régime chauffage
Tempo régulat. puiss ventilo	2452	S	BBS 15: 4,4 kW*) BBS 20: 5,3 kW*) BBS 28: 10,0 kW*)
Tempo durée régulateur	2453	S	40 s
Différentiel enclenchmt des CC	2454	S	4 °C
Différent. coup. min des CC	2455	S	5 °C
Différent coup. max des CC	2456	S	7 °C
Différentiel enclenchmt ECS	2460	S	5 °C
Différentiel coupure min ECS	2461	S	6 °C
Différentiel coup. max ECS	2462	S	8 °C
Arrêt du pressostat Empêchement démarrage Position de dérangement	2500	S	Empêchement démarrage
*) Les réglages kW sont des valeurs approx. Des valeurs précises peuvent être déterminées p. ex. par le compteur à gaz.			
Cascade			
Stratégie de conduite Encl. retardé, arrêt anticipé Encl. retardé, arrêt retardé Encl. anticipé, arrêt retardé	3510	S	Encl. retardé, arrêt retardé
Intégrale libération séq gén	3530	S	50°C*min
Intégr RAZ séqnce générat.	3531	S	20°C*min
Verrou réenclenchement	3532	S	300 s
Temporisat enclenchement	3533	S	10 min
Commutation auto séq. gén.	3540	S	100 H
Commut auto séq gén excl Sans Premier Dernière Premier et dernier	3541	S	Sans
Générateur pilote Générateur 1 Générateur 2 Générateur 3 Générateur 4 Générateur 5 Générateur 6 Générateur 7 Générateur 8 Générateur 9 Générateur 10 Générateur 11 Générateur 12 Générateur 13 Générateur 14 Générateur 15 Générateur 16	3544	S	Générateur 1
Consigne retour minimum	3560	S	8 °C
Ecart T° min	3590	S	- - - °C
Ballon ECS			
Anticipation charge	5011	S	60 mn.
Surélévation T° consig dép.	5020	S	18 °C
Type de charge Rechargement Charge complète Charge complète anti-légio. Charge compl. 1ère du jour Charge compl anti-legio+1e	5022	M	Charge compl. 1ère du jour
Différentiel	5024	S	4 °C
Limitation durée de charge	5030	S	120 mn.

Fonction	Prog. n°	Niveau de réglage ¹⁾	Valeur standard
Protection contre décharge Arrêt Permanent Automatique	5040	S	Automatique
T° max. charge	5050	S	65°C
Charge ECS accélérée auto.: Arrêt Marche	5070	S	Marche
Absorption excédent chaleur Arrêt Marche	5085	S	Marche
Avec régul. prim/ppe primair Non Oui	5092	S	Oui
Vitesse rot. min. pompe	5101	S	30%
Vitesse rot. max. pompe	5102	S	80%
Configuration			
Circuit chauffage 1 Arrêt Marche	5710	M	Marche
Circuit chauffage 2 Arrêt Marche	5715	M	Arrêt
Circuit de chauffe 3 Arrêt Marche	5721	M	Arrêt
Pos. base vanne direct ECS Dernière demande Circuit chauffage ECS	5734	S	Circuit de chauffe
Circuit ECS séparé Arrêt Marche	5736	S	Arrêt
Cde ppe chd+ vne direcECS Toutes les demandes Seulement demande CC1/ECS	5774	S	Seulement demande CC1/ECS
Sortie par relais QX1 Aucun Pompe circulation Q4 Résist élec ECS K6 Pompe circ consom. VK1 Q15 Pompe chaudière Q1 Sortie d'alarme K10 Pompe CC3 Q20 Pompe circ consom VK2 Q18 Pompe primaire Q14 Vanne d'arrêt chaudière Y4 Programme horaire 5 K13 Ppe/vanne piscine sol K18 Pompe circuit piscine Q19 Pompe de cascade Q25 Pompe mélange ECS Q35 Pompe circ interm ECS Q33 Demande de chaleur K27 Pompe CC1 Q2 Pompe CC2 Q6 Sortie de signalisation K35 Message de service K36 Volet fumées K37 Déclenchement ventilateur K38	5890	M	Ppe ECS circuit interm Q33
Sortie relais QX2 Paramètre voir sortie relais QX1 (prog.-No. 5890)!	5891	M	Aucune
Entrée sonde BX1 Aucune Sonde ECS B31 Sonde circulation ECS B39 Sonde départ ligne B10 Sonde charge ECS B36 Sonde retour ligne B73 Sonde retour cascade B70 Sonde piscine B13	5930	M	Aucune
Entrée sonde BX2 Paramètre voir entrée sonde BX1 (prog.-no. 5930)!	5931	M	Aucune
Entrée sonde BX3 Paramètre voir entrée sonde BX1 (prog.-no. 5930)!	5932	M	Sonde charge ECS B36

Programmation

Fonction	Prog. n°	Niveau de réglage ¹⁾	Valeur standard
Fonction entrée H1 Aucune Commutation régime CC+ECS Commutation régime ECS Commutation régime des CC Commutation régime CC1 Commutation régime CC2 Commutation régime CC3 Blocage générateur Message erreur/alarme Demande circuit consomm. 1 Demande circuit consomm 2 Libération piscine générateur Evacuation excédent chaleur Niveau de régime ECS Niveau de régime CC1 Niveau de régime CC2 Niveau de régime CC3 Thermostat d'ambiance CC1 Thermostat d'ambiance CC2 Thermostat d'ambiance CC3 Thermostat ECS Retour info volet fumées Empêchement démarrage Demande circ.consom.1 10V Demande circ.consom.2 10V Puissance prescrite 10V	5950	M	Aucune
Sens d'action contact H1 Contact de repos Contact de travail	5951	M	Contact de travail
Valeur tension 1 H1	5953	S	0,5
Valeur fonction 1 H1	5954	S	0
Valeur tension 2 H1	5955	S	10
Valeur fonction 2 H1	5956	S	1000
Fonction entrée H4 Aucune Commutation régime CC+ECS Commutation régime ECS Commutation régime des CC Commutation régime CC1 Commutation régime CC2 Commutation régime CC3 Générat. bloqué attente Message erreur/alarme Demande circuit consomm. 1 Demande circuit consomm. 2 Libération piscine générateur Evacuat. excédent chaleur Niveau de régime ECS Niveau de régime CC1 Niveau de régime CC2 Niveau de régime CC3 Thermostat d'ambiance CC1 Thermostat d'ambiance CC2 Thermostat d'ambiance CC3 Thermostat ECS Retour info volet fumées Empêchement démarrage	5970	M	Aucune
Sens d'action contact H4 Contact de repos Contact de travail	5971	M	Contact de travail
Fonction entrée H5 Aucune Commutation régime CC+ECS Commutation régime ECS Commutation régime des CC Commutation régime CC1 Commutation régime CC2 Commutation régime CC3 Générat. bloqué attente Message erreur/alarme Demande circuit consomm. 1 Demande circuit consomm. 2 Libération piscine générateur Evacuat. excédent chaleur Niveau de régime ECS Niveau de régime CC1 Niveau de régime CC2 Niveau de régime CC3 Thermostat d'ambiance CC1 Thermostat d'ambiance CC2 Thermostat d'ambiance CC3 Thermostat ECS Retour info volet fumées Empêchement démarrage	5977	M	Aucune
Sens d'action contact H5 Contact de repos Contact de travail	5978	M	Contact de travail
Fonct module d'extension 1 Aucune Multifonction Circuit chauffage 1 Circuit chauffage 2 Circuit chauffage 3	6020	M	Circuit chauffage 2
Fonct module d'extension 2 Paramètre voir module d'extension 1 (prog.-no. 6020)!	6021	M	Circuit de chauffe 3
Sortie relais QX21 module 1	6030	M	Aucune
Sortie relais QX22 module 1	6031	M	Aucune
Sortie relais QX23 module 1	6032	M	Aucune

Fonction	Prog. n°	Niveau de réglage ¹⁾	Valeur standard
Sortie relais QX21 module 2	6033	M	Aucune
Sortie relais QX22 module 2	6034	M	Aucune
Sortie relais QX23 module 2	6035	M	Aucune
Entrée sonde BX21 module 1 Paramètre voir entrée sonde BX1 (prog.-no. 5930)!	6040	M	Aucune
Entrée sonde BX22 module 1 Paramètre voir entrée sonde BX1 (prog.-no. 5930)!	6041	M	Aucune
Entrée sonde BX21 module 2 Paramètre voir entrée sonde BX1 (prog.-no. 5930)!	6042	M	Aucune
Entrée sonde BX22 module 2 Paramètre voir entrée sonde BX1 (prog.-no. 5930)!	6043	M	Aucune
Fonction entrée H2 EM1 Aucune Commutation régime CC+ECS Commutation régime ECS Commutation régime des CC Commutation régime CC1 Commutation régime CC2 Commutation régime CC3 Générat. bloqué attente Message erreur/alarme Demande circuit consomm. 1 Demande circuit consomm. 2 Libérat générateur piscine Evacuation excédent chaleur Niveau de régime ECS Niveau de régime CC1 Niveau de régime CC2 Niveau de régime CC3 Thermostat d'ambiance CC1 Thermostat d'ambiance CC2 Thermostat d'ambiance CC3 Thermostat de sécurité CC Empêchement démarrage Demande circ.consom. 1 10V Demande circ.consom.2 10V Demande circ.consom.3 10V Puissance prescrite 10V	6046	M	Aucune
Sens d'action contact H2 EM1 Contact de repos Contact de travail	6047	M	Contact de travail
Valeur tension 1 H2 EM1	6049	S	0 Volt
Valeur fonction 1 H2 EM1	6050	S	0
Valeur tension 2 H2 EM1	6051	S	10 Volt
Valeur fonction 2 H2 EM1	6052	S	1000
Fonction entrée H2 EM2 Paramètre voir fonction entrée H1 (prog.-no. 5950)!	6054	M	Aucune
Sens d'action contact H2 EM2 Contact de repos Contact de travail	6055	M	Contact de travail
Valeur tension 1 H2 EM2	6057	S	0 Volt
Valeur fonction 1 H2 EM2	6058	S	0
Valeur tension 2 H2 EM2	6059	S	10 Volt
Valeur fonction 2 H2 EM2	6060	S	1000
Sortie PWM P1 Aucune Pompe chaudière Q1 Pompe ECS Q3 Pompe CC1 Q2 Pompe CC2 Q6 Pompe CC3 Q20	6085	S	Pompe de chaudière Q1
Correct. sonde T° ext.	6100	S	0.0°C
Constante de temps bâtiment	6110	M	10 h
Compens centr T° consigne	6117	S	20°C
Hors-gel de l'installation Arrêt Marche	6120	S	Marche
Enregistrer sonde Non Oui	6200	M	Non
















Programmation

Fonction	Prog. n°	Niveau de réglage ¹⁾	Valeur standard
N° contrôle générateur 1	6212	S	
N° contrôle générateur 2	6213	S	
N° contrôle ball.stockage	6215	S	
N° contrôle des CC	6217	S	
Version du logiciel	6220	S	
Système LPB			
Adresse appareil	6600	M	1
Fonction alimentation bus Arrêt Automatique	6604	S	Automatique
Etat alimentation bus Arrêt Marche	6605	S	
Affichage message système Non Oui	6610	S	Oui
Temporizat. alarme	6612	S	--- min
Périmètre action commutat. Segment Système	6620	S	Système
Commutation été Local Centralisée	6621	S	Local
Commutation régime Local Centralisée	6623	S	Centralisée
Blocage manuel générateur Localisé Segment	6624	S	Local
Affectation ECS Circuits chauffage locaux Tous les CC dans le segment Tous les CC dans le système	6625	S	Tous les CC dans le système
Limite. T° ext gén. extér Non Oui	6632	S	Non
Fonctionnement horloge Autonom Esclave sans ajustement Esclave avec ajustement Maitre	6640	M	Esclave avec ajustement
Source temp. externe	6650	S	
Erreur			
Message erreur	6700	U	
Code de diagnostic logiciel	6705	U	
Coffret phase pos. dérang	6706	U	
Réinitialis. relais alarme Non Oui	6710	M	Non
Alarme T° départ 1	6740	S	--- min
Alarme T° départ 2	6741	S	--- min
Alarme T° départ 3	6742	S	--- min
Alarme T° chaudière	6743	S	--- min
Alarme charge ECS	6745	S	--- h
Historique 1 - Date / heure - Code erreur 1	6800	S	

Fonction	Prog. n°	Niveau de réglage ¹⁾	Valeur standard
Code de diagnostic logiciel 1 - Coffret phase 1	6805	S	
Historique 2 - Date / heure - Code erreur 2	6810	S	
Code de diagnostic logiciel 2 - Coffret phase 2	6815	S	
Historique 3 - Date / heure - Code erreur 3	6820	S	
Code de diagnostic logiciel 3 - Coffret phase 3	6825	S	
.	.	.	.
.	.	.	.
.	.	.	.
.	.	.	.
Historique 20 - Date / heure - Code erreur 20	6990	S	
Code de diagnostic logiciel 20 - Coffret phase 20	6995	S	
Maintenance / régime spécial			
Interv. heures fnc. brûleur	7040	S	--- h
H.fct brûleur depuis maint.	7041	S	0 h
Intervalle démar brûleur	7042	S	---
Démar. brûleur dep. mainten.	7043	S	0
Intervalle de maintenance	7044	S	--- mois
Tps depuis maintenance	7045	S	0 mois
Vitesse ventil. courant ionis.	7050	S	0 rpm
Message courant ionisat. Non Oui	7051	S	Non
Fonction de ramonage Arrêt Marche	7130	U	Arrêt
Régime manuel Arrêt Marche	7140	U	Arrêt
Fonction d'arrêt régulateur Arrêt Marche	7143	S	Arrêt
Consigne arrêt régulateur	7145	S	
Téléphone SAV	7170	M	---
Pos mémoire Pstick	7250	S	0
Commande Pstick Pas d'activité Lecture de la mémoire Ecriture mémoire	7252	S	Pas d'activité
Progression Pstick	7253	S	0 %

Programmation

Fonction	Prog. n°	Niveau de réglage ¹⁾	Valeur standard
Test d'entrée/sortie			
Test des relais Pas de test Tout est à l'ARRET Sortie relais QX1 Sortie relais QX2 Sortie relais QX3 Sortie relais QX4 Sortie relais QX21 module 1 Sortie relais QX22 module 1 Sortie relais QX23 module 1 Sortie relais QX21 module 2 Sortie relais QX22 module 2 Sortie relais QX23 module 2	7700	M	Aucun test
Test sortie P1	7713	M	
Sortie PWM P1	7714	M	
T° extérieure B9	7730	M	
Température ECS B3/B38	7750	M	
T° chaudière B2	7760	M	
T° sonde BX1	7820	M	
T° sonde BX2	7821	M	
T° sonde BX3	7822	M	
T° sonde BX21 module 1	7830	M	
T° sonde BX22 module 1	7831	M	
T° sonde BX21 module 2	7832	M	
T° sonde BX22 module 2	7833	M	
Signal de tension H1	7840	M	
Etat du contact H1 Ouvert Fermé	7841	M	
Signal de tension H2 EM1	7845	M	
Etat du contact H2 EM1 Ouvert Fermé	7846	M	
Signal de tension H2 EM2	7848	M	
Etat du contact H2 EM2 Ouvert Fermé	7849	M	
Etat du contact H4 Ouvert Fermé	7860	M	
Fréquence H4	7862	M	
Etat du contact H5 Ouvert Fermé	7865	M	
Etat du contact H6 Ouvert Fermé	7872	M	
Etat			
Etat circuit chauffage 1	8000	M	
Etat circuit chauffage 2	8001	M	
Etat circuit chauffage 3	8002	M	
Etat ECS	8003	M	
Etat chaudière	8005	M	
Etat brûleur	8009	M	
Etat piscine	8011	M	


Fonction	Prog. n°	Niveau de réglage ¹⁾	Valeur standard
Diagnostic cascade			
Priorité/Etat Génér' 1 Absent En dérangement Intervention man. active Blocage générateur actif Fct ramonage active Temporairement non dispo Limitation T° ext. active Non libéré Libéré	8100	M	
Priorité/Etat Génér' 2  Voir paramètre Priorité/Etat Génér 1 (prog.-no. 8100)!	8102	M	
Priorité/Etat Génér' 3  Voir paramètre Priorité/Etat Génér 1 (prog.-no. 8100)!	8104	M	
Priorité/Etat Génér' 4  Voir paramètre Priorité/Etat Génér 1 (prog.-no. 8100)!	8106	M	
Priorité/Etat Génér' 5  Voir paramètre Priorité/Etat Génér 1 (prog.-no. 8100)!	8108	M	
Priorité/Etat Génér' 6  Voir paramètre Priorité/Etat Génér 1 (prog.-no. 8100)!	8110	M	
Priorité/Etat Génér' 7  Voir paramètre Priorité/Etat Génér 1 (prog.-no. 8100)!	8112	M	
Priorité/Etat Génér' 8  Voir paramètre Priorité/Etat Génér 1 (prog.-no. 8100)!	8114	M	
Priorité/Etat Génér' 9  Voir paramètre Priorité/Etat Génér 1 (prog.-no. 8100)!	8116	M	
Priorité/Etat Génér' 10  Voir paramètre Priorité/Etat Génér 1 (prog.-no. 8100)!	8118	M	
Priorité/Etat Génér' 11  Voir paramètre Priorité/Etat Génér 1 (prog.-no. 8100)!	8120	M	
Priorité/Etat Génér' 12  Voir paramètre Priorité/Etat Génér 1 (prog.-no. 8100)!	8122	M	
Priorité/Etat Génér' 13  Voir paramètre Priorité/Etat Génér 1 (prog.-no. 8100)!	8124	M	
Priorité/Etat Génér' 14  Voir paramètre Priorité/Etat Génér 1 (prog.-no. 8100)!	8126	M	
Priorité/Etat Génér' 15  Voir paramètre Priorité/Etat Génér 1 (prog.-no. 8100)!	8128	M	
Priorité/Etat Génér' 16  Voir paramètre Priorité/Etat Génér 1 (prog.-no. 8100)!	8130	M	
Température départ cascade	8138	M	
Consigne départ cascade	8139	M	
Température retour cascade	8140	M	
Consigne retour cascade	8141	M	

Programmation

Fonction	Prog. n°	Niveau de réglage ¹⁾	Valeur standard
Commut séquence gén actu	8150	M	
Diagnostic générateur			
Pompe chaudière Q1	8304	S	
Vitesse ppe chaudière	8308	S	
Température de chaudière	8310	M	
Consigne chaudière	8311	M	
Point commutation chaudière	8312	M	
T° retour chaudière	8314	M	
Vitesse de ventilateur	8323	M	
Consigne vent. brûleur	8324	M	
Commande act. du ventil	8325	M	
Modulation brûleur	8326	M	
Courant d'ionisation	8329	M	
Heures fonct. 1e allure	8330	U	
Compt. démarrags 1e allure	8331	M	
Heures fonct. chauffage	8338	U	
Heures fonct. ECS	8339	U	
N° de phase actuel	8390	S	
Diagnostic consommateurs			
Température extérieure	8700	U	
T° extérieure min	8701	U	
T° extérieure max	8702	U	
T° extérieure atténuée	8703	S	
T° extérieure mélangée	8704	S	
Pompe CC1	8730	M	
Arrêt Marche			
Vanne mél. CC1 ouverte	8731	M	
Arrêt Marche			
Vanne mél. CC1 fermée	8732	M	
Arrêt Marche			
Vitesse pompe CC1	8735	M	
Température ambiante 1	8740	M	
T° consigne d'ambiance 1	8741	M	
Température de départ 1	8743	M	
T° consigne départ 1	8744	M	
Thermostat d'ambiance 1	8749	M	
Aucune demande Demande			
Pompe CC2	8760	M	
Arrêt Marche			
Vanne mél. CC2 ouverte	8761	M	
Arrêt Marche			

Fonction	Prog. n°	Niveau de réglage ¹⁾	Valeur standard
Vanne mél. CC2 fermée Arrêt Marche	8762	M	
Vitesse pompe CC2	8765	M	
Température ambiante 2	8770	M	
T° consigne d'ambiance 2	8771	M	
Température de départ 2	8773	M	
T° consigne départ 2	8774	M	
Thermostat d'ambiance 2 Aucune demande Demande	8779	M	
Pompe CC3 Arrêt Marche	8790	M	
Vanne mélange CC 3 ouverte Arrêt Marche	8791	M	
Vanne mélange CC 3 fermée Arrêt Marche	8792	M	
Vitesse pompe CC 3	8795	M	
Température ambiante 3	8800	M	
T° consigne d'ambiance 3	8801	M	
T° consigne départ 3	8803	M	
Température de départ 3	8804	M	
Thermostat d'ambiance 3 Aucune demande Demande	8809	M	
Pompe ECS Arrêt Marche	8820	M	
Température ECS 1	8830	M	
Consigne ECS	8831	M	
Température circulation ECS	8835	S	
Température de charge ECS	8836	S	
T° consig départ circ. cons1	8875	M	
T° consig départ circ. cons2	8885	M	
T° consig départ circ. cons3	8895	M	
Température piscine	8900	M	
Consigne piscine	8901	M	
Température régul. primaire	8930	S	
Consigne régul. primaire	8931	S	
Température départ ligne	8950	S	
T° consigne départ de ligne	8951	S	
T° retour de ligne	8952	S	
Consigne puissance de ligne	8962	S	
Sortie relais QX1 Arrêt Marche	9031	M	
Sortie relais QX2 Arrêt Marche	9032	M	

Programmation

Fonction	Prog. n°	Niveau de réglage ¹⁾	Valeur standard
Sortie relais QX3 Arrêt Marche	9033	M	
Sortie relais QX21 module 1 Arrêt Marche	9050	M	
Sortie relais QX22 module 1 Arrêt Marche	9051	M	
Sortie relais QX23 module 1 Arrêt Marche	9052	M	
Sortie relais QX21 module 2 Arrêt Marche	9053	M	
Sortie relais QX22 module 2 Arrêt Marche	9054	M	
Sortie relais QX23 module 2 Arrêt Marche	9055	M	
Coffret de sécurité			
Durée préventilation	9500	S	15 s
Puiss requise préventilation	9504	S	BBS 15: 9,7 kW ^{*)} BBS 20: 13,5 kW ^{*)} BBS 28: 14,5 kW ^{*)}
Puiss requise allumage	9512	S	BBS 15: 9,7 kW ^{*)} BBS 20: 13,5 kW ^{*)} BBS 28: 14,5 kW ^{*)}
Puiss requise chrg part	9524	S	BBS 15: 2,9 kW ^{*)} BBS 20: 3,5 kW ^{*)} BBS 28: 5,6 kW ^{*)}
Puiss requise pleine chrg	9529	S	BBS 15: 15,0 kW ^{*)} BBS 20: 20,0 kW ^{*)} BBS 28: 28,0 kW ^{*)}
Durée post-ventilation	9540	S	10 s
Pente puiss/vitesse ventilo	9626	S	BBS 15: 413,3 BBS 20: 303,0 BBS 28: 214,3
Section Y puiss/vites ventil	9627	S	BBS 15: 100,0 BBS 20: 140,0 BBS 28: 100,0
*) Les réglages kW sont des valeurs approx. Des valeurs précises peuvent être déterminées p. ex. par le compteur à gaz.			
Info			
 L'affichage des valeurs d'information dépend de l'état de service !			
Message erreur			
Alarme de maintenance			
Consigne régime manuel			
Consigne arrêt régulateur			
Température de chaudière			
Etat circuit chauffage 1			

Fonction	Prog. n°	Niveau de réglage ¹⁾	Valeur standard
Etat circuit chauffage 2			
Etat circuit chauffage 3			
Etat ECS			
Etat chaudière			
Etat piscine			
Année			
Date			
Heure			
Téléphone SAV			

¹⁾ U = utilisateur final; M= mise en service S = Spécialiste



Les paramètres portant les numéros de programme 1 - 54 sont des paramètres individuels de l'unité de commande et d'appareil ambiant et peuvent donc être réglés différemment sur les deux appareils. Tous les paramètres à partir du numéro de programme 500 sont déposés sur le régulateur et donc identiques. La dernière valeur modifiée est la valeur valable.

9.4 Explications de la liste des paramètres

Les différents paramètres du BBS sont expliqués ci-après.

9.5 Heure et date

Heure et date
(1 -3)

La régulation possède une horloge annuelle avec des possibilités de réglage pour l'heure, le jour/le mois et l'année. Pour que les programmes de chauffe fonctionnent conformément à la programmation effectuée auparavant, l'heure et la date doivent avoir auparavant été correctement réglées.

Heure d'été
(5 - 6)

Le début de l'heure d'été peut être réglée sous le progr. no. 5; le réglage de la fin de l'heure d'été se fait sous le progr. no. 6. Le changement se fait respectivement le dimanche après la date réglée.

9.6 Interface utilisateur

Langue
(20)

Sous le progr. no 20, il est possible de modifier la langue de guidage par menu.

Info
(22)

Temporaire : L'affichage d'info passe sur l'affichage de base après 8 mn
Permanent : L'affichage d'info reste affiché en permanence après son appel avec la touche d'info.

Contraste de l'afficheur
(25)

Le contraste de l'afficheur du display peut être réglé sous le progr. n° 25

Verrouillage exploitation
(26)

Lorsque le blocage est en service, les éléments de commande suivants sont bloqués:

- Touches de mode de service pour mode eau de chauffe et eau potable
- Bouton rotatif (température ambiante théorique de confort)
- Touche de présence (appareil ambiant uniquement)

Programmation

Verrouillage programmation
(27)

Lorsque le blocage est en service, les paramètres peuvent être affichés mais ne peuvent pas être modifiés.

- Suppression temporaire:
Appuyer simultanément sur la touche OK et ESC pendant min. 3 s. Le blocage est à nouveau actif dès que le niveau de programmation est quitté.
- Suppression durable :
Suppression temporaire tout d'abord puis prog. no. 27 sur „Arrêt“

Unités
(29)

Sous progr. no. 29, un choix peut être effectué entre les unités SI (°C, bar) et les unités américaines (°F, PSI).

Sauvegarder régl de base
(30)

Les paramètres de la régulation sont inscrites/sauvegardées dans l'appareil ambiant (uniquement disponibles pour l'appareil ambiant).



Attention! Les paramètres de l'appareil d'ambiance sont recouvertes! Cela permet de sécuriser la programmation individuelle de la régulation dans l'appareil d'ambiance.

Activer réglage de base
(31)

Les paramètres sauvegardés dans l'unité de commande ou l'appareil ambiant sont écrits dans la régulation.



Attention! Les paramètres de la régulation sont recouvertes! Dans l'unité de commande, le réglage usine est enregistré.

- Activation du progr. no. 31 sur *l'interface utilisateur*:
La régulation est ramenée **sur réglage d'usine**.
- Activation du progr. no. 31 sur *l'appareil ambiant*:
La programmation individuelle de l'appareil ambiant est écrite dans la régulation.



Ce paramètre est uniquement visible lorsqu'un réglage de base adapté est disponible dans l'unité de commande !

Utilisation
(40)

- *Appareil d'ambiance 1/2*: Ce réglage permet de définir pour quel circuit de chauffe l'appareil ambiant sur lequel ce réglage est effectué doit être utilisé. Lors de la sélection de l'**appareil ambiant 1**, il est possible d'affecter d'autres circuits de chauffe à l'appareil ambiant sous progr. no. 42 tandis que, lors de la sélection de l'**appareil ambiant 2**, **seul le circuit de chauffe 2** peut être commandé.
- *Interface utilisateur* : Ce réglage est prévu pour la commande pure sans fonctions ambiantes et n'est pas nécessaire en relation avec ce régulateur.
- *Appareil de service*: Ce réglage sert p. ex. à sauvegarder ou à enregistrer des réglages de régulateurs.

Affectation appareil 1
(42)

Si le réglage **appareil ambiant 1** (progr. no. 40) a été choisi sur l'appareil ambiant, il doit être défini sous progr. no. 42 à quels circuits de chauffe l'appareil ambiant 1 doit être affecté.

Exploitation CC2/CC3
(44, 46)

A la sélection de l'**appareil ambiant 1** ou de **interface utilisateur** (prog.no. 40) il doit être défini sous le prog.no. 44 ou 46 si les circuits chauffage CC2 et CC3 doivent être commandés conjointement avec le circuit chauffage 1 ou indépendamment du circuit chauffage 1.

Temp ambiante appareil 1 (47) Sous progr. n° 47, il est possible de choisir l'affectation de l'appareil ambiant 1 par rapport aux circuits de chauffe.
Seulement circuit chauff 1: La température ambiante est exclusivement envoyée au circuit de chauffe 1.
Affectation circuit chauffag: La température ambiante est envoyée aux circuits de chauffe affectés sous progr. n° 42.

Touche présence appareil 1 (48) L'affectation de la touche de présence peut être choisie sous le progr. no. 48.
Aucune: Le fait d'appuyer sur la touche de présence n'a pas de répercussion sur les circuits de chauffe.
Seulement circuit chauff 1: La touche de présence agit uniquement sur le circuit de chauffe 1.
Affectation circuit chauffag: La touche de présence agit sur les circuits de chauffe affectés sous le progr. no. 42.

Correction sonde d'ambiance (54) L'affichage de la température peut être corrigé de la valeur transmise par la sonde ambiante sous progr. no. 54.

Version du logiciel (70) Affichage de la version du logiciel actuel.

9.7 Radio



Des descriptions détaillées se trouvent dans le manuel de montage et de réglage de l'appareil ambiant RGTF.

Liste d'appareil (130 bis 138) L'état respectif de l'appareil correspondant est affiché sous Prog. no.130 à 138.

Effacer tous les appareils (140) Les liaisons radio de tous les appareils sont supprimées sous Prog. no. 140

9.8 Programmes horaire



Remarque: Les programmes de temps 1 et 2 sont toujours affectés aux circuits de chauffe respectifs (1 et 2) et sont uniquement affichés lorsque ces circuits de chauffe sont disponibles et également en service dans le menu **Configuration** (prog.-no. 5710 et 5715).

Le programme horaire 3 peut, selon le réglage pour le circuit chauffage 3, être utilisé pour l'eau potable et pour la pompe de circulation et est toujours affiché.
Le programme horaire 4 peut, selon le réglage, être utilisé pour l'eau potable et pour la pompe de circulation et est toujours affiché.
Aucune fonction n'est affectée au programme horaire 5 et il peut être utilisé pour une application au choix par une sortie QX.

Programmation

Présélection
(500, 520, 540, 560, 600)

Sélection des jours de semaine ou des blocs de semaine. Les blocs de semaine (lu-di, lu-ve et sa-di) servent d'auxiliaires de réglage. Les temps réglés à cet endroit sont seulement copiés sur les différents jours de la semaine et peuvent être modifiés selon les besoins dans les différents jours de la semaine. Les temps des différents jours de la semaine sont toujours déterminants pour le programme de chauffe.



Remarque: Si un temps est modifié dans un groupe de jours, toutes les 3 phases de mise en/hors service sont reprises automatiquement dans le groupe de jours. Pour appeler des groupes de jours (lu-di, lu-ve ou sa-di), tourner le bouton rotatif sur la gauche, pour appeler des jours individuels (lu, ma, me, je, ve, sa, di), tourner le bouton rotatif sur la droite.

Phases de chauffe
(501 à 506, 521 à 526, 541 à 546, 561 à 566, 601 à 606)

Il est possible de régler jusqu'à 3 phases de chauffe par circuit de chauffe qui sont actives pendant les jours réglés sous la **présélection** (prog. no. 500, 520, 540, 560, 600). En phases de chauffe, la chauffe s'effectue à la valeur théorique confort réglée. En dehors des phases de chauffe, la chauffe se fait à la valeur théorique réduite.



Remarque: Les programmes de temps sont uniquement actifs en mode de service „Automatique“.

Copier
(515, 535, 555, 575, 615)

Le programme de commutation de temps d'un jour peut être copié et affecté à un autre ou plusieurs jours.



Remarque: Les blocs de semaines ne peuvent pas être copiés.

Valeur par défaut
(516, 536, 556, 576, 616)

Réglage des valeurs standards indiquées dans le panneau de réglage.

9.9 Programmes vacances

Le programme vacances permet de régler les circuits de chauffe pendant une période de vacances définie à un niveau de fonctionnement sélectionné.

Présélection
(641, 651, 661)

On peut choisir 8 périodes des vacances avec cette présélection.

Début vacances
(642, 652, 662)

Entrée du début des vacances.

Fin vacances
(643, 653, 663)

Entrée de la fin des vacances.

Niveau de régime
(648, 658, 668)

Sélection du niveau de température (consigne réduite ou protection hors-gel) pour le programme vacances.



Remarque: Une période de vacances se termine respectivement le dernier jour à 00 h 00. Les programmes vacances sont uniquement actifs en mode „Automatique“.

9.10 Circuits chauffage

Consigne confort
(710, 1010, 1310)

Réglage de la valeur théorique confort en phases de chauffe. Sans sonde ambiante ou avec une influence ambiante hors service (prog.-no. 750, 1050, 1350) cette valeur sert à calculer la température départ pour atteindre théoriquement la température ambiante réglée.

Consigne réduit
(712, 1012, 1312)

Réglage de la température ambiante souhaitée pendant la phase de chauffe d'abaissement. Sans sonde ambiante ou avec une influence ambiante hors service (prog.-no. 750, 1050, 1350) cette valeur sert à calculer la température départ pour atteindre théoriquement la température ambiante réglée.

Consigne hors-gel
(714, 1014, 1314)

Réglage de la température ambiante souhaitée pendant le fonctionnement de la protection contre le gel. Sans sonde ambiante ou avec une influence ambiante hors service (prog.-no. 750, 1050, 1350) cette valeur sert à calculer la température départ pour atteindre théoriquement la température ambiante réglée. Le circuit de chauffe reste hors service jusqu'à ce que la température départ tombe de sorte que la température ambiante tombe en dessous de la température de protection contre le gel.

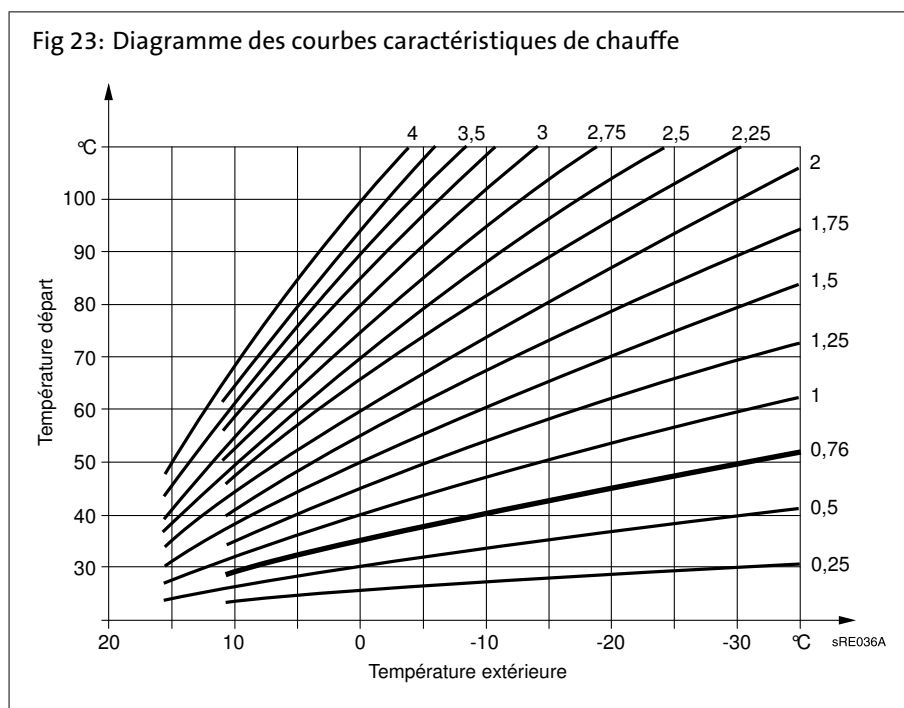
Pente de la courbe
(720, 1020, 1320)

La courbe caractéristique de chauffe sert à former la température départ de consigne qui est utilisée à l'aide de la température extérieure pour la régulation. La pente indique de combien la température départ varie lorsque les températures extérieures changent.

Détermination de la pente des courbes caractéristiques de chauffe

Inscrire dans le diagramme la température extérieure calculée la plus basse selon la zone climatique (p. ex. -12°C à Paris \rightarrow ligne verticale à -12°C , voir Fig 23). Incrire la température départ maximale du circuit de chauffe pour laquelle une température ambiante de 20°C calculée peut encore être atteinte à une température extérieure de -12°C (p. ex. ligne horizontale à 60°C).

Le point d'intersection des deux lignes donne la valeur de la pente des courbes caractéristiques de chauffe.



Programmation

Translation de la courbe
(721, 1021, 1321)

Correction de la courbe caractéristique de chauffe par décalage parallèle dans le cas d'une température ambiante générale trop élevée ou trop basse.

Adaptation de la courbe
(726, 1026, 1326)

Adaptation automatique de la courbe caractéristique de chauffe aux conditions actuelles, suite à quoi il n'est pas nécessaire de corriger la pente des courbes caractéristique de chauffe.

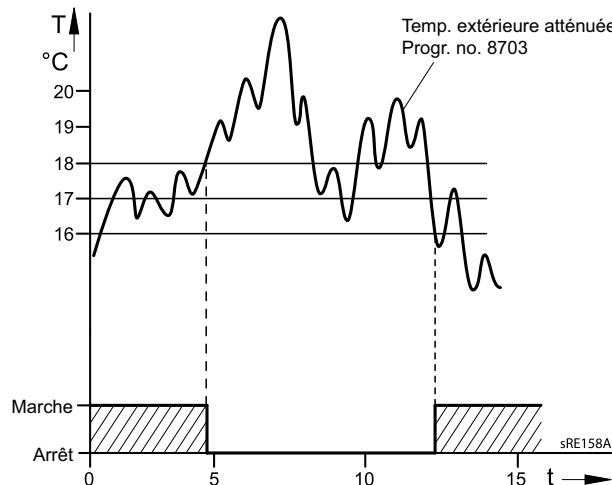


Pour adapter automatiquement la courbe caractéristique de chauffe, une sonde ambiante doit être raccordée. La valeur pour l'influence ambiante (voir prog.no. 750, 1050, 1350) doit se situer entre 1% et 99%. Au cas où des valves de radiateur se trouveraient dans l'espace de guidage (lieu de montage de la sonde ambiante), celles-ci doivent être complètement ouvertes.

Limite de chauffe été/hiver
(730, 1030, 1330)

Dès que la moyenne de la température extérieure des dernières 24 heures dépasse de 1°C la valeur ici réglée ici, le circuit de chauffe passe en mode d'été. Dès que la moyenne de la température extérieure des dernières 24 heures est inférieure de 1°C à la valeur ici réglée ici, le circuit de chauffe passe en mode d'hiver.

Fig 24: Limite de chauffe été/hiver



LCEH Limite de chauffe été/hiver
T Température
t Temps

Limite chauffe journalière
(732, 1032, 1332)

La fonction Limite chauffe journalière met le circuit de chauffe hors service lorsque la température extérieure actuelle augmente jusqu'à la différence ici réglée sur le niveau de service actuel (valeur de consigne réduite ou confort). Le chauffage se remet en marche lorsque la température extérieure actuelle tombe à nouveau en dessous de la différence réglée moins 1°C.



In der Betriebsart **Dauerbetrieb** ☀ ou ☾ ist diese Funktion nicht aktiv.

T° dconsigne depart
min.
(740, 1040, 1340)
max.
(741, 1041, 1341)

Réglage d'une plage pour la valeur théorique départ. Lorsque la valeur théorique de température départ atteint l'une des valeurs limites, la valeur limite correspondante n'est pas dépassée en hausse ou en baisse même lorsqu'une demande de chaleur augmente ou baisse.

Consigne de départ thermostat d'ambiance
(742, 1042, 1342)

La valeur de consigne départ réglée ici est valable lors du fonctionnement avec un thermostat d'ambiance.
Lors du réglage "--°C", la valeur déterminée par la courbe caractéristique de chauffe est valable.

Influence de l'ambiance
(750, 1050, 1350)

La température départ est calculée par la courbe de chauffage en fonction de la température extérieure. Ce type de guidage implique que la courbe caractéristique de chauffe soit correctement réglée car, dans ce réglage, la régulation ne tient pas compte de la température ambiante.



Remarque: Si, ce pendant un appareil ambiant RGT/RGTF ou RGB est raccordé et si le réglage „influence ambiante“ est réglé entre 1 et 99%, l'écart de la température ambiante par rapport à la valeur de consigne est saisi et pris en considération lors de la régulation de la température. Il est ainsi possible de tenir compte de la chaleur tierce et une température ambiante plus constante est possible. L'influence de l'écart peut être réglé en pourcent. Plus la pièce de guidage est bonne (température ambiante non falsifiée, lieu de montage correct, etc.) plus la valeur peut être réglée élevée et plus la température ambiante est prise en compt.



Attention! Ouvrir les valves de radiateurs!

Au cas où des valves de radiateur se trouveraient dans l'espace de guidage (lieu de montage de la sonde ambiante), celles-ci doivent être complètement ouvertes.

- Réglage en fonction des températures extérieures avec influence de l'ambiance: 1% - 99%
- Réglage en fonction des températures extérieures: - - - %
- Réglage en fonction d'influence de l'ambiance: 100%

Limit. influence ambiance
(760, 1060, 1360)

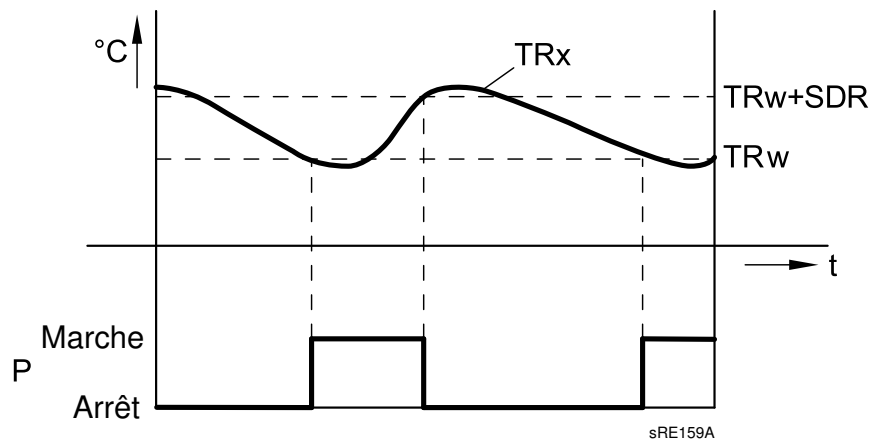
De par l'écart de commutation ici réglé, la pompe du circuit de chauffe est mise en ou hors service en fonction de la température ambiante. Le point de mise hors service de la pompe est réglé en tant qu'écart par rapport à la valeur de consigne ambiante réglée. Le point de mise en service de la pompe se trouve à 0,25°C en dessous de la valeur de consigne ambiante réglée. Cette fonction est uniquement possible avec un appareil ambiant RGT/ RGTF ou RGB et une influence ambiante active.



Une sonde ambiante doit être raccordée. Cette fonction est uniquement valable pour les circuits de chauffe pompe.

Programmation

Fig 25: Limit. influence ambiance



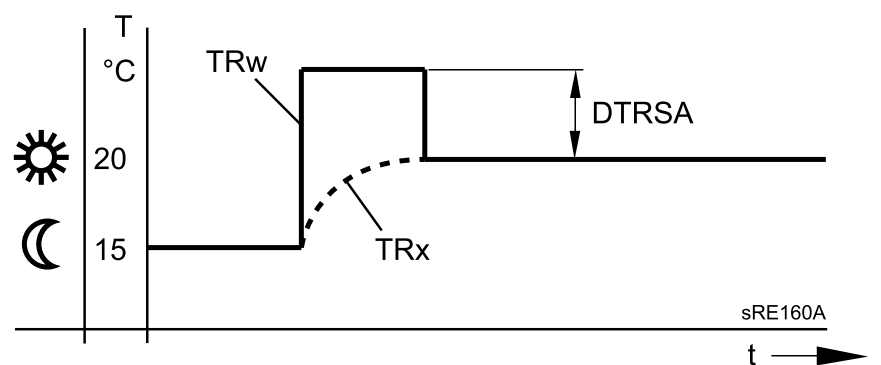
- TRx Valeur réelle température ambiante
- TRw Valeur de consigne température ambiante
- SDR Ecart de commutation ambiante
- P Pompe
- t Temps

Rechauffage accéléré (770, 1070, 1370)

La chauffe rapide est active lorsque la consigne ambiante est commutée du mode de protection ou du mode réduction sur le mode confort. Pendant la chauffe rapide, la consigne ambiante est augmentée de la valeur ici réglée. Ceci fait que la température ambiante réelle passe à la nouvelle valeur de consigne dans les temps les plus brefs. La chauffe rapide est terminée lorsque la température ambiante mesurée avec un appareil ambiant RGT/RGTF ou l'accessoire RGB ²⁾est passée jusqu'à 0,25 °C en dessous de la valeur confort.

Sans sonde ambiante ou sans influence ambiante, la chauffe rapide est effectuée à l'appui d'un calcul interne. Compte tenu du fait que la consigne ambiante sert de base, la durée de la chauffe rapide et l'effet sur la température départ varient selon la température extérieure.

Fig 26: Chauffe rapide



- TRw Valeur de consigne température ambiante
- TRx Valeur réelle température ambiante
- DTRSA Suraugmentation température ambiante

2)

Abaissement accéléré (780, 1080, 1380)

L'abaissement accéléré devient actif lorsque la valeur de consigne ambiante passe du niveau confort à un autre niveau (au choix mode de réduction ou mode de protection). Pendant l'abaissement accéléré, la pompe circuit de chauffe est hors service et la vanne mélangeuse est également fermée sur les circuits mélangeurs. Pendant l'abaissement accéléré, aucune demande de chaleur n'est envoyée au producteur de chaleur.

L'abaissement accéléré est possible avec ou sans sonde ambiante: avec une sonde ambiante, la fonction met le circuit de chauffe hors service jusqu'à ce que la température ambiante soit retombée à la valeur de consigne réduite ou à la valeur de consigne de protection contre le gel. Si la température ambiante est tombée jusqu'à la valeur de consigne réduite ou de protection contre le gel, la pompe du circuit de chauffe est remise en marche et la valve mélangeuse est libérée. Sans sonde ambiante, l'abaissement accéléré met le chauffage hors service en fonction de la température extérieure et de la constante de temps du bâtiment (prog. no. 6110) jusqu'à ce que la température soit théoriquement tombée à la valeur de consigne de réduction ou de protection contre le gel.

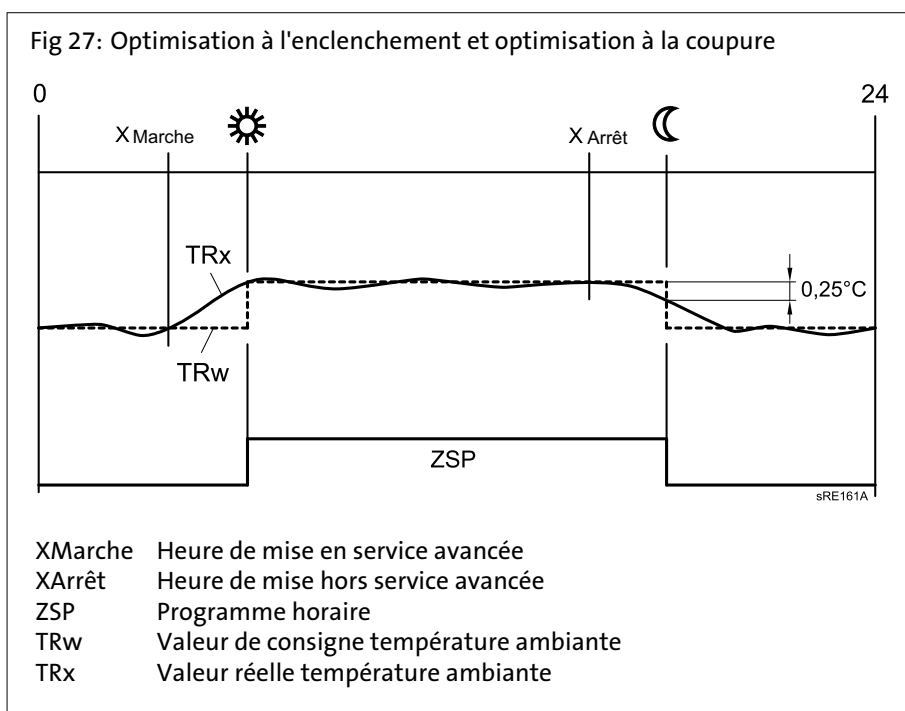
Durée de l'abaissement rapide lors d'un abaissement de 2°C en h:							
Température extérieure mixte:	Constante de temps bâtiment (configuration, progr. no. 6110)						
	0 h	2 h	5 h	10 h	15 h	20 h	50 h
15°C	0	3,1	7,7	15,3	23		
10°C	0	1,3	3,3	6,7	10	13,4	
5°C	0	0,9	2,1	4,3	6,4	8,6	21,5
0°C	0	0,6	1,6	3,2	4,7	6,3	15,8
-5°C	0	0,5	1,3	2,5	3,8	5	12,5
-10°C	0	0,4	1	2,1	3,1	4,1	10,3
-15°C	0	0,4	0,9	1,8	2,6	3,5	8,8
-20°C	0	0,3	0,8	1,5	2,3	3,1	7,7

Durée de l'abaissement rapide lors d'un abaissement de 4°C en h:							
Température extérieure mixte:	Constante de temps bâtiment (configuration, progr. no. 6110)						
	0 h	2 h	5 h	10 h	15 h	20 h	50 h
15°C	0	9,7	24,1				
10°C	0	3,1	7,7	15,3	23		
5°C	0	1,9	4,7	9,3	14	18,6	
0°C	0	1,3	3,3	6,7	10	13,4	
-5°C	0	1	2,6	5,2	7,8	10,5	26,2
-10°C	0	0,9	2,1	4,3	6,4	8,6	21,5
-15°C	0	0,7	1,8	3,6	5,5	7,3	18,2
-20°C	0	0,6	1,6	3,2	4,7	6,3	15,8

Programmation

Optimis. max à l'enclench.
(790, 1090, 1390)
Optimis. max. à la coupure
(791, 1091, 1391)

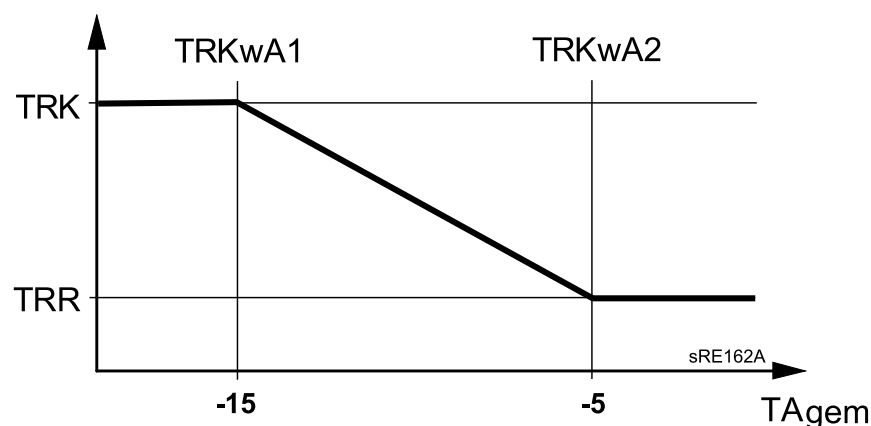
L'optimisation d'enclenchement et de d'arrêt est une fonction de temps et possible avec ou sans appareil ambiant. Avec l'appareil ambiant, la commutation du niveau de service est avancée par rapport à l'heure programmée de manière que la dynamique du bâtiment (temps de chauffe et de refroidissement) soit prise en considération. Le niveau de température souhaité est ainsi exactement atteint au moment programmé. Si ce n'est pas le cas (trop tôt ou trop tard), une nouvelle heure de commutation est alors calculée et elle aboutira la prochaine fois. Sans sonde ambiante, une heure d'avance est calculée à l'appui de la température extérieure et de la constante de temps du bâtiment (prog. no. 6110). Le temps d'optimisation (avance) peut ici être limité à une valeur maximale. En réglant le temps d'optimisation = 0, la fonction est alors hors service.



Début augmentat réduction
(800, 1100, 1400)
Fin augmt réduction
(801, 1101, 1401)

Lors d'une puissance de chauffe relativement faible nécessaire, la valeur de consigne ambiante réduite peut être augmentée lorsque les températures extérieures sont froides. L'augmentation dépend de la température extérieure. Plus la température extérieure est basse, plus la valeur de consigne réduite pour la température ambiante est augmentée. Le début de l'augmentation et la fin sont réglables. Une augmentation linéaire de la „Consigne réduit“ jusqu'à la „Consigne confort“, a lieu entre ces deux points.

Fig 28: Augmentation réduction



TRwA1	Début augmentat réduction
TRwA1	Fin augmt réduction
TRK	Consigne confort
TRR	Consigne réduite température ambiante
TAgem	Température extérieure mixte :

Fonct ininterrompu pompes
(809, 1109, 1409)

La fonction *Fonct ininterrompu pompes* permet de supprimer la décommutation de la pompe par l'abaissement rapide et lorsque la valeur théorique ambiante est atteinte (thermostat ambiant, sonde ambiante ou modèle ambiant).

- *Non*: La pompe circuit de chauffe / pompe chaudière peut être mise hors service par l'abaissement rapide ou lorsque la valeur théorique ambiante est atteinte
- *Oui*: La pompe circuit de chauffe / pompe chaudière reste aussi en service pendant l'abaissement rapide et lorsque la valeur théorique ambiante est atteinte.

Prot surchauf circuit pompe
(820, 1120, 1420)

Par la mise en et hors service de la pompe, cette fonction empêche une surchauffe du circuit de chauffe pompe lorsque la température départ est plus élevée que la température départ requise conformément à la courbe caractéristique de chauffe (p. ex. lors de demandes accrues par d'autres consommateurs).

Surélévation v. mélangeuse
(830,1130, 1430)

La demande de chaleur du circuit de chauffage mélangeur sur le producteur est surélevée de la valeur ici réglé. Cette surélévation permet aux fluctuations de température d'être régulée avec le régulateur mélangeur.

Temps course servomoteur
(834, 941, 1134)

Einstellung der Antriebslaufzeit des verwendeten Mischerventils.

Dans le cas de circuit mélangeur, un kick de l'entraînement mélangeur est effectué à la suite du kick de la pompe (la pompe est sur ARRÊT). A cette fin, le mélangeur est commandé en direction OUVERTURE et FERMETURE.

Le temps de l'excitation en direction OUVERTURE correspond au temps de fonctionnement de l'entraînement.

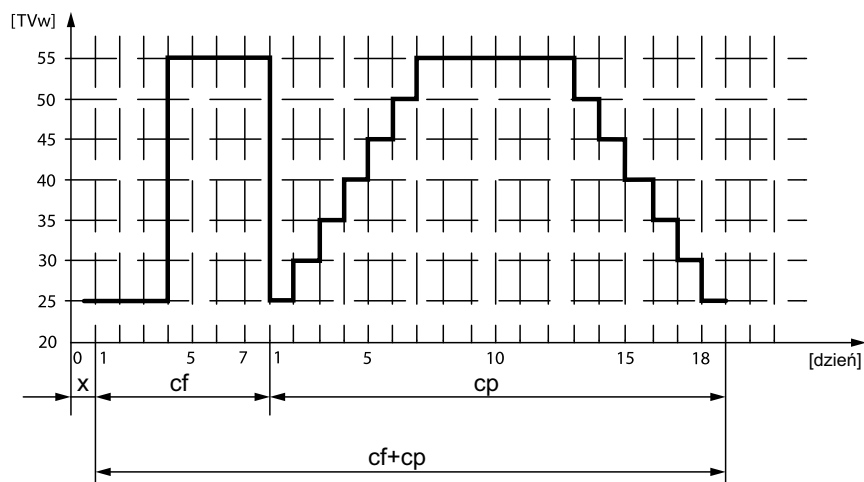
Fonction séchage contrôlé
(850, 1150, 1450)

La fonction chape sert au dessèchement contrôlé de sols en chape.

- *Arrêt*: la fonction est arrêtée.
- *Chauffage fonctionnel(cf)*: La partie 1 du profil des températures se déroule automatiquement.
- *Chauffage prêt à l'occup.(cp)*: La partie 2 du profil des températures se déroule automatiquement.
- *Ch fonctionnel/prêt*: Chauffe fonctionnelle et chauffe de maturité.
- *Manuel*: la régulation sur la valeur théorique de la chape se fait manuellement.

Programmation

Fig 29: Courbe de température lors de la fonction dessèchement de chape



X Jour de démarrage
 cf Chauffage fonctionnel
 cp Chauffage prêt à l'occup.



Important! Les prescriptions et normes correspondantes du fabricant de la chape sont à observer.

Le bon fonctionnement est uniquement possible avec une installation de chauffage correctement installée (hydraulique, électrique et réglages). Des écarts peuvent entraîner un endommagement de la chape.

La fonction chape peut être prématurément interrompue en réglant **0=Arrêt**.

Consigne manuelle séchage
 (851, 1151, 1451)

Réglage de la température sur laquelle la régulation manuelle s'effectue lorsque la fonction chape est activée (voir prog. no. 850).

Consigne séchage actuelle
 (1455)

Valeur de consigne actuelle de la fonction séchage.

Jour séchage actuel
 (856, 1156, 1456)

Jour actuel de la fonction séchage.

Absorption excédent chaleur
 (861, 1161, 1461)

Si l'évacuation de l'excédent de chaleur est activée par l'entrée H1 ou H3 ou si une température maximale est dépassée dans le système, cette énergie de chaleur en excédent peut être dissipée par une évacuation de chaleur du chauffage ambiant.

- *Arrêt*: die Funktion ist ausgeschaltet
- *Mode chauffage*: la fonction est uniquement limitée à une évacuation pendant les heures de chauffage.
- *Permanent*: le refroidissement est toujours actif.

Avec ballon de stockage
(870, 1170, 1470)

Ce paramètre permet de définir si le circuit de chauffage peut être alimenté par un ballon de stockage ou uniquement par un producteur de chaleur. La fonction fait d'autre part que, lors d'une demande de chaleur, la pompe primaire se met en service.

- *Non*: le circuit de chauffage est alimenté à partir de la chaudière.
- *Oui*: le circuit de chauffage peut être alimenté à partir du ballon de stockage.

Avec régul.prim/ppe primair
(872, 1172, 1472, 5092)

Ce paramètre permet de définir si, lors d'une demande de chaleur du circuit de chauffe, une pompe primaire de zones se met en service. Cette pompe primaire se réfère au segment dans lequel se trouve ce régulateur (système bus LPB) et lequel est réglé avec un prérégulateur.

- *Non*: le circuit chauffage est alimenté dans régulateur primaire/pompe primaire.
- *Oui*: le circuit chauffage est alimenté à partir du régulateur primaire/pompe primaire.

Réduction vitesse pompe
(880, 1180, 1480)

La réduction de la vitesse de la pompe du circuit de chauffe peut se faire selon le niveau de service ou selon la courbe caractéristique de la pompe.

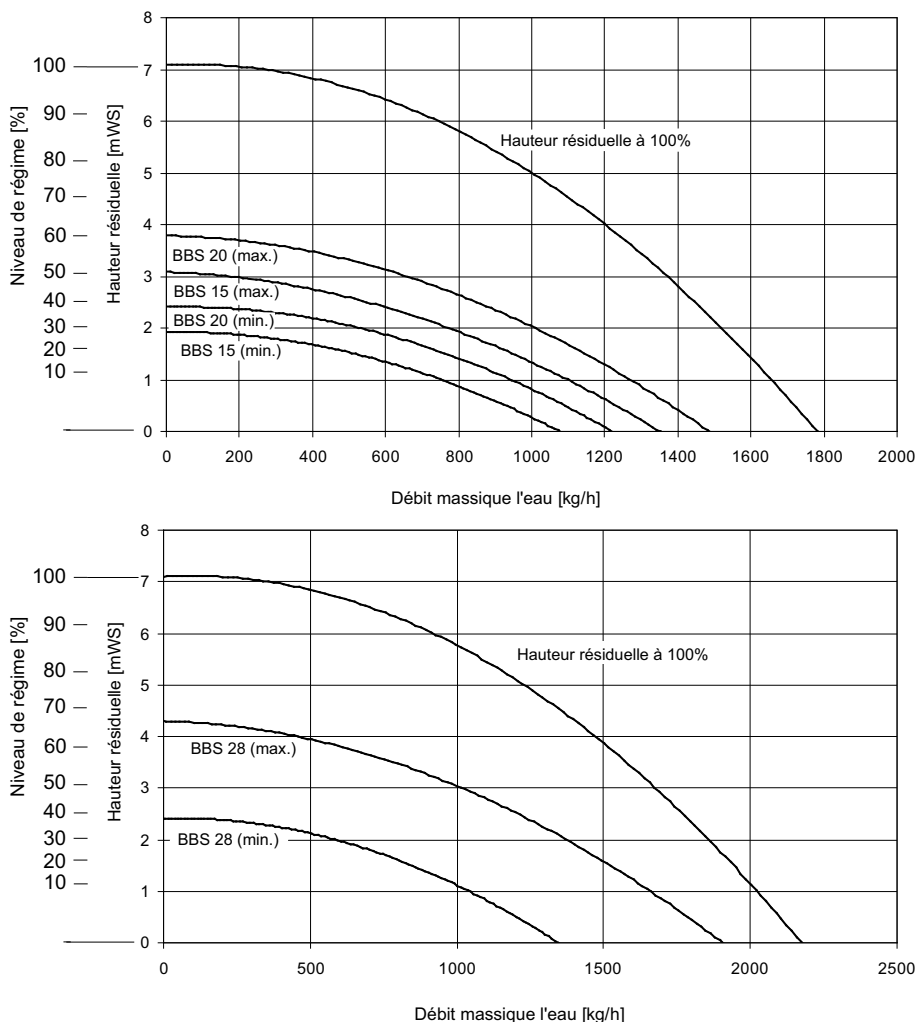
Niveau de température: Dans le cas de cette option, la vitesse de la pompe du circuit de chauffe est calculée selon le niveau de service. La pompe est commandée au niveau de service confort (y compris optimisation) ou pendant la fonction chape active avec la vitesse maximale paramétrée. En cas de niveau de service réduit, la pompe est commandée avec la vitesse minimale paramétrée.

Caractéristique: La vitesse de la pompe du circuit intermédiaire est calculée en raison de la température départ réelle reçue et de la valeur théorique départ actuelle. Pour la valeur réelle, la valeur réelle départ rail est utilisée. Si aucun capteur départ rail n'est disponible, la valeur réelle du départ chaudière est utilisée. La valeur réelle de la température est amortie avec un filtre (constante de temps paramétrable).

Programmation

Hauteur manométrique résiduelle BBS 15-28 E

Fig 30: Hauteur manométrique résiduelle BBS 15-28 E



Remarque : Les valeurs min. ou max. réglées sont commandées par le progr. n° vitesse de pompe minimum ou vitesse de pompe maximum.

Vitesse rot. min. pompe
(882, 1182, 1482)

La vitesse minimale pour la pompe du circuit de chauffe peut être définie par cette fonction.

Vitesse rot. max. pompe
(883, 1183, 1483)

La vitesse maximale pour la pompe du circuit de chauffe peut être définie par cette fonction.

Cor. courb à 50% vites. rot.
(888, 1188, 1488)

Correction de la valeur théorique départ lors d'une réduction de la vitesse de la pompe de 50%. La correction est calculée à partir de la différence de la valeur théorique départ selon la courbe caractéristique de chauffe et la valeur théorique ambiante.

Corr.T° consig rég. vit.rotat.
(890, 1190, 1490)

Il peut être défini ici si la correction de la valeur théorique départ calculée doit être ou non reprise dans la demande de température.

- *Non*: la demande de température reste inchangée. la valeur de correction calculée n'est pas additionnée.
- *Oui*: la demande de température contient la correction de valeur théorique départ calculée.

Commutation niveau T°
(898, 1198, 1498)

Dans le cas d'une minuterie externe, il est possible de sélectionner par les entrées Hx à quel niveau de service les circuits de chauffe sont commutés.

- *Protection hors-gel*
- *Réduit*
- *Confort*

Commutation régime
(900, 1200, 1500)

Bei externer Umschaltung der Betriebsart per Hx kann ausgewählt werden, ob bei Automatikbetrieb vom Komfortsollwert auf den Frostschuttsollwert oder Reduziertssollwert umgeschaltet wird.

9.11 Eau chaude sanitaire

Consigne confort
(1610)

Réglage de la valeur théorique nominale de la température de l'eau potable.

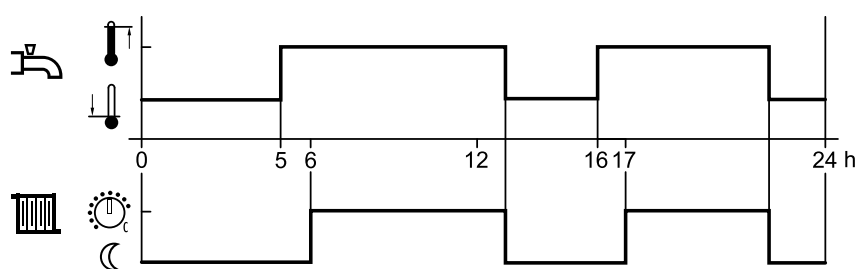
Consigne réduit
(1612)

Sous Prog. no. 1612, la valeur théorique réduite de l'eau potable est réglée.

Libération
(1620)

- *24h/jour*: La température de l'eau potable est constamment réglée sur la valeur théorique nominale de la température de l'eau potable indépendamment des programmes de commutation de temps.
- *Prog. horair. des circ.chauf.*: La température de l'eau potable est commutée selon les programmes de commutation de temps, entre la valeur théorique de température de l'eau potable et la valeur théorique réduite de la température de l'eau potable. Le point de mise en marche est respectivement avancé.
- Le réchauffement de l'eau chaude sanitaire devrait commencer environ 1 heure avant le démarrage du chauffage (voir Fig 31).

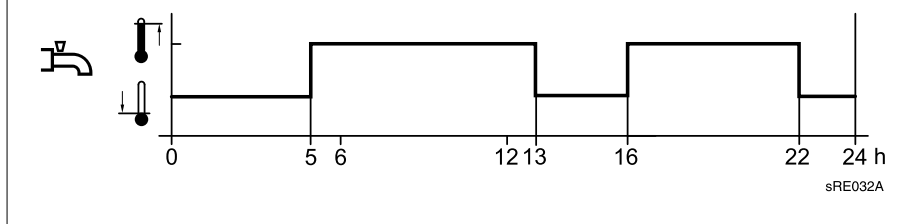
Fig 31: Libération en fonction des programmes de commutation de temps des circuits de chauffe (exemple)



- *Programme horaire 4/ECS*: La température de l'eau potable est commutée, indépendamment des programmes de commutation de temps des circuits de chauffe, entre la valeur théorique de la température de l'eau potable et la valeur théorique réduite de la température de l'eau potable. Le programme horaire 4/ECS est ici utilisé (voir Fig 32).

Programmation

Fig 32: Libération selon le programme de commutation de temps 4 (exemple)



Priorité charge ECS (1630)

Cette fonction permet d'assurer que, lors d'une demande de puissance simultanée par les chauffages et l'eau potable, le rendement de la chaudière est mis à disposition en priorité sur l'eau potable.

- *Absolute*: Les circuits de chauffe mélangeur et pompe sont bloqués jusqu'à ce que l'eau potable soit chauffée.
- *Glissante*: Au cas où le rendement de la chaudière ne suffirait plus à chauffer l'eau potable, les circuits de chauffe mélangeur et pompe sont alors limités.
- *Sans*: Le chargement de l'eau potable s'effectue parallèlement au mode de chauffe.
- *CC= Glissante, CCP=Absolute*: Les circuits de chauffe mélangeur et pompe sont bloqués jusqu'à ce que l'eau potable soit chauffée. Si le rendement de la chaudière ne suffit plus, le circuit de chauffe mélangeur est d'autre part limité.

Fonction anti-légionnelles (1640)

Fonction destinée à détruire les légionelles en chauffant à la valeur théorique réglée pour la fonction légionelle (voir Prog. no. 1645).

- *Arrêt*: Fonction légionellose arrêtée
- *Prrétriologique*: La fonction légionelle est répétée périodiquement en fonction de la valeur réglée (Prog. no. 1641).
- *Jour de semaine fixe*: La fonction légionelle est activée à un jour de semaine défini (Prog. no. 1642).

Fonct. légion. périodique (1641)

Réglage de l'intervalle pour la **fonction légionelle périodique** (réglage recommandé lors d'un réchauffement supplémentaire de l'eau potable par une installation solaire en combinaison avec une pompe sanitaire).

Fonct. légion. jour semaine (1642)

Choix du jour de la semaine pour la fonction légionelle **Jour de semaine fixe** (réglage en usine).

Heure fonct anti-légionelles (1644)

Réglage du moment de la mise en marche de la fonction légionelle. Lors du réglage „---“, la fonction légionelle est effectuée en même temps que la première libération de la préparation d'eau potable.

Consigne anti-légionelles (1645)

Réglage de la valeur théorique de la température pour la destruction des germes.

Durée fonction anti-légio. (1646)

Cette fonction permet de régler le temps durant lequel la fonction légionelle valeur théorique est active pour détruire les bactéries.



Si la température ballon plus froide dépasse la fonction légionelle **valeur théorique** -1 K, la fonction légionelle valeur théorique est considérée comme remplie et la minuterie commence à courir. Si la température ballon descend avant la fin du séjour de plus de l' (écart de commutation +2K) en dessous de la fonction légionelle

valeur théorique requise, la durée de séjour doit à nouveau être remplie. Si aucune valeur de séjour n'est réglée, la fonction légionnelle est immédiatement remplie lorsque la fonction légionnelle valeur théorique est remplie.

Fonc.anti-légion. ppe circul.
(1647)



- *Marche*: La pompe de circulation est mise en marche lorsque la fonction légionnelle est active.

Attention! Lorsque la fonction légionnelle est active, il y a risque de brûlures sur les points de prélèvement.

Libération pompe circulation
(1660)

- *PProgramme horaire 3 / CC3*: La pompe de circulation est libérée en fonction du programme de temps 3 (voir prog. no. 540 à 556).

- *Libération ECS*: La pompe de circulation est libérée lorsque la préparation d'eau potable est libérée.

- *Programme horaire 4/ECS*: La pompe de circulation est libérée en fonction du programme horaire 4 du régulateur local.

- *Programme horaire 5*: a pompe de circulation est libérée en fonction du programme horaire 5 du régulateur local.

Encl. périodique pompe cir.
(1661)

La pompe de circulation est mise en marche à l'intérieur du temps de libération pendant 10 mn et à nouveau mise hors service pendant 20 mn.

Consigne circulation
(1663)

Lorsque la valeur théorique de circulation est dépassée en baisse (valeur standard: 45°C), la pompe de circulation se met en marche pendant 10 mn pendant le temps de libération. Lorsque la valeur théorique de circulation est atteinte, au plus tôt toutefois après 10 mn, la pompe se met hors service. Le raccordement d'une sonde dans le retour de circulation est nécessaire pour cette fonction (entrées BX, progr. nor.5930-5933).

Commutation régime
(1680)

Lors d'une commutation externe, il est possible de sélectionner par les entrées H1-H5 dans quel mode de service se fait la commutation.

- *Aucune*: la fonction est arrêtée.

9.12 Circuit consommateurs/ Circuit piscine

T° cs départ demande conso
(1859, 1909, 1959)

Cette fonction permet de régler la valeur théorique départ qui est efficace lors de la demande active du circuit consommateur.

Priorité charge ECS
(1874, 1924, 1974)

Réglage si la pompe circuit consommateurs raccordée doit être utilisée pour le chargement prioritaire de l'eau potable.

Absorption excédent chaleur
(1875, 1925, 1975)

Si une évacuation de surtempérature est activée, l'énergie en excédent peut être évacuée par un décroissement de circuit de consommateurs. Ceci peut être réglé séparément pour chaque circuit de consommateurs.

Avec régul. prim/ppe primair
(1880, 1930, 1980)

- *Non*: le circuit consommateur est alimenté sans régulateur primaire/pompe primaire.

- *Oui*: le circuit consommateur est alimenté à partir du régulateur primaire/pompe primaire.

9.13 Piscine

Consigne chauffage solaire
(2055)

Lors de l'utilisation de l'énergie solaire, la piscine est chauffée à la valeur de consigne réglée ici.

Programmation

Consigne chauffage générat (2056) Lors de l'utilisation du chauffage du générateur, la piscine est chauffée à la valeur de consigne réglée ici.

Priorité charge solaire (2065) Réglage si le chauffage de la piscine par charge solaire a la priorité ou non.

Température piscine Maximum (2070) C'est sous ce paramètre qu'est réglé si le chauffage de la piscine par charge solaire a priorité ou non. Si la température de la chaudière atteint la limite de température réglée ici, la pompe du collecteur est mise hors service. Elle est à nouveau libérée lorsque la température de la piscine a baissé de 1 °C de moins que la limite de température maximale.

Avec intégration solaire (2080) Réglage si le chauffage de la piscine par l'énergie solaire peut se faire ou non.

9.14 Prérégulateur/ pompe prim

T° consigne départ min (2110) Ces limitations permettent de définir une plage pour la valeur théorique départ.

T° consigne de départ max. (2111)

Ppe circu blocage chaudière (2121) Ce paramètre permet de régler si, lorsque le blocage producteur est actif, la pompe d'alimentation est également ou non bloquée.
- *Arrêt*: la pompe d'alimentation n'est pas bloquée.
- *Marche*: lorsque le blocage producteur est actif, la pompe d'alimentation est également bloquée.

Surélévation v. mélangeuse (2130) Pour le mélange, la valeur réelle de la température départ chaudière doit être supérieure à la valeur théorique requise de la température départ mélangeur, car celle-ci ne peut autrement pas être régulée. Le régulateur forme à partir de la suraugmentation réglée ici et de la valeur théorique température départ actuelle momentanée la valeur théorique de la température chaudière.

Temps course servomoteur (2134) Réglage du temps de course servomoteur de la valve mélangeuse utilisée.

Prérégulateur/ pompe prim (2150) - *En amont ballon stockage* : le prérégulateur/la pompe d'alimentation est disposé hydrauliquement en amont du ballon de stockage lorsque le ballon de stockage existe
- *En aval ballon stockage* : le prérégulateur/la pompe d'alimentation est disposé hydrauliquement en aval du ballon de stockage lorsque le ballon de stockage existe


9.15 Chaudière

Consigne minimum (2210) A titre de fonction de protection, la température théorique de la chaudière peut être limitée vers le bas par la valeur théorique minimum (Prog. no. 2210) et vers le haut par la valeur théorique maximum (Prog. no. 2212).

Consigne maximum (2212)

Consigne régime manuel (2214) Température sur laquelle la chaudière est réglée en fonction manuelle (voir aussi n° de progr. 7140).

Programmation

Durée marche min brûleur (2241)	C'est ici qu'est réglée la marge de temps après la mise en service du brûleur, durant laquelle la différence de mise hors service est augmentée de 50 %. Ce réglage ne garantit toutefois pas que le brûleur reste toujours en service pour la marge de temps réglée.
Durée d'arrêt min. brûleur (2243)	Le taux de pause minimal de la chaudière agit exclusivement entre les demandes de chauffe successives. Le temps de pause minimal de la chaudière bloque la chaudière pour un temps réglable.
Différentiel arrêt brûleur (2245)	En cas de dépassement de cet écart de commutation, le temps de <i>durée d'arrêt min. brûleur</i> (prog.-no. 2243) est interrompu. Malgré le temps de pause, la chaudière se met en service.
Arrêt temporisé pompes (2250) Arrêt tempo.de ppe apr ECS (2253)	Les temps de post-fonctionnement des pompes sont commandés selon le mode de chauffe ou le mode d'eau potable.
Ppe avec verrou chaudière (2301)	Mise hors service de la pompe de la chaudière lorsque le blocage producteur est actif. - <i>Arrêt</i> : Décommutation n'est pas active - <i>Marche</i> : Décommutation actif
Action verrou générateur (2305)	Ce paramètre permet de régler si le blocage producteur doit uniquement agir pour les demandes de chauffe ou aussi pour les demandes d'eau potable. - <i>Seulement régime chauffage</i> : seules les demandes de chauffe sont bloquées. Les demandes d'eau potable continuent d'être traitées. - <i>Régime chauffage et ECS</i> : toutes les demandes de chauffe et d'eau potable sont bloquées.
Augmentation temp maximum (2316)	La limitation de la course de la chaudière est uniquement possible lorsqu'une valeur valable de la température retour de la chaudière est disponible.  Attention! La limitation de la course de la chaudière doit uniquement avoir lieu lorsqu'une pompe de circuit de chauffe modulante est configurée, c'est-à-dire lorsque le programme n° 6085 (sortie PWM P1) est affecté à une pompe de circuit de chauffe.
Augmentation temp nominal (2317)	L'étalement entre la température départ de la chaudière et la température retour de la chaudière est désigné en tant que course de température. Lors d'un fonctionnement avec une pompe modulante, la course de température est limitée avec ce paramètre.

Programmation

Modulation pompe
(2320)

- *Sans*: la fonction est arrêtée.
- *Demande*: La commande de la pompe de la chaudière se fait avec la vitesse calculée pour la pompe TWW lors du mode TWW ou avec la vitesse maximale calculée pour les max. 3 pompes du circuit de chauffe lors d'un mode de chauffe pur.
La vitesse de pompe calculée pour les circuits de chauffe 2 et 3 est uniquement évaluée lorsque ces circuits de chauffe dépendent hydrauliquement également de la position de la vanne directionnelle (paramètre *commande pompe chaudière/TWW vanne directionnelle*).
- *Consigne chaudière*: La pompe de la chaudière module sa vitesse de manière que la valeur théorique actuelle (TWW ou ballon tampon) soit atteinte sur le départ chaudière. La vitesse de la pompe de la chaudière doit être augmentée à l'intérieur des limites prédonnées jusqu'à ce que le brûleur ait atteint sa limite de puissance supérieure.
- *Augmentation tempnominale* : La puissance de la chaudière est réglée sur la valeur théorique de la chaudière.
La régulation de la vitesse de la pompe règle la vitesse de la pompe de chaudière de manière que la course nominale entre le retour de la chaudière et le départ de la chaudière soit respectée.
Si la course réelle est supérieure à la course nominale, la vitesse de la pompe est alors augmentée ; dans le cas contraire, la vitesse de la pompe est réduite.
- *Puissance brûleur*: Si le brûleur est exploité avec une faible puissance, la pompe de la chaudière doit alors aussi fonctionner à faible vitesse. En cas de puissance de chaudière élevée, la pompe de la chaudière doit aussi tourner à une vitesse plus élevée.

Vitesse rot. min. pompe
(2322)

Pour la pompe modulante, la plage de travail peut être définie en pourcent de la puissance. La commande traduit les indications en pourcent en vitesses de manière interne.
La valeur "0%" correspond à la vitesse minimale de la pompe.

Vitesse rot. max. pompe
(2323)

La vitesse de la pompe et donc la puissance consommées peuvent être limitées par la valeur maximale.

Puissance nom.
(2330)
Puissance de l'allure de base
(2331)

Les réglages sous progr. n° 2330 et progr. n° 2331 sont nécessaires lors de la réalisation de cascades de chaudières avec des chaudières de différentes puissances.

Puissance vitesse rot. min. pompe
(2334)
Puissance vitesse rot. max. pompe
(2335)

Si l'option puissance brûleur est sélectionnée sous le progr. n° 2320, la pompe de la chaudière est exploitée jusqu'à la puissance brûleur réglée sous la ligne du progr. n° 2334 à la vitesse minimale réglée de la pompe. À partir de la puissance brûleur réglée sous progr. n° 2335, la pompe de chaudière est exploitée à la vitesse de la pompe maximale réglée. Si la puissance du brûleur se situe entre ces deux valeurs, on obtient alors la vitesse de la pompe de la chaudière par conversion linéaire.

Puissance ventilo chaud max.
(2441)

Ce paramètre permet de limiter la puissance maximale de la chaudière en mode de chauffe.



Remarque : Il s'agit ici de valeurs calculées. La puissance réelle devrait être déterminée p. ex. à l'aide d'un compteur à gaz.

Puiss vent pleine chrg max.
(2442)

Ce paramètre sert à limiter la puissance maximale de la chaudière en mode de chargement continu dans le cas de ballons à couches.



Remarque: Il s'agit ici de valeurs calculées. La puissance réelle devrait être déterminée p. ex. à l'aide d'un compteur à gaz.

Puissance ventilo ECS max
(2444)

Ce paramètre permet de limiter la puissance maximale de la chaudière pour le mode eau potable.



Remarque : Il s'agit ici de valeurs calculées. La puissance réelle devrait être déterminée p. ex. à l'aide d'un compteur à gaz.

Arrêt ventil régime chaud
(2445)

Cette fonction sert à mettre hors service la tension d'alimentation de la soufflante. L'alimentation en tension pour la soufflante est libérée dès que la commande PWM soufflante est active ou dès qu'une demande d'eau potable a été faite. La décommutation se fait avec retard pour la décommutation de la commande PWM ou pour l'abandon de la demande d'eau potable. La durée du retard de décommutation peut être réglée avec la fonction retard de décommutation de la soufflante (prog. n° 2446). Pendant une demande d'eau potable, l'alimentation en tension de la soufflante reste aussi libérée lorsque la commande PWM n'est pas active.

Arrêt temporisé ventilateur
(2446)

En cas de demande de chaleur, l'alimentation en tension de la soufflante est mise hors service. Le temps durant lequel la soufflante est malgré tout sous tension est réglé ici.

Temporisation régulateur
(2450)

La temporisation régulateur sert à stabiliser les conditions de combustion, plus spécialement après un démarrage à froid. Après la validation de la boîte relais par le régulateur, celle-ci demeure pendant une durée prédonnée sur la puissance réglée. C'est uniquement après expiration de ce temps que la modulation est libérée.

Le progr. n° 2450 permet de régler pour quel mode de service la temporisation régulateur est active.

Tempo régulat. puiss ventilo
(2452)

La puissance de la chaudière qui est utilisée pendant la durée du retard du régulateur.



Remarque : Pour la valeur calculée, voir progr. n° 2444.

Durée tempo régulateur
(2453)

Durée de la temporisation régulateur. La durée commence à courir dès qu'une détection de flamme positive a eu lieu après l'allumage.

Programmation

Différentiel enclenchmt des CC
(2454)

Différent. Coup. min des CC
(2455)

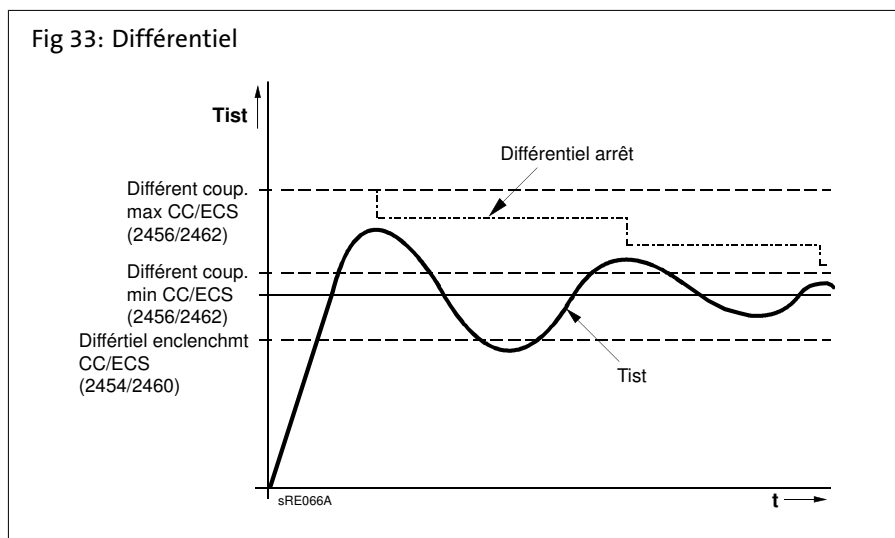
Différent coup. max des CC
(2456)

Différentiel enclenchmt ECS
(2460)

Différentiel coupure min ECS
(2461)

Différentiel coup. max ECS
(2462)

La différence de mise hors service est dynamiquement adaptée en fonction de l'évolution de la température pour éviter des mises hors service inutiles lors de l'opération d'adaptation (voir Fig 33).



Arrêt du pressostat
(2500)

Cette fonction contrôle la pression d'eau statique à l'aide du pressostat à eau. Selon l'option réglée (*empêchement du démarrage* ou *position de dérangement*) il y a décommutation, empêchement du dérangement ou position de dérangement avec diagnostic correspondant.

Un pressostat de pression d'eau fermé libère la mise en service sur la boîte relais et la commande des pompes. Lorsque le pressostat est ouvert, un empêchement de démarrage ou une position de dérangement est déclenché.

La commande de la pompe est aussi bloquée à titre de protection contre un fonctionnement à sec. Si la pression de l'eau augmente à nouveau et si le pressostat se ferme à nouveau, en cas d'empêchement de démarrage, celui-ci est automatiquement supprimé et la commande de la pompe est à nouveau libérée.

9.16 Cascade

Stratégie de conduite
(3510)

Sous prise en considération de la bande de puissance prédonnée, les producteurs sont commutés et décommutés selon la stratégie de conduite réglée. Pour mettre hors service l'effet de la bande de puissance, les valeurs limites doivent être réglées sur 0 % et 100 % et la stratégie de conduite sur enclenchement retardé, arrêt retardé.

- *Encl. retardé, arrêt anticipé*: les chaudières supplémentaires sont mises en service aussi tard que possible (bande de puissance max) et mises hors service le plus tôt possible (bande de puissance min.). Cela signifie si possible peu de chaudières en service ou des durées de fonctionnement courtes pour les chaudières supplémentaires.
- *Encl. retardé, arrêt retardé*: les chaudières supplémentaires sont mises en service aussi tard que possible (bande de puissance max) et mises hors service le plus tard possible (bande de puissance min.). Cela veut dire si possible peu de mises en et hors service pour les chaudières.
- *Encl. anticipé, arrêt retardé*: les chaudières supplémentaires sont mises en service aussi tôt que possible (bande de puissance min) et mises hors service le plus tard possible (bande de puissance min.). Cela signifie si possible beaucoup de chaudières en service ou des durées de fonctionnement si possible longues pour les chaudières supplémentaires.

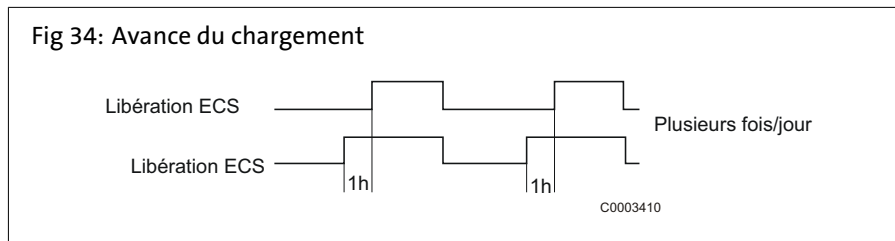
Intégrale libération séq gén (3530)	Une grandeur formée à partir de la courbe de température et du temps. La chaudière suivante est mise en marche lorsque la valeur limite réglée est dépassée.
Intégr RAZ séqnce générat. (3531)	La chaudière suivante est arrêtée lorsque la valeur limite réglée est dépassée.
Verrou réenclenchement (3532)	Le blocage au redémarrage empêche la nouvelle commutation d'une chaudière de chauffe mise hors service. C'est uniquement après expiration de la durée réglée qu'a lieu la libération. Une mise en service et une mise hors service trop fréquentes de la chaudière sont ainsi évitées et un état de fonctionnement stable de l'installation est obtenu.
Temporis enclenchement (3533)	La temporisation de l'enclenchement permet d'éviter une mise en marche et un arrêt (cadence) trop fréquents des chaudières et assure ainsi un état de fonctionnement stable.
Commutation auto séq gén (3540)	L'ordre de la chaudière de guidage et des chaudières suivantes est défini par la commutation séq. gén. et l'occupation des chaudières dans une cascade est influencée. L'ordre des chaudières est modifié après expiration du temps réglé. La chaudière possédant la prochaine adresse travaille comme chaudière de guidage.
Commut auto séq gén excl (3541)	<ul style="list-style-type: none">- <i>Aucune</i> : Après expiration du temps réglé dans progr. no. 3540, l'ordre de chaudières est modifié.- <i>Première</i>: La première chaudière de l'adresse fonctionne comme chaudière de guidage; l'ordre de toutes les autres chaudières est modifié après expiration du temps réglé dans le progr. no. 3540.- <i>Dernière</i>: La dernière chaudière dans l'adresse reste toujours la dernière chaudière; l'ordre de toutes les autres chaudières est modifié après expiration du temps réglé dans le progr. no. 3540.
Générateur pilote (3544)	Le réglage du générateur pilote est uniquement utilisé en combinaison avec l'ordre fixe des générateurs (prog, n° 3540). La chaudière définie comme chaudière pilote est toujours mise en service la première ou mise hors service en dernier. Les autres chaudières sont mises en et hors service dans l'ordre d'adresse des appareils.
Consigne retour minimum (3560)	Si la température retour n'atteint pas la valeur ici réglée, la commutation retour est activée. La commutation retour permet d'influencer les consommateurs ou l'utilisation d'un régulateur de retour.
Ecart T° min (3590)	Cette fonction empêche des températures retour de cascade trop élevées et améliore le comportement de mise hors service de la cascade. Si la différence de température entre la sonde départ et la sonde retour est inférieure à l'écart de température minimal réglé ici, un générateur est mis le plus tôt possible hors service indépendamment de la stratégie de conduite réglée. Si la différence de température est à nouveau suffisante, la commutation se fait à nouveau sur la stratégie de conduite réglée.

Programmation

9.17 Ballon ECS

Anticipation charge
(5011)

La libération de l'eau potable est avancée du temps d'avance du chargement réglé par rapport à chaque occupation de circuit et conservée pendant l'occupation du circuit de chauffe.



Surélévation T° consig dép.
(5020)

La valeur théorique de la chaudière pour le chargement du ballon d'eau potable se compose de la valeur théorique de l'eau potable et de l'augmentation de la valeur théorique départ.

Type de charge
(5022)

Chargement d'un ballon à couches (si disponible) :

- *Rechargement*: Le ballon est uniquement rechargé à chaque demande d'eau potable.
- *Charge complète*: Le ballon est complètement chargé à chaque demande d'eau potable.
- *Charge complète anti-légio.*: Le ballon est complètement chargé lorsque la fonction anti-légionnelle est active, sinon il est uniquement rechargé.
- *Charge compl. 1ère du jour*: Le ballon est complètement chargé lors de la 1ère charge du jour, puis rechargé.
- *Charge compl anti-legio+1e*: Le ballon est complètement chargé lors de la 1ère charge du jour et lorsque la fonction anti-légionnelle est active sinon, il est rechargé

Explications:

- Charge complète bal. Stock: Le ballon à couches est complètement chargé. La demande de chaleur est déclenchée par la sonde de ballon supérieure TWF (B3) et terminée par les sondes TWF et TLF (B36) ou TWF2 (B31). Si seule une B3 est disponible, un rechargement automatique lieu.
- Rechargement: Le ballon à couches est rechargé ; c'est-à-dire que seule la section jusqu'à la sonde ballon TWF (B3) est réchauffée. La demande de chaleur est déclenchée et quittée par la sonde ballon supérieure TWF (B3).

Différentiel
(5024)

Si la température de l'eau potable est plus basse que la température théorique actuelle moins la différence de commutation ici réglée, la charge d'eau potable est alors démarrée. La charge d'eau potable est terminée lorsque la température atteint la valeur théorique actuelle.



Une charge forcée est effectuée lors de la première libération d'eau potable du jour.

La charge d'eau potable est aussi démarrée lorsque la température de l'eau potable se trouve à l'intérieur de la différence de commutation – dans la mesure où elle n'est pas de moins de 1 K inférieure à la valeur théorique.

Limitation durée de charge
(5030)

Pendant la charge d'eau potable, le chauffage ambiant peut recevoir trop ou pas assez d'énergie – en fonction de la priorité de charge choisie (prog. n° 1630) et du circuit hydraulique. Il est donc souvent judicieux de limiter dans le temps la charge d'eau potable.

Protection contre décharge
(5040)

La fonction contribue à ce que la pompe à eau potable (Q3) est uniquement mise en service lorsque la température qui règne dans le producteur de chaleur est suffisamment élevée.

Utilisation avec sonde

La pompe de chargement est uniquement mise en service lorsque la température du producteur est supérieure à la température de l'eau potable plus la demi-augmentation de la charge. Si, pendant la charge, la température de la chaudière descend à nouveau en dessous de la température de l'eau potable plus 1/8e de la suraugmentation de la charge, la pompe de chargement est à nouveau mise hors service. Si deux sondes d'eau potable sont paramétrées pour le chargement d'eau potable, la température plus basse (en général celle de la sonde à eau potable B31) est prise en considération pour la fonction de protection contre les décharges.

Utilisation avec thermostat

La pompe de chargement est uniquement mise en service lorsque la température de la chaudière est supérieure à la valeur théorique de l'eau potable. Si, pendant le chargement, la température de la chaudière descend en dessous de la valeur théorique nominale de l'eau potable moins la différence de commutation de l'eau potable, la pompe de chargement est à nouveau mise hors service.

Arrêt: la fonction est arrêtée.

Permanent: La fonction agit toujours.

Automatique La fonction agit uniquement lorsque le producteur de chaleur ne peut pas livrer de chaleur ou lorsqu'il n'est pas disponible (dérangement, blocage du producteur).

T° max. charge
(5050)

Avec ce réglage, la température de charge maximale est limitée pour le ballon raccordé de l'installation solaire. Si la valeur de chargement d'eau potable est dépassée, la pompe collecteur se met hors service.



La fonction de protection contre une surchauffe des collecteurs (voir prog.no. 3850) peut remettre la pompe collecteur en service jusqu'à ce que la température ballon maximale soit atteinte.

Charge ECS accélérée auto.
(5070)

La charge accélérée d'eau potable peut être déclenchée manuellement ou automatiquement. Elle provoque une seule charge d'eau potable à la valeur théorique nominale.

- *Arrêt:* La charge accélérée d'eau potable peut uniquement être déclenchée manuellement.

- *Marche:* Si la température de l'eau potable tombe de plus de deux différences de commutation (prog. n° 5024) en dessous de la valeur théorique réduite (prog. n° 1612), la charge se fait une fois à nouveau à la valeur théorique nominale de l'eau potable (prog. n° 1610).



La charge accélérée automatique agit uniquement lorsque le mode de service eau potable est réglé.

Absorption excédent chaleur
(5085)

Une baisse de la température en excédent peut être déclenchée par les fonctions suivantes : température ballon maximale, charge ECS accélérée auto., temps de priorité charge accélérée, baisse de la chaleur en excédent, entrées actives H1, H2, H3 ou EX2, refroidissement retour ballon, baisse de la chaleur en excédent chaudière à combustibles solides. Si une évacuation de surtempérature est activée, l'énergie en excédent peut être évacuée par un décroissement de chaleur du chauffage ambiant. Ceci peut être réglé séparément pour chaque circuit de chauffe.

Programmation

Avec régul. prim/ppe primair
(5092)

- *Non*: Le ballon d'eau potable est alimenté sans régulateur primaire/pompe primaire.
- *Oui*: Le ballon d'eau potable est alimenté à partir du régulateur primaire/pompe primaire.

Limitations du régime de la
pompe
(5101, 5102)

Réglage du régime minimal et maximal de la pompe de charge ballon en pourcent.

9.18 Configuration

Circuit de chauffe 1,2,3
(5710, 5715, 5721)

Les circuits de chauffage peuvent être mis en ou hors service par ce réglage. A l'état hors service, les paramètres des circuits de chauffe ne sont pas apparents.



Remarque: Ce réglage agit uniquement sur les circuits de chauffe, et non sur la commande!

Pos. base vanne direct ECS
(5734)

La position de base de la vanne directionnelle est la position dans laquelle la vanne directionnelle (UV) se trouve lorsqu'aucune demande n'est active.

- *Dernière demande* : La vanne directionnelle (UV) reste dans cette dernière position après que la dernière demande soit terminée.
- *Circuit chauffage*: La vanne directionnelle (UV) passe dans la position de circuit de chauffe après que la dernière demande soit terminée.
- *ECS*: La vanne directionnelle (UV) passe dans la position eau potable après que la dernière demande soit terminée.

Circuit ECS séparé
(5736)

Le circuit de séparation d'eau potable peut uniquement être utilisé dans une cascade de chaudières.

- *Arrêt*: la séparation ECS est arrêtée. Chaque chaudière disponible peut alimenter le ballon d'eau potable.
- *Marche*: la séparation ECS est en service. La charge d'eau potable se fait exclusivement à partir de la chaudière définie pour cela.



Pour un circuit de séparation eau potable, l'élément de réglage d'eau potable Q3 doit être réglé sous le progr. no. 5731 sur „vanne de dérivation“.

Cde ppe chd+ vne direcEC
(5774)

Ce paramètre sert à définir pour les systèmes hydrauliques spéciaux que la pompe chaudière Q1 et la vanne directionnelle Q3 n'entrent en ligne de compte que pour l'eau potable et le circuit de chauffe 1 mais pas pour les circuits de chauffe 2 et 3 et pour les circuits consommateurs externes.

- *Toutes les demandes* : la vanne directionnelle est hydrauliquement liée pour toutes les demandes et commute entre le mode eau potable et les autres demandes. La pompe chaudière fonctionne pour toutes les demandes.
- *Seulement demande CC1/ECS*: la vanne directionnelle n'est hydrauliquement liée que pour le circuit de chauffe 1 et l'eau potable et commute entre le mode eau potable et le mode circuit de chauffe 1. Toutes les autres demandes ne sont hydrauliquement pas liées par la vanne directionnelle (UV) et la pompe chaudière mais directement sur la chaudière.

Sorties relais QX1/QX2 (5890/ 5891)

Sorties relais QX1/QX2
(5890/5891)

- *Sans*: Sortie relais désactivée.
- *Pompe bouclage ECS Q4*: La pompe raccordée sert de pompe de circulation d'eau potable (voir prog. no.1660).

- *Résistance élect. ECS K6* : Avec la résistance électrique raccordée, l'eau potable peut être chargée selon le côté commande le ballon d'eau potable la ligne de commande résistance de chauffe électrique.

Remarque: Sous Prog. no. 5060 la touche de mode de service doit être en service.



- *Ppe circuit. consomm. 1*: Raccordement d'une pompe sur l'entrée Q15/18 pour un consommateur supplémentaire qui est demandé par une entrée Hx.
- *Pompe chaudière Q1*: La pompe raccordée sert à la circulation de l'eau de la chaudière.
- *Sortie d'alarme K10*: Sortie d'alarme K10: Lors d'une erreur, celle-ci est signalée avec le relais d'alarme. La fermeture du contact se fait avec le retard réglé sous le progr. n° 6612. Si aucun message d'erreur n'existe, le contact s'ouvre sans retard.

Remarque: Le relais d'alarme peut être remis à zéro sans qu'il ait été remédié au dérangement (voir prog. no. 6710).



- *Pompe CC3 / Q20*: Activation du circuit de chauffe pompe CC3.
- *Ppe circuit. consomm. 2 Q18*: Activation du circuit consommateur 2.
- *Pompe primaire Q14*: Raccord d'une pompe d'alimentation.
- *Vanne arrêt générateur Y4*: Raccord d'une vanne de commutation pour le découplage hydraulique du producteur de chaleur du reste de l'installation.
- *Programme horaire 5 K13*: le relais est commandé selon les réglages effectués par le programme de temporisation 5.
- *Ppe circuit. consomm. 3 Q19*: Activation du circuit consommateur 3.
- *Pompe cascade Q25*: Pompe chaudière commune pour toutes les chaudières d'une cascade.
- *Ppe déstratif. ECS Q35*: pompe séparée pour la circulation du ballon pendant la fonction antilégionnelle.
- *Ppe ECS circuit interm Q33*: pompe de chargement pour ballon d'eau potable avec échangeur de chaleur se trouvant à l'extérieur.
- *Demande de chaleur K27*: sortie K27 est activée dès qu'une demande de chaleur est faite dans le système.
- *Pompe CC1 / CC2*: Le relais est utilisé pour l'excitation de la pompe de circuit de chauffe Q2/Q6.
- *Sortie de signalisation K35*: la sortie message est actionnée quand le régulateur a donné un ordre à l'automate de chauffe. En cas de dérangement ne permettant pas de mettre l'automate de chauffe en service, la sortie message est arrêtée.
- *Message d'état K36*: la sortie est active quand le brûleur est en service.
- *Volet de fumées K37*: Cette fonction active la commande du clapet des fumées. Lorsque la commande du clapet de gaz de fumée est active, le brûleur est mis en service avec le clapet de gaz de fumée ouvert.
- *Arrêt ventilateur K38*: Cette sortie sert à décommuter une soufflante. La sortie est active lorsque la soufflante est utilisée; dans le cas contraire, elle n'est pas active. La soufflante doit être arrêtée aussi souvent que possible pour minimiser la consommation d'énergie totale du système.

Programmation

Entrée sonde BX1/BX2/BX3
(5930 - 5932)

De par la configuration des entrées de sondes, des fonctions supplémentaires sont possibles en plus des fonctions de base.

- *Sans*: Entrées sondes désactivée.
- *Sonde ECS B31*: Deuxième sonde d'eau potable, sert de référence à la sonde du collecteur.
- *Sonde circulation ECS B39*: Sonde pour la conduite retour de la circulation d'eau potable.
- *Sonde départ commun B10*: Sonde départ commune lors de cascades de chaudière.
- *Sonde charge ECS B36*: Sonde à eau potable pour les systèmes de chargement d'eau potable.
- *Sonde retour ligne B73*: Sonde retour pour la fonction déviation retour.
- *Sonde retour cascade B70*: Sonde retour commune lors de cascades de chaudière.
- *Sonde piscine B13*: Sonde pour la mesure de la température piscine.

Fonction entrée H1
(5950)

- *Commutation régime CC + ECS*: Commutation des modes de service des circuits de chauffe sur le mode de réduction ou le mode de protection (progr.-no. 900, 1200, 1500) et blocage du chargement d'eau potable alors que le contact sur H1.
- *Commutation régime CC1 à CC3*: commutation des modes de service des circuits de chauffage sur le mode de protection ou le mode de réduction.



Remarque:

Le blocage de la charge d'eau potable est uniquement possible sous le réglage **Commutation régime CC+ECS** et **Commutation régime ECS**.

- *Générat. bloqué attente*: Le générateur est bloqué par la borne de raccordement H1. Toutes les demandes de température des circuits de chauffe et de ECS sont ignorées. La protection de la chaudière contre le gel reste cependant garantie.



Remarque: La fonction ramoneur peut être mise en service malgré que le blocage générateur soit activé.

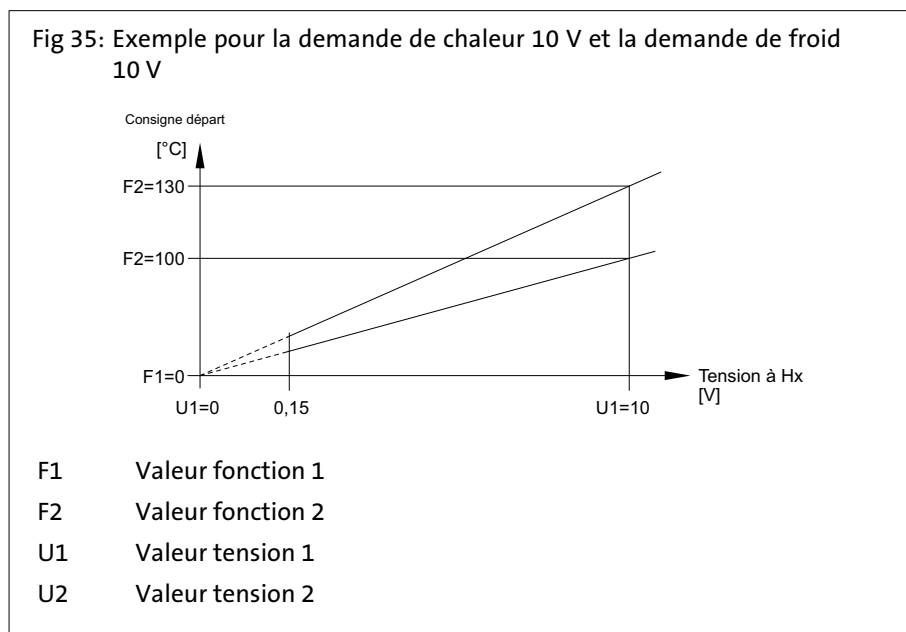
- *Message erreur/alarme*: Le raccordement de l'entrée H1 provoque un message d'erreur interne au régulateur qui est aussi signalé par une sortie relais programmée comme sortie d'alarme ou dans le système de gestion à distance.
- *Demande conso VK*: la température départ théorique réglée est activée par les bornes de raccordement (p. ex. une fonction réchauffement d'air pour les installations à rideau).
- *Evacuation excédent chaleur*: Une conduite d'évacuation de température excédentaire permet p. ex. à un générateur externe de forcer les consommateurs (circuit de chauffe, ballon d'eau potable, pompe Hx) à réduire la chaleur en excédant avec un signal forcé. Pour chaque consommateur, il est possible de régler par le paramètre *Décroissement de la température* s'il tient compte du signal forcé et s'il doit donc participer à l'évacuation de la chaleur.
- *Niveau de température CC / ECS*: à la place des programmes de commutation internes, le niveau de régime peut être réglé par le contact (programme de commutation externe).
- *Thermostat d'ambiance CC 1-3*: avec l'entrée, une demande de thermostat ambiant peut être générée pour le circuit de chauffe réglé.
- *Thermostat ECS*: Le thermostat du ballon d'eau potable est raccordé ici.
- *Demande circuit consomm. 10V*: le noeud d'utilisation charge externe x reçoit un signal de tension (DC 0...10 V) comme demande de chaleur. La courbe caractéristique linéaire est définie par deux points fixes (valeur de tension 1/valeur de fonction 1 et valeur de tension 2/valeur de fonction 2).

Sens d'action contact H1/H4/ H5/H2 (5951, 5971, 5978, 6047)	Avec cette fonction, les contacts peuvent être réglés comme contact de repos (contact fermé, doit être ouvert pour activer la fonction) ou contact de travail (contact ouvert, doit être fermé pour activer la fonction).
Valeur tension 1/2 H1 (5953, 5955) Valeur fonction 1/2 H1 (5954, 5956)	La courbe caractéristique linéaire de la sonde est définie par deux points fixes. Le réglage s'effectue avec deux paires de paramètres pour la <i>Valeur fonction</i> und <i>Valeur tension</i> (F1 / U1 et F2 / U2). La valeur fonctionnelle est indiquée avec le facteur 10, c'est-à-dire lorsque la température de 100° C est p. ex. souhaitée, "1000" doit être réglé.
Fonction entrée H4 (5970)	Explications, voir réglages supplémentaires <i>Fonction entrée H1 (5950)</i> : - <i>Mesure impulsions</i> : par l'interrogation de l'entrée, des impulsions à basse fréquence, p. ex. pour la mesure du débit, peuvent être saisies. - <i>Mesure de débit, fréquence</i> : Une sonde de débit qui indique le débit au moyen d'une fréquence peut ici être raccordée. => Paramètre <i>Demande circ.consom.1-3 10V</i> inexistant (uniquement pour H1/H2).
Fonction entrée H5 (5977)	Voir explications <i>Fonction entrée H1 (5950)</i> . => Paramètre <i>Demande circuit consomm.1-3 10V</i> inexistant (uniquement pour H1/H2).
Fonct module d'extension 1/2 / (6020/6021)	Définition des fonctions qui sont réglées par les modules d'extension 1 et 2. - <i>Multifonction</i> : Fonctions possibles pouvant être affectées aux entrées/sorties multifonctionnelles, voir progr. n° 6030 à 6055. - <i>Circuit chauffage 1</i> : Pour cette utilisation, les réglages correspondants peuvent être adaptés au point de menu circuit de chauffe 1. - <i>Circuit chauffage 2</i> : Pour cette utilisation, les réglages correspondants peuvent être adaptés au point de menu circuit de chauffe 2. - <i>Circuit chauffage 3</i> : Pour cette utilisation, les réglages correspondants peuvent être adaptés au point de menu circuit de chauffe 3. - <i>Solaire ECS</i> : Pour cette utilisation, les réglages correspondants peuvent être adaptés au point de menu solaire . - <i>Régulateur/pompe primaire</i> : Pour cette utilisation, les réglages correspondants peuvent être adaptés au point de menu pré-régulateur/pompe d'alimentation .
Entrée sonde BX21/BX22 (6040 - 6043)	Entrées de sondes pour les modules 1 et 2. De par la configuration des entrées de sondes BX21et BX22, des fonctions supplémentaires sont possibles en plus des fonctions de base. Voir explications prog.-no. 5930).
Fonction entrée H2 module 1/2 (6046, 6054)	Voir explications prog.-no. 5950.
Sens act. contact H2 module 1/2 (6047, 6055)	Voir explications prog.-no. 5951.

Programmation

Valeur tension 1/2 H2 module 1-2
(6049, 6051, 6057, 6059)
Valeur fonction 1/2 H2 module 1-2
(6050, 6052, 6058, 6060)

La courbe caractéristique linéaire de la sonde est définie par deux points fixes. Le réglage s'effectue avec deux paires de paramètres pour la *valeur de la fonction* et *valeur de tension* (F1 / U1 et F2 / U2).



Fonction sortie P1
(6085)

Ce paramètre sert à définir la fonction pour la pompe modulante.

- *Sans*: Aucune sortie PWM n'est disponible.
- *Pompe chaudière Q1*: La pompe raccordée sert à la circulation de l'eau de la chaudière.
- *Pompe ECS Q3*: Élément de réglage pour ballon d'eau potable.
- *Pompe CC1 Q2*: le circuit de chauffe pompe CC1 est activé.
- *Pompe CC2 Q6*: le circuit de chauffe pompe CC2 est activé.
- *Pompe CC3 Q20*: le circuit de chauffe pompe CC3 est activé.

Correct. sonde T° ext.
(6100)

Réglage d'une valeur de correction pour la sonde extérieure.

Constante de temps bâtiment
(6110)

La vitesse de réaction de la valeur théorique d'avance est influencée lors de températures extérieures fluctuantes en fonction du mode de construction du bâtiment par la valeur réglée ici.

Beispielwerte (siehe auch *Schnellabsenkung* Prog.-Nr. 780, ...):

- 40 pour les bâtiments avec une maçonnerie épaisse ou une isolation extérieure.
- 20 pour les bâtiments de construction normale.
- 10 pour les bâtiments de construction légère.

Compens centr T° consigne
(6117)

La conduite de valeur théorique centrale adapte la valeur théorique du producteur de chaleur à la température départ centrale requise. Ce réglage permet de limiter la correction maximale même si une adaptation plus importante était nécessaire.

Hors-gel de l'installation (6120)	La pompe du circuit de chauffe est activée sans demande de chaleur en fonction de la température extérieure. Si la température extérieure atteint la valeur limite inférieure de -4°C, la pompe du circuit de chauffe est activée. Si la température extérieure se trouve entre -5°C et +1,5°C, la pompe est activée toutes les 6 heures pendant 10 mn. La pompe est mise hors service lorsque la limite supérieure de 1,5°C est atteinte.
Enregistrer sonde (6200)	Des états de sonde peuvent être enregistrés sous le progr. no. 6200. Ceci se fait automatiquement; après une modification de l'installation (enlèvement d'une sonde), l'état doit être cependant réenregistré sur les bornes des sondes.
Num. contrôle générateur 1/ ball.stockage/circ. chauff. (6215, 6217)	L'appareil de base génère un numéro de contrôle qui se compose des numéros indiqués dans pour identifier le schéma de l'installation.

Tab. 9: Num. contrôle ball.stockage (prog.-no. 6215)

Ballon d'eau potable	
00	Pas de ballon d'eau potable
01	Élément électrique
02	Rattachement solaire
04	Pompe de chargement
05	Pompe de charge, rattachement solaire
13	Vanne directionnelle
14	Vanne de dérivation, rattachement solaire
16	Prérégulateur, sans échangeur
17	Prérégulateur, 1 échangeur
19	Circuit intermédiaire, sans échangeur
20	Circuit intermédiaire, 1 échangeur
22	Pompe de charge/Circuit intermédiaire, sans échangeur
23	1 Pompe de charge/Circuit intermédiaire, 1 échangeur
25	Vanne de dérivation/Circuit intermédiaire, sans échangeur
26	Vanne de renvoi/Circuit intermédiaire, 1 échangeur
28	Prérégulateur/Circuit intermédiaire, sans échangeur
29	Prérégulateur/Circuit intermédiaire, 1 échangeur

Tab. 10: Num. contr. circ. chauff. (prog.-no. 6217)

Circuit de chauffe 3		Circuit chauffage 2		Circuit chauffage 1	
0	Pas de circuit chauffage	00	Pas de circuit chauffage	00	Pas de circuit chauffage
1	Circulation par pompe chaudière	01	Circulation par pompe chaudière	01	Circulation par pompe chaudière
2	Pompe circuit de chauffe	02	Pompe circuit de chauffe	02	Pompe circuit de chauffe
3	Pompe circuit chauffage, vanne mélange	03	Pompe circuit chauffage, vanne mélange	03	Pompe circuit chauffage, vanne mélange

Version du logiciel (6220)

Affichage de la version actuelle du logiciel.

Programmation

9.19 Réseau LPB

Adresse appareil/adresse segment (6600/6601)	L'adresse LPB en deux parties du régulateur se compose du numéro du segment à 2 chiffres et du numéro de l'appareil à 2 chiffres.
Fonction alimentation bus (6604)	<ul style="list-style-type: none">- <i>Arrêt</i>: L'alimentation en courant du système bus n'a pas lieu par le régulateur.- <i>Automatique</i>: L'alimentation en courant du système bus est mise en et hors service par le régulateur selon le besoin en puissance du système bus.
Etat alimentation bus (6605)	<ul style="list-style-type: none">- <i>Arrêt</i>: L'alimentation en courant du système bus par le régulateur est actuellement inactive.- <i>Marche</i>: L'alimentation en courant du système bus par le régulateur est actuellement active.
Affichage message système (6610)	Ce réglage permet de supprimer des messages du système qui ont été déterminés par LPB sur l'élément de commande raccordé.
Temporisat. alarme (6612)	L'arrêt de l'alarme sur le module BM peut être retardé d'un temps réglable dans l'appareil de base. Ceci permet d'éviter des avertissements inutiles d'une antenne de service lors de dérangements de courte durée (p. ex. activation du contrôleur de température, erreur de communication). Il faut cependant tenir compte que les dérangements de courte durée se produisant, lesquels peuvent se manifester de manière continue et répétitive, doivent aussi être filtrés.
Périmètre action commutat. (6620)	Si le réglage central est respectivement activé sous progr, n° 6221 et 6223, la plage d'action peut être réglée pour ce réglage. Réglages possibles: <ul style="list-style-type: none">- <i>Segment</i>: la commutation se fait pour tous les régulateurs dans le même segment.- <i>Système</i>: la commutation se fait pour tous les régulateurs dans le système complet (donc dans tous les segments). Le régulateur doit se trouver dans le segment 0 !
Commutation été (6621)	<ul style="list-style-type: none">- <i>Local</i>: Le circuit de chauffe local est mis en et hors service en fonction du progr. no. 730, 1030 ou 1330.- <i>Central</i>: En fonction du réglage effectué dans le progr. no. 6620, les circuits de chauffe dans le segment ou dans le système entier sont mis en et hors service.
Commutation régime (6623)	<ul style="list-style-type: none">- <i>Local</i>: Le circuit de chauffe local est mis en et hors service.- <i>Central</i>: En fonction du réglage effectué dans le progr. no. 6620, les circuits de chauffe dans le segment ou dans le système entier sont mis en et hors service.
Blocage manuel générateur (6624)	<ul style="list-style-type: none">- <i>Locale</i>: le producteur local est bloqué.- <i>Segment</i>: tous les producteurs de la cascade sont bloqués.

Affectation eau potable
(6625)

Ce réglage est uniquement nécessaire lorsque la commande de la préparation d'eau potable se fait pas un programme de temps circuit de chauffe (voir progr. no. 1620 et 5061)

- *Circuits de chauffe locaux*: La préparation d'eau potable se fait uniquement pour le circuit de chauffe local.
- *Tous les circuits de chauffe dans le segment*: La préparation d'eau potable se fait pour tous les circuits de chauffe dans le segment.
- *Tous les circuits de chauffe dans le système*: La préparation d'eau potable se fait pour tous les circuits de chauffe dans le système.



Pour tous les réglages, il est également tenu compte des régulateurs pour la préparation de l'eau potable qui se trouvent en état vacances.

Fonctionnement horloge
(6640)

Ce réglage permet de définir l'effet de l'heure du système sur le réglage de l'heure du régulateur. Les réglages suivants sont possibles :

- *Autonome*: L'heure peut être réglée sur le régulateur. L'heure du régulateur n'est pas adaptée à l'heure du système.
- *Esclave sans ajustement*: l'heure ne peut pas être réglée sur le régulateur. L'heure du régulateur est automatiquement et constamment adaptée à l'heure du système.
- *Esclave avec ajustement*: l'heure peut être réglée sur le régulateur. Parallèlement, l'heure du système peut être adaptée car la modification est reprise par le maître. L'heure du régulateur est cependant constamment adaptée à l'heure du système.
- *Maître*: L'heure peut être réglée sur le régulateur. L'heure du régulateur est une spécification pour le système. L'heure du système est adaptée.

Source T° extérieure
(6650)

Dans l'installation LPB, seule une sonde de température extérieure est nécessaire. Celle-ci fournit le signal via la LPB au régulateur sans sonde. L'affichage présente le numéro de segment comme premier chiffre et le numéro de l'appareil comme deuxième chiffre.

9.20 Erreur

Message erreur
(6700)

Un dérangement actuel dans le système est affiché sous la forme d'un code de dérangement.

Code de diagnostic logiciel
(6705)

En cas de dérangement, l'affichage du dérangement est permanent. D'autre part, le code de diagnostic est sorti via l'affichage .

Coffret phase pos. dérang
(6706)

Phase au cours de laquelle l'erreur ayant conduit au dérangement s'est produite

Réinitialis. relais alarme
(6710)

Ce réglage sert à remettre à zéro un relais de sortie QX programmé comme relais d'alarme.

Alarmes température
(6740-6745)

Réglage du temps après écoulement duquel un message de dérangement est déclenché lors d'un écart persistant entre la température théorique et la température réelle.

Historique des erreurs / code
d'erreurs
(6800 à 6995)

Les 20 derniers messages de dérangements sont déposés dans la mémoire des dérangements avec le code du dérangement et l'heure à laquelle le dérangement est survenu.

Programmation

9.21 Maintenance/régime spécial

Interv. heures fnc. brûleur (7040)	Réglage de l'intervalle pour l'entretien du brûleur.
H.fct brûleur dep. maint. (7041)	Nombre d'heures du brûleur depuis le précédent entretien. <i>Remarque</i> : le nombre d'heures du brûleur est uniquement pris en compte lorsque le message d'entretien est activé.
Intervalle dém. brûleur (7042)	Réglage de l'intervalle pour les démarrages du brûleur l'entretien.
Démarr. brûleur dep. mainten. (7043)	Le nombre de démarrages du brûleur depuis le précédent entretien. <i>Remarque</i> : le nombre de démarrages du brûleur est uniquement pris en compte lorsque le message d'entretien est activé.
Intervalles maintenance (7044)	Réglage des intervalles d'entretien sur plusieurs mois.
Tps depuis maintenance (7045)	Temps écoulé depuis le précédent entretien. <i>Remarque</i> : le temps est uniquement pris en compte lorsque le message d'entretien est activé.
Vitesse ventil. courant ionis. (7050)	Limite de vitesse à partir de laquelle le message d'entretien du courant d'ionisation (prog. n° 7051) doit être réglé lorsque la surveillance du courant d'ionisation et donc une augmentation de la vitesse est active en raison du courant d'ionisation trop bas.
Message courant ionisat. (7051)	Fonction pour l'affichage et pour la remise à zéro du message d'entretien du courant d'ionisation brûleur. Le message d'entretien peut uniquement être remis à zéro lorsque la raison de l'entretien a été éliminée.
Fonction de ramonage (7130)	La fonction ramoneur est mise en ou hors service sous ce n° de programme. Remarque : La fonction est mise hors service par le réglage "Arrêt" ou automatiquement lorsque la température maximale de la chaudière est atteinte. Elle peut aussi être directement activée par la touche ramoneur.
Régime manuel (7140)	Activation de la fonction manuelle. En fonction manuelle, la chaudière est réglée sur la valeur de consigne de la fonction manuelle. Toutes les pompes se mettent en marche. Toute autre demande, par exemple eau chaude sanitaire, est ignorée !
Fonction d'arrêt régulateur (7143)	Si la fonction d'arrêt régulateur est activée, la puissance brûleur réglée dans l'arrêt régulateur valeur théorique est directement demandée par l'appareil.
Consigne arrêt régulateur (7145)	En cas de fonction d'arrêt régulateur activée, la puissance ici réglée est demandée par l'appareil.
Tél service après-vente (7170)	Le numéro de téléphone souhaité du service après-vente peut être inscrit ici.
Pos mémoire Pstick (7250)	Par le paramètre <i>Pos mémoire Pstick</i> le jeu de données (numéro du jeu de données sur le stick) qui doit être écrit ou lu peut être choisi.



Commande Pstick
(7252)

- *Pas d'activité*: Ceci représente l'état de base. Cet ordre est affiché aussi longtemps qu'aucune opération n'est active sur le stick.
- *Lecture de la mémoire*: Démarre la lecture des données du stick. Cette opération est uniquement possible avec les sticks READ. Les données du jeu de données réglées sont copiées dans la régulation LMS. Il est auparavant contrôlé si le jeu de données a le droit d'être lu. Le jeu de données n'a pas le droit d'être mis en mémoire s'il est incompatible. L'affichage passe à nouveau sur Aucune opération et un message d'erreur est affiché. Le texte Lecture du stick reste affiché jusqu'à ce que l'opération soit achevée ou qu'une erreur se produise. Dès que le transfert de données commence, la régulation LMS passe en position de paramétrage. Dès que des paramètres sont transférés, la régulation LMS doit être déverrouillée à la fin du transfert. L'erreur 183 Paramétrage est affichée.
- *Écriture mémoire*: Démarre l'écriture des données de la régulation LMS sur le stick. Cette opération est uniquement possible avec les sticks WRITE. Les données sont écrites dans le jeu de données réglé auparavant. Avant que l'écriture des données commence, il est contrôlé si les données vont sur le stick et si le numéro client correspondant est le bon. Le texte Écriture sur le stick reste affiché jusqu'à ce que l'opération soit achevée ou qu'une erreur se produise.

PStick progrès
(7253)

Le progrès de lecture ou d'écriture est affiché en pour-cent. Si aucune opération n'est active ou si un dérangement se produit, 0 % est affiché.

9.22 Test d'entrée/sortie

Test d'entrée/sortie
(7700 - 7872)

Tests pour le contrôle du fonctionnement des composants raccordés.

9.23 Etat

Interroger les états
(8000 à 8011)

Cette fonction permet d'interroger l'état du système choisi.

Programmation

Les messages suivants sont possibles concernant le **circuit de chauffe**:

Utilisateur final (U)	Mise en service, Spécialiste (Menu Etat)
Réponse thermostat	Réponse thermostat
Intervention man. active	Intervention man. active
Séchage contrôlé actif	Séchage contrôlé actif
Restrict. régime chauffage	Protect. surchauffe active Restriction, prot. chaudière Restriction, priorité ECS Restriction, accumulateur
Tirage forcé	Tirage forcé, ECS Tirage forcé chaudière Libéré
Régime chauffage Confort	Pot de mise en marche + chauffe rapide Optimisation d'enclenchement Chauffe rapide Régime chauffage Confort
Régime chauffage réduit	Optimisation de d'arrêt Régime chauffage réduit
Prot. antigel active	Protect. antigel ambiance Antigel départ actif Limitation minimale
Mode d'été	Mode d'été
Arrêt	Eco jour actif Abaissement réduit Abaissement prot. antigel Limitation de température ambiante Arrêt

Les messages suivants sont possibles concernant l' **eau chaude sanitaire**

Utilisateur final (U)	Mise en service, Spécialiste (Menu <i>Etat</i>)
Réponse thermostat	Réponse thermostat
Intervention man. active	Intervention man. active
Régime soutirage	Régime soutirage
Mode maintien de la chaleur Marche	Mode maintien de chaleur actif Mode maintien de la chaleur Marche
Refroidiss. adiab. actif	Refroid. adiab. collecteur Refroid. adiab par chaud Refroid. adiab par CC
Verrouill. charge actif	Prot. de décharge active Limit. durée charge active Charge verrouillée
Charge forcée active	Forçage, T° max ballon ECS Forçage, T° max. de charge Forçage, consigne antilégion. Forçage, consigne Confort
Charge par rés. électr.	Charge él. cons. antilégion. Charge él., cons. Confort Charge él., cons. réduit Charge él., cons. antigel Résistance él. libérée
Charge accélérée active	Départ actif Charge accélérée antilégion.
Charge active	Charge, consigne antilég. Charge, consigne Confort Charge, consigne réduite
Prot. antigel active	Prot. antigel active Prot. hors-gel chauff'eau instant
Tempo arrêt active	Tempo arrêt active
Charge en veille	Charge en veille
Chargé	Chargé, T° max. ballon
	Chargé, T° max. de charge
	Chargé, température légionnelle
	Chargé, t° de confort
	Chargé, température réduction
Arrêt	Arrêt
Prêt	Prêt

Programmation

Les messages suivants sont possibles concernant la **Chaudière**

Utilisateur final (U)	Mise en service, Spécialiste (menu <i>Etat</i>)
Réponse limiteur sécu	Réponse limiteur sécu
Dérangement	Dérangement
Réponse thermostat	Réponse thermostat
Intervention man. active	Intervention man. active
Fct ramonage active	Fonction de ramonage, charge nominale Fonction de ramonage, charge partielle
Verrouillé	Verrouillage man. Verrouillé, chaudi comb solide Verrouillage auto Verrouillé, température ext Verrouillé, régime ecol
Limitation min. active	Limitation minimale Limitation min., charge part. Limitation min. active
En fonctionnement	Délestage au démarrage Délest. démarr., charge part. Limitation du retour Limit. Retour, charge partielle
Charge ballon tampon	Charge ballon tampon
En fonctionnement pour CC,ECS	En fonctionnement pour CC,ECS
En fct charge part CC,ECS	En fct charge part CC,ECS
Libéré pour CC,ECS	Libéré pour CC,ECS
En fonctionnement pr ECS	En fonctionnement pr ECS
En fct charge partiel pour ECS	En fct charge partiel pour ECS
Libéré pour ECS	Libéré pour ECS
En fonctionnement pour CC	En fonctionnement pour CC
En fct charge part CC	En fct charge part CC
Libéré pour CC	Libéré pour CC
Libéré	Libéré
Libéré	Libéré
Prot. antigel active	Limitation minimale
Arrêt	Arrêt

Les messages suivants sont possibles concernant la **Brûleur**:

Utilisateur final (U)	Mise en service, Spécialiste (menu <i>Etat</i>)
Dérangement	Dérangement
Empêchement démarrage	Empêchement démarrage
En fonctionnement	En fonctionnement
Mise en service	Temps de sécurité Préventilation Mise en service
	Post-ventil Mise hors service Fonctionnement domestique
Veille	Veille

Les messages suivants sont possibles concernant **piscine**:

Utilisateur final (U)	Mise en service, Spécialiste (Menu <i>Etat</i>)
Intervention man. active	Intervention man. active
Dérangement	Dérangement
Restrict. régime chauffage	Régime chauff générateur
Chauffé, temp. piscine max	Chauffé, temp. piscine max
Chauffé	Chauffé, consigne solaire Chauffé, consigne générat
Mode de chauffe	Régime chauffage sol ART Régime chauff génér ART
Froid	Froid

9.24 Diagnostic cascade/ générateur/ consommateurs

Diagnostic cascade/générateur/consommateurs
(8100 à 9058)

Affichage des différentes valeurs de consigne et théoriques, états de commutation des relais et états des compteurs à des fins de diagnostic.

9.25 Coffret de sécurité

Durée préventilation
(9500)

Durée de préventilation.



Remarque : Ce paramètre a uniquement le droit d'être modifié par un chauffagiste!

Puiss requise préventilation
(9504)

Consigne vit. de la soufflante pendant la préventilation.

Puiss requise allumage
(9512)

Puissance théorique de la soufflante pendant l'allumage.

Programmation

Puiss requise chrg part
(9524)



Puissance théorique de la soufflante lors de chaudière en charge partielle.

Remarque: Si cette valeur est modifiée, il convient de veiller à ce que le progr. n° 2452 soit toujours réglé sur une valeur plus élevée !

Puiss requise pleine charge
(9529)

Puissance théorique de la soufflante lors de chaudière en pleine charge.

Durée post-ventilation
(9540)



Durée de post-ventilation.

Remarque : Ce paramètre a uniquement le droit d'être modifié par un chauffagiste!

Pente puiss/vitesse ventilo
(9626)
Section Y puiss/vites ventil
(9627)

Permet d'adapter le vitesse de la soufflante. P. ex. nécessaire, lors d'installations à gaz de fumée complexes ou lors d'une conversion au gaz liquide.

- Le progr. n° 9626 correspond au pas de la courbe caractéristique de la soufflante
- Le progr. n° 9627 correspond au décalage de la courbe caractéristique de la soufflante dans la direction Y

9.26 Info Option

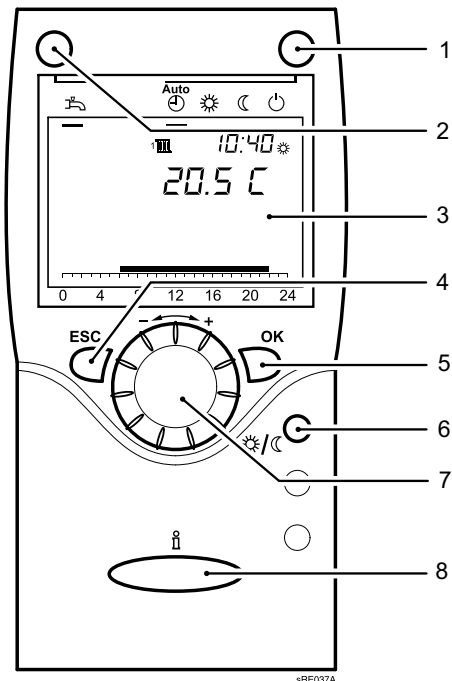
Différentes valeurs d'information s'affichent qui sont en rapport avec l'état de fonctionnement. Sinon, voir les autres informations dans les statuts (voir point *Etat*).

10. Généralités

10.1 Appareil ambiant RGT

L'utilisation de l'appareil ambiant RGT *) permet le réglage télécommandé de toutes les fonctions de régulation pouvant être réglées sur l'appareil de base.

Fig 36: Interface utilisateur des appareils ambiants RGT



- | | |
|--|----------------------------|
| 1 Touche de mode de service mode de chauffe | 5 Touche OK (confirmation) |
| 2 Touche de mode de service mode eau potable | 6 Touche de présence |
| 3 Display | 7 Bouton rotatif |
| 4 Touche ESC (interruption) | 8 Touche d'information |

10.2 Touche de présence

La touche de présence permet la commutation manuelle entre le mode de chauffe sur la valeur théorique confort et le mode de chauffe sur la valeur théorique réduite, indépendamment des programmes de temps réglés. La commutation demeure activée jusqu'à la modification suivante par le programme de temps.

*) accessoire

Maintenance

11. Maintenance

Selon la directive de l'UE 2002/91/CE (efficacité énergétique globale des bâtiments), article 8, l'inspection régulière des chaudières dont la puissance nominale varie entre 20 et 100 kW doit être garantie.

L'inspection régulière et l'entretien selon les besoins des installations de chauffage et de climatisation par du personnel qualifié contribuent au fonctionnement correct conformément à la spécification des produits et donc la garantie à long terme des degrés d'exploitation élevés et de faibles nuisances à l'environnement.



Risque de décharge électrique ! Mettre la chaudière hors tension!

Avant d'ôter les parties de l'habillage, mettre la chaudière hors tension.

Les travaux sous tension (lorsque l'habillage est retiré) doivent uniquement être effectués par des électrotechniciens agréés !



Attention! Le nettoyage du brûleur uniquement par un chauffagiste!

Le nettoyage des surfaces de chauffe et du brûleur doit être confié à un chauffagiste agréé. Avant le début des travaux, fermer le robinet d'arrêt du gaz et les valves d'arrêt de l'eau de chauffage.

11.1 Inspection et entretien conformes aux besoins



Remarque:

Il est recommandé d'inspecter la BBS une fois par an.

Si la nécessité d'effectuer des travaux d'entretien devait être constatée dans le cadre d'une inspection, ceux-ci doivent être effectués conformément aux besoins.

Les travaux suivants font entre autres partie des travaux d'entretien:

- Nettoyage externe BBS.
- Le degré d'encrassement du brûleur doit être contrôlé et celui-ci doit éventuellement être nettoyé et entretenu.
- Nettoyer les foyers de combustion et les surfaces de chauffe
- Remplacer les pièces d'usure (voir *liste des pièces détachées*)



Attention! Seules des pièces détachées d'origine doivent être utilisées.

- Contrôle des liaisons et points d'étanchéité des composants conducteurs d'eau.
- Contrôle du bon fonctionnement des valves de sécurité.
- Contrôle de la pression de service et complétion éventuelle du niveau d'eau.
- Contrôle final et documentation des travaux d'entretien effectués



Des informations détaillées sur l'inspection et l'entretien des producteurs de chaleur sont contenues dans la feuille d'info 14 BDH/ZVSHK.



Conseil: Conclure un contrat de maintenance!

Pour garantir une opération optimale, nous conseillons un contrat d'entretien.

11.2 Remplacement du purgeur automatique

Un purgeur automatique défectueux doit uniquement être remplacé par une pièce d'origine pour garantir une purge optimale.



Attention! Ecoulement l'eau de la chaudière !

Vidanger l'eau de la chaudière avant le démontage du purgeur automatique afin d'éviter que de l'eau ne s'écoule.

11.3 Siphon pour eau de condensation

Le siphon à eau de condensation devrait être nettoyé tous les un à deux ans. A cette fin, débloquer le raccord à vis sur le siphon et dégager le siphon par le bas. Retirer entièrement le siphon avec le flexible provenant de l'appareil condensation à gaz, le démonter et le rincer à l'eau claire. Le remontage du siphon se fait dans l'ordre inverse.

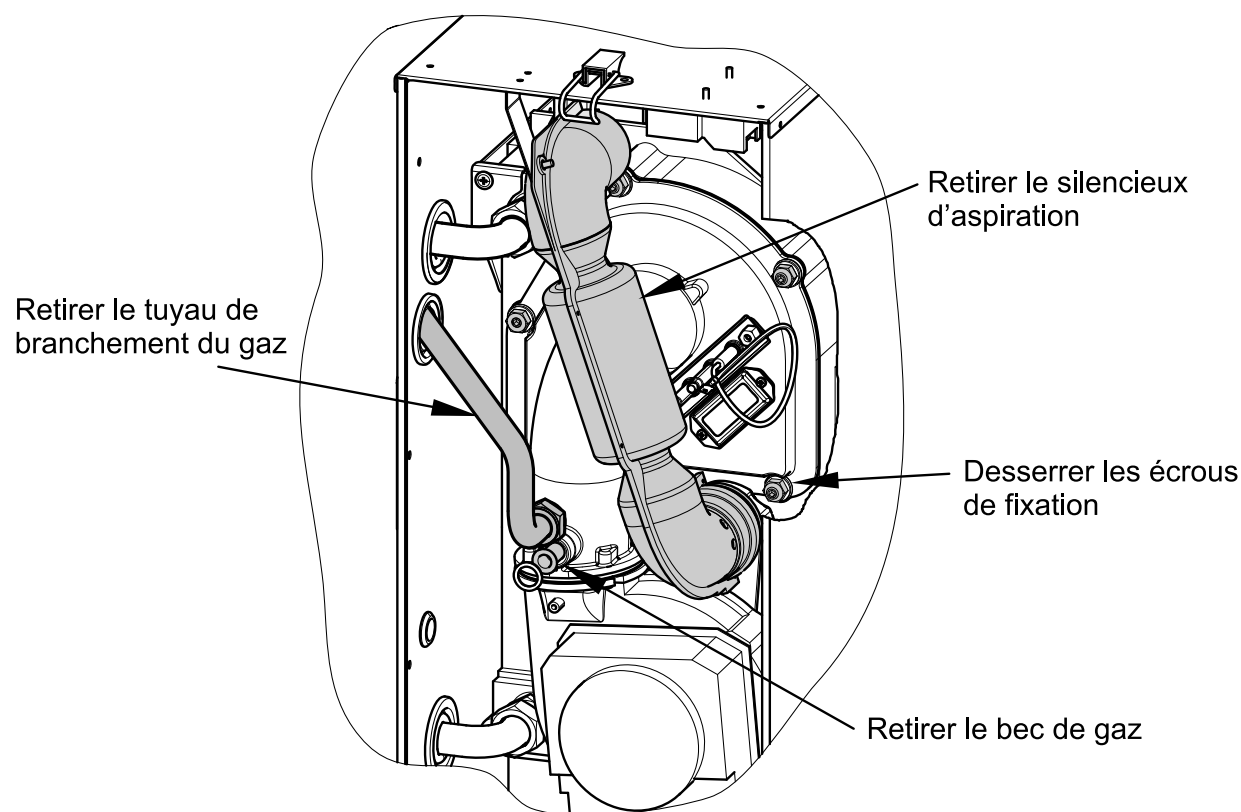


Remarque: Il est recommandé de contrôler simultanément la propreté du réceptacle des fumées ; le nettoyer (par rinçage) en cas de besoin.

11.4 Démontage du brûleur à gaz

Avant le nettoyage des surfaces de chauffe, démonter le brûleur à gaz.

Fig 37: Démontage du brûleur à gaz



Démontage du brûleur à gaz (Fig 37)

1. Débrancher les conduites de raccordement électriques allant à la soufflante sur le dispositif enfichable
2. Dégager le flexible à air de la soufflante
3. Dégager le connecteur des électrodes
4. Défaire la vis de fixation de l'insonoriseur d'aspiration en haut sur BBS
5. Retirer le silencieux d'aspiration.

Maintenance

6. Débloquer les raccords à vis du tuyau de raccordement de gaz sur le canal mixte et sur la vanne gaz.
7. Retirer du gicleur à gaz et du tuyau de raccordement à gaz
8. Débloquer les 5 écrous de fixation sur le canal mixte/l'échangeur thermique
9. Dégager le brûleur avec le canal mixte et le ventilateur vers l'avant.
10. Nettoyer le tuyau du brûleur avec une brosse souple



Attention! Utiliser des nouveaux joints!

Pour le montage, utiliser des nouveaux joints d'étanchéité, notamment pour le tuyau de branchement des gaz.

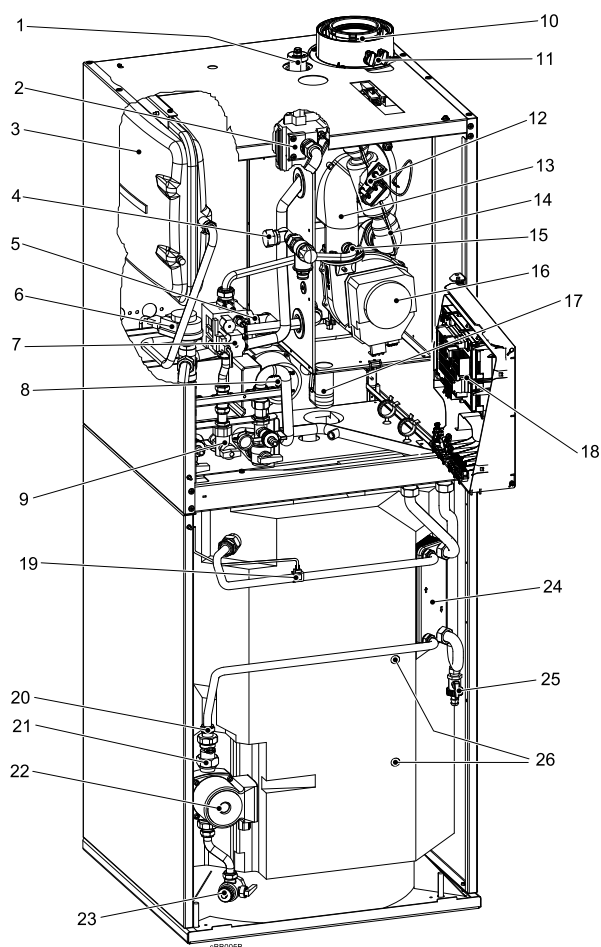
11.5 Protection contre les contacts



Risque de décharge électrique ! Pour assurer la protection contre les contacts, tous les éléments à visser de l'appareil, notamment les composants de l'habillage, doivent être remis en place et revissés correctement à la fin des travaux!

11.6 Vue de la chaudière BBS

Fig 38: Vue de la chaudière BBS (représentation sans panneau avant et recouvrement de la régulation)



- | | | |
|---|--|--|
| 1 Désaérateur rapide | 10 Adaptateur de gaz de fumée | 19 Sonde de charge eau potable **) |
| 2 Tôle de maintien pour échangeur thermique | 11 Ouvertures de contrôle | 20 Diaphragme WW **) |
| 3 MAG *) | 12 Electrodes d'allumage et d'ionisation | 21 Anti-thermosiphon |
| 4 Branchement 2e circuit de chauffe | 13 Canal mixte | 22 Pompe de charge d'eau potable **) |
| 5 Contrôleur de pression | 14 Silencieux d'aspiration | 23 Vidage ballon et pompe de charge eau potable |
| 6 Distributeur 3 voies | 15 Gicleur à gaz | 24 Echangeur thermique eau potable **) |
| 7 Vanne à gaz | 16 Ventilateur | 25 Vidage/remplissage circuit de chauffe |
| 8 Pompe circuit de chauffe | 17 Siphon | 26 Doigts de gant pour sonde d'eau potable |
| 9 Kit d'arrêt AEH *) | 18 Régulation LMS | *) Accessoires |
| | | **) uniquement dans le cas de ballon à couches SSP |

Maintenance

11.7 Démontage échangeur thermique

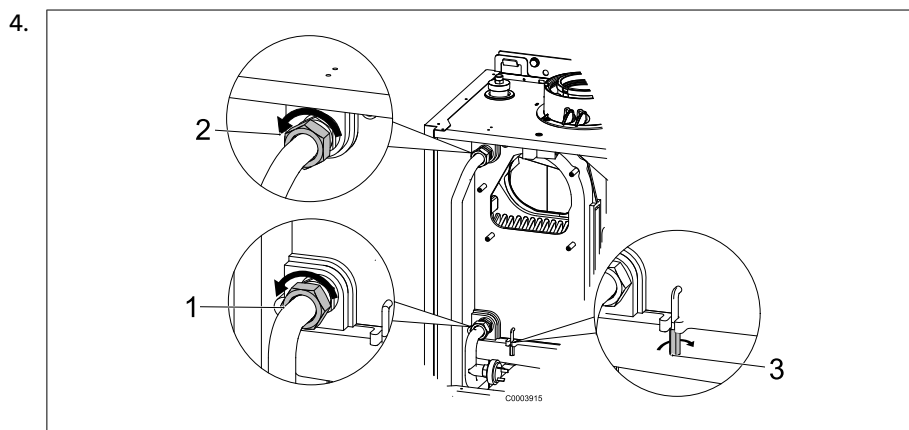


Si l'échangeur thermique doit être complètement démonté, les travaux suivants doivent être effectués :

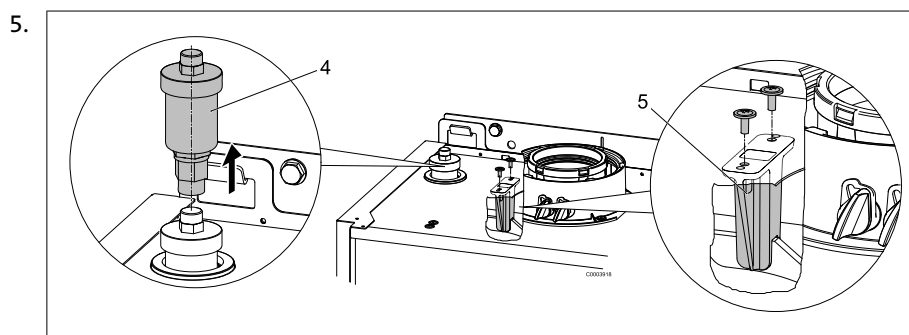
Remarque:

Le brûleur à gaz doit être démonté (voir point *Démontage du brûleur à gaz*).

1. Fermeture de la soupape d'arrêt du départ et du retour
2. Ecoulement l'eau de la chaudière
3. Débloquer la fiche de la sonde de la chaudière (départ et retour).



Débloquer le raccord à vis départ et retour (1 et 2) sur l'échangeur thermique (à étanchéité plate)



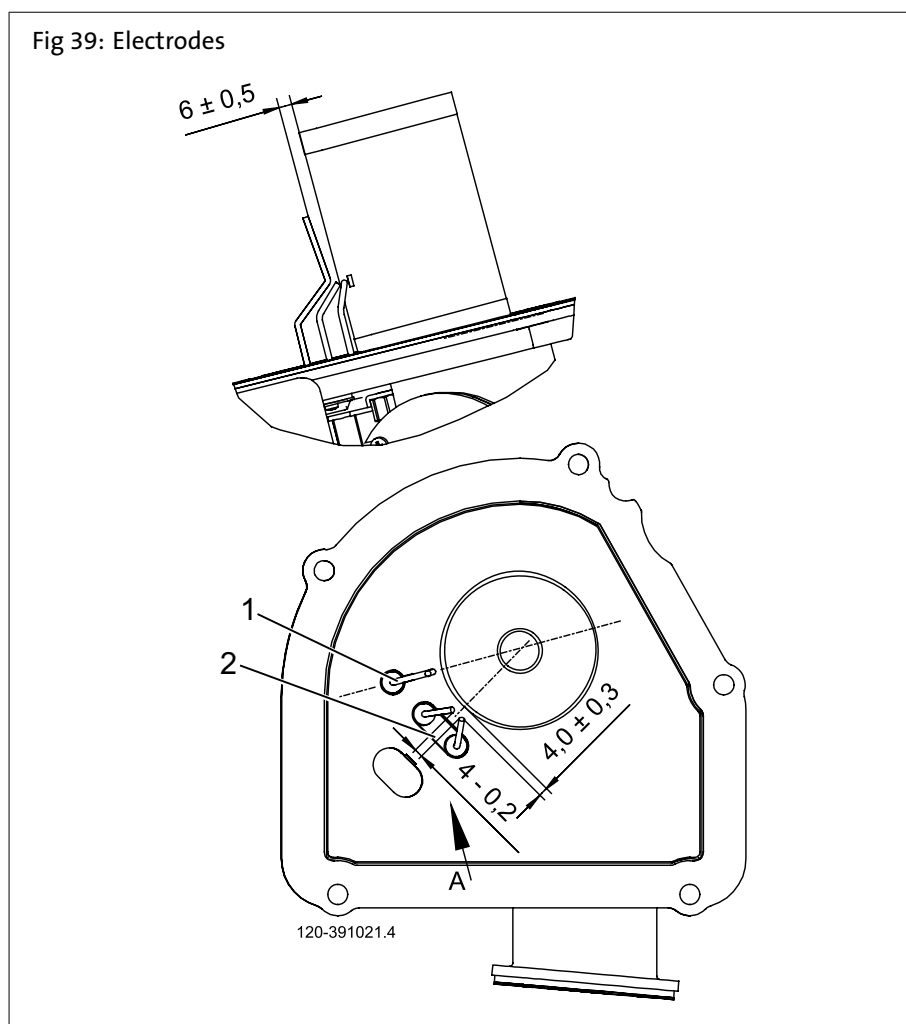
Démontage désaérateur rapide(4)

6. Retirer la fixation en plastique (5) en haut de l'échangeur thermique en démontant 2 vis sur le couvercle de l'habillage
7. Démontez 2 étriers de maintien (3)
8. Soulever, puis ôter l'échangeur thermique de la boîte à fumée
9. Pour le nettoyage, rincer l'échangeur thermique sous un jet d'eau doux (sans additif).

11.8 A la fin des travaux d'entretien

- Après les travaux de nettoyage, remonter l'échangeur thermique et le brûleur.
- Contrôler la capacité thermique nominale et les valeurs des fumées.

11.9 Vérification des électrodes

**L'électrode d'ionisation (1)**

L'électrode d'ionisation doit toujours être en contact avec la flamme (seuil de commutation pour 1 μ A DC).

L'écartement de l'électrode d'ionisation par rapport au tuyau du brûleur selon Fig 39 doit être observé. Lors du remplacement de l'électrode d'ionisation, l'écartement correct par rapport au brûleur doit être contrôlé et, le cas échéant, corrigé.



Risque de décharge électrique ! Danger de mort par haute tension!

Attention! Ne pas toucher les contacts à fiches au cours de l'allumage !

Pour la mesure sur le courant d'ionisation, retirer la fiche de l'automate de chauffage à gaz et raccorder un ampèremètre entre la fiche et l'électrode.

Electrode d'allumage (2)

Afin d'éviter un effet sur le courant d'ionisation de l'allumage,

- l'électrode d'allumage ne doit plonger qu'au bord de la flamme.
- l'étincelle d'allumage ne doit pas être transmise à l'électrode d'ionisation.

Observer la position d'installation et l'intervalle par rapport aux électrodes, conformément à Fig 39.

11.10 Centrale de commande et de régulation LMS

Description du fonctionnement

Maintenance

Commande et surveillance du brûleur par la centrale de commande et de régulation LMS, avec électrode d'ionisation.
Démarrage automatique selon le programme avec surveillance de la formation de la flamme. Le déroulement lui-même peut varier avec les paramètres.

11.11 Entretien et nettoyage du ballon d'Eau chaude sanitaire

Le ballon doit être entretenu et nettoyé à des intervalles réguliers. Il est recommandé de procéder à l'entretien et au nettoyage dans le cadre de l'entretien annuel de la chaudière; ce faisant, l'anode de magnésium doit également être contrôlée et éventuellement remplacée.



Attention!

L'anode de magnésium doit toujours être électriquement conductrice et être reliée au ballon (câble à conducteur de protection raccordé sur l'anode).



Attention! Utiliser des nouveaux joints!

Lors du montage de la bride de nettoyage, toujours utiliser un nouveau joint et respecter les couples de serrage:

- pour la bride: 15 Nm + 5 Nm
- pour l'anode: 10 Nm

Les couples de serrage doivent être contrôlés avant le remplissage du ballon puisque les joints peuvent s'être tassés.

11.12 Nettoyer l'échangeur thermique à eau potable

Uniquement valable pour ballon à couches SSP!



Remarque:

Dans les régions où l'eau est très dure (supérieure à 12° dH), la garantie d'une alimentation en eau chaude constante doit être assurée en contrôlant l'échangeur thermique d'eau potable du ballon à couches dans le cadre des travaux d'entretien normaux et l'échangeur doit éventuellement être remplacé (au minimum tous les 2 ans ou dans le cas d'un débit d'eau chaude plus faible).

A cette fin, l'échangeur thermique d'eau potable peut être démonté.

Le détartrant peut consister en un nettoyant courant à base d'acide formique, acétique ou citrique. Les remarques faites sur le nettoyant sont à observer.

11.13 Démontez l'échangeur thermique à eau potable

Uniquement valable pour ballon à couches SSP!

1. Les flexibles d'eau doivent être raccordés sur le vidage du ballon/de la pompe de charge à eau potable et vidage du circuit de chauffe. Diriger les flexibles dans un récipient collecteur.
2. Ecouler la pression de l'eau du côté eau potable ou eau de chauffe.
3. Pour le démontage, défaire les 4 vis et retirer l'échangeur thermique d'eau.



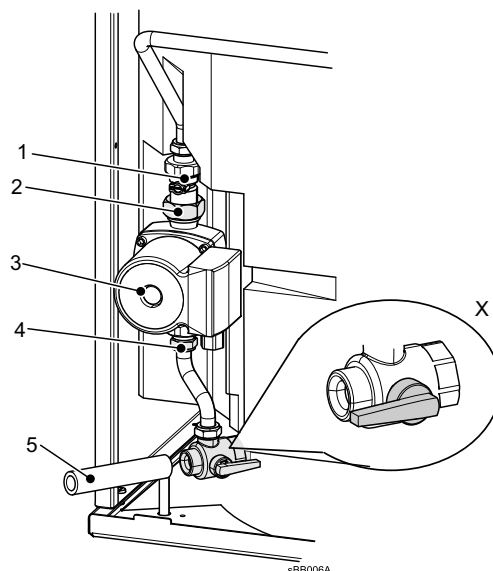
Attention! Utiliser des nouveaux joints!

Pour le montage, utiliser des nouveaux joints.

11.14 Remplacement de la pompe de charge eau froide

Uniquement valable pour ballon à couches SSP!

Fig 40: Démontage de la pompe de charge d'eau froide



1 Anti-thermosiphon

2 Ecrou supérieur 1"

3 Pompe de chargement d'eau potable

X Position pour vidange de la pompe

4 Ecrou supérieur 1/2"

5 Flexible à eau



1. Raccorder le tuyau d'eau au robinet de vidange ballon/pompe de charge eau froide (utiliser l'embout de tuyau du robinet). Diriger le flexible dans un récipient collecteur.
2. Régler le robinet de vidage sur la position „Vidage de pompe“ (voir Fig 40).

Remarque: dans ce cas, sécuriser le clapet anti-thermosiphon afin qu'il ne bouge pas!

3. Remplacer la pompe de charge à eau potable (utiliser des nouveaux joints!).
4. Après le montage, ramener le robinet de vidage en position de service et resserrer l'écrou chapeau sur l'antithermosiphon.

11.15 Décommutation en cas de dérangement

Décommutation de sécurité en cas de défaillance de flamme pendant le fonctionnement.

Chaque décommutation de sécurité est suivie d'une nouvelle tentative d'allumage selon le programme. Si cette tentative n'aboutit pas à la formation d'une flamme, une décommutation a lieu.

En cas de décommutation par suite d'un dérangement, enfoncer la touche de réarmement du panneau de commande.

En cas de dérangement dans le fonctionnement (symbole de cloche), le chiffre affiché dans le tableau de commande indique la cause (voir tab. des codes de dérangement).

Maintenance

Le brûleur ne se met pas en marche:

- Pas de tension sur la centrale de commande et de régulation
- Pas de signal "Brûleur en MARCHÉ" envoyé par la régulation du circuit de chauffe
(voir *tableau des codes d'erreur*)

Le brûleur passe sur dérangement :

Sans formation de flamme:

- Pas d'allumage
- L'électrode d'ionisation a un court-circuit de masse
- Pas de gaz

Malgré la formation d'une flamme, le brûleur passe sur dérangement après écoulement du temps de sécurité :

- Electrode d'ionisation défectueuse ou sale
- L'électrode d'ionisation ne plonge pas dans la flamme

11.16 Tab. des codes de dérangement

Voici ci-après un extrait du tableau des codes de dérangement. Si d'autres codes de dérangement sont affichés, veuillez informer le chauffagiste.

Code de dérangement	Description des dérangements	Explications/causes
0	Pas d'erreur	
10	Température extérieure dérangement sonde	Contrôler le raccord ou la sonde de TE, mode de secours
20	Température chaudière 1 dérangement sonde	Contrôler le raccord, avertir le chauffagiste ¹⁾
25	Température chaudière combustible solide dérangement sonde	
26	Température chaudière combustible solide dérangement sonde	
28	Température chaudière combustible solide dérangement sonde	
30	Température départ 1 dérangement sonde	
32	Température départ 2 dérangement sonde	Contrôler le raccord, avertir le chauffagiste ¹⁾
38	Température chaudière combustible solide dérangement sonde	
40	Température retour 1 dérangement sonde	Contrôler le raccord, avertir le chauffagiste ¹⁾
46	Température chaudière combustible solide dérangement sonde	
47	Commune température retour dérangement sonde	
50	Température d'eau potable 1 dérangement sonde	Contrôler le raccord, avertir le chauffagiste ¹⁾
52	Température d'eau potable 2 dérangement sonde	Contrôler le raccord, avertir le chauffagiste ¹⁾
54	Température départ ECS dérangement sonde	
57	Eau potable température de circulation dérangement sonde	
60	Température ambiante 1 dérangement sonde	
65	Température ambiante 2 dérangement sonde	
68	Température ambiante 3 dérangement sonde	
70	Température du ballon 1 (en haut) dérangement sonde	
71	Température du ballon 2 (en bas) dérangement sonde	
72	Température du ballon 3 (centre) dérangement sonde	
73	Température collecteur 1 dérangement sonde	
81	LPB court-circuit ou absence d'alimentation du bus	
82	LPB collision d'adresse	Contrôler l'adressage des appareils de régulation raccordés
83	Fil BSB court-circuit	Contrôler le raccord des appareils ambiants
84	Collision d'adresse BSB	Appareils ambiants avec même affectation raccordés (prog. no. 42)

Maintenance

Code de dérangement	Description des dérangements	Explications/causes
85	BSB-radio erreur de communication	
91	Erreur EEPROM lors de l'information de verrouillage	Erreur interne LMS, sonde processus, changer LMS, chauffagiste
98	Module d'extension 1 dérangement (dérangements regroupés)	
99	Module d'extension 2 dérangement (dérangements regroupés)	
100	Deux maîtres horloge (LPB)	Vérifier maître d'heures
102	Maître heure sans réserve de marche	
105	Message d'entretien	Informations détaillées, voir codes d'entretien (appuyer une fois sur la touche d'information)
109	Température chaudière surveillance	
110	Limiteur de température de sécurité Décommutation en cas de dérangement	Pas d'évacuation de chaleur, interruption du STB, éventuellement court-circuit dans la vanne gaz ²⁾ , fusible interne défectueux; laisser refroidir l'appareil et réaliser un reset; en cas de répétition de la panne, en informer le chauffagiste ³⁾
111	Décommutation thermostat de sécurité	Pas d'évacuation de chaleur, pompe défectueuse, robinets radiateurs fermés ¹⁾
119	Erreur pressostat	Vérifier la pression de l'eau et remettre à niveau si besoin est ¹⁾
121	Température départ 1 (Circuit chauffage 1) surveillance	
122	Température départ 2 (Circuit chauffage 2) surveillance	
126	Surveillance de la charge d'eau potable	
127	Température légionelle non atteinte	
128	Défaillance de flamme pendant le fonctionnement	
132	Erreur du contrôleur de pression de gaz ou de pression d'air	Défaut de gaz, contact GW ouvert, contrôleur de température externe
133	Aucune flamme pendant le Temps de sécurité	Procéder à un reset, si l'erreur se produit de façon répétée, prévenir un chauffagiste, vérifier le niveau de gaz, la polarité du raccordement au secteur, le temps de sécurité de l'électrode d'allumage et le courant d'ionisation ^{1) 3)}
146	Erreur de configuration message regroupé	
151	Erreur interne	Contrôler les paramètres (voir Panneau de réglage du chauffagiste ou Valeurs de demande), réarmer le LMS, remplacer le LMS, chauffagiste ^{1) 3)}
152	Erreur de paramétrage	
160	Erreur ventilateur	ventilateur éventuellement défectueux, seuil nombre de tours mal réglé ³⁾
162	Moniteur de pression atmosphérique ne ferme pas	
171	Contact alarme H1 ou H4 active	

Code de dérangement	Description des dérangements	Explications/causes
172	Contact alarme H2 (EM1, EM2 ou EM3) ou H5 active	
178	Thermostat CC1	
179	Thermostat CC2	
183	Appareil est en mode de paramétrage	
217	Sonde dérangement	
218	Contrôle de pression	
241	Sonde départ Solaire dérangement sonde	
242	Sonde retour Solaire dérangement sonde	
243	Sonde piscine dérangement	
260	Température départ 3 dérangement sonde	
270	Fonction contrôleur	
317	Frequence de réseau hors de domain admissible	
320	Température de chargement ECS dérangement sonde	
324	même sonde BX	
325	même sonde BX/E'mod	
326	même sonde BX/M'grp	
327	même fonction E'modul	
328	même fct grpe mélange	
329	même fct E'mod/M'grp	
330	BX1 sans fonction	
331	BX2 sans fonction	
332	BX3 sans fonction	
335	BX21 sans fonction (EM1, EM2 ou EM3)	
336	BX22 sans fonction (EM1, EM2 ou EM3)	
339	Ppe'collec Q5 manque	
341	Ppe'collec B6 manque	
342	S.solaire ECS B31 manque	
343	Intégrat solaire manque	
344	Bal. stock sol K8 manque	
345	Piscine sol K18 manque	
346	Ppe chaud Q10 manque	
347	Sde'cmp chdière'cb'solid	
348	Err'adres chdière'cm's	
349	Vne b.stock Y15 manque	
350	Erreur adresse ballon stock	
351	Err adr rég.prim./ppe'pri	
352	Err adr bouteille'mélng	
353	Sonde départ ligne B10 manque	

Maintenance

Code de dérangement	Description des dérangements	Explications/causes
371	Température départ 3 (Circuit chauffage 3) surveillance	
372	Contrôleur de température CC3	
373	Module d'extension 3 dérangement (dérangements regroupés)	
378	Compteur de répétition erreur interne écoulé	
382	Compteur de répétition erreur soufflante écoulé	
384	Lumière externe	
385	Sous-tension secteur	
386	La vitesse de la soufflante a quitté la plage valable	
387	Erreur de pression d'air	
426	Info retour volet fumées	
427	Configuration volet fumées	
432	Terre fonction X17 non raccordée	
<p>¹⁾ Décommutation, entrave au démarrage, redémarrage après élimination du dérangement</p> <p>²⁾ Vérifier les paramètres conformément au tableau de réglage Chauffagiste et programmer selon les paramètres de base ou interroger code de diagnostic SW LMS interne et corriger l'erreur de paramètre selon l'indication de l'erreur!</p> <p>³⁾ Décommutation et verrouillage; déverrouillage par Reset uniquement</p>		

11.17 Tableau des codes d'entretien

Code d'entretien	Description de l'entretien
1	Heures de service brûleur dépassées
2	Démarrages du brûleur dépassés
3	Intervalle d'entretien dépassé

11.18 Phases de service de la centrale de commande et de régulation LMS

Les phases de service sont affichées après avoir actionné la touche d'information.

Numéro de phase		
Affichage	État de service	Description du fonctionnement
STY	Veille (pas de demande de chaleur)	Brûleur en disponibilité
THL1	Démarrage du ventilateur	Test automatique du démarrage du brûleur et de la montée du ventilateur
THL1A		
tv	Temps de préinçage	Préventilation, temps de freinage du ventilateur sur régime de charge démarrage
TBRE	Temps d'attente	Tests de sécurité internes
TW1		
TW2		
tvz	Phase d'allumage	Allumage et début du temps de sécurité formation de flamme, génération du courant d'ionisation
tsa1	Temps de sécurité constant	Surveillance de la flamme avec allumage

Numéro de phase		
Affichage	État de service	Description du fonctionnement
tsa2	Temps de sécurité variable	Surveillance de la flamme sans allumage
ti	Temps d'intervalle	Stabilisation de la flamme
MOD	Fonctionnement modulante	Brûleur en service
THL2	Post-ventilation avec dernière commande de fonctionnement	Le ventilateur poursuit son fonctionnement
THL2A	Post-ventilation avec commande air préalable	Le ventilateur poursuit son fonctionnement
TNB	Temps de post-fonctionnement	Temps de post-fonctionnement autorisée
TNN	Tempo. arrêt	Temps de post-fonctionnement de la soufflante autorisé
STV	Empêchement démarrage	Pas de validation interne ou externe (éventuellement en raison d'un niveau de gaz insuffisant)
SAF	Décommutation de sécurité	
STOE	Dérangement	Le code de dérangement actuel est affiché, voir <i>Tableau des codes d'e dérangement</i>

Index

A

- Abaissement accéléré 93
- Additifs 16, 18
- Air d'alimentation de combustion 21
- Air de combustion
 - Protection contre la corrosion 16
- Assemblage des éléments 43
- Augmentation regime réduit 94
- Automatisme de commutation été/hiver 57
- Automatisme de limite de chauffe diurne 57

B

- Ballon
 - Anode de magnésium 132
 - Couple de serrage pour la bride ballon 132
 - Entretien 132
- Blocage
 - Exploitation 85
 - Programmation 86

C

- Caractéristique
 - Diagramme 89
 - Pente 89
- Chaufferie 21
- Compens centr T° consigne 114
- Compléter le niveau d'eau 126
- Conduite à gaz de fumée 37
- Conduite de soufflage de la valve de sécurité 53
- Consigne hors-gel 56, 89
- Contrat de maintenance 126
- Contrôle de la pression 32
- Contrôler l'étanchéité 37, 45
- Couple de serrage pour la bride ballon 132
- Courbe
 - Adaption 90
 - Translation 90

D

- Démontage du brûleur à gaz 127, 127
- Dérangement 133
- Désaérer segment de gaz 45
- Dessalement 19
- Détartrage 132
- Diagnostic consommateur 123
- Diaphragme eau chaude 35

E

- Eau de condensation 37

Eau potable

- Echangeur thermique à l'eau 132
- pompe de chargement 133

ECO 56

Entretien 20, 126

Etat 119

F

- Filtre 29, 36
- Filtre à gaz 45
- Fluide frigorigène 19
- Fonction anti-légionnelles 57
- Fonction d'arrêt régulateur 48, 118
- Fonction ramoneur 60
- Fonction séchage contrôlé 95
- Fournisseur de gaz 46

G

- Gaz liquide sous le rez-de-chaussée 8

H

- Hauteur manométrique résiduelle 98
- Hors-gel de l'installation 115

I

- Influence de l'ambiance 91
- Info 56
- Informations 58
- Insertion dans une gaine 42
- Installation d'adoucissement 16
- Interrupteur marche-arrêt 55
- Interrupteur principal 49

J

- Journal de l'installation 53

K

- Kit d'arrêt AEH 32

L

- Langue 51
- Limite chauffe journalière 90
- Limite de chauffe été/hiver 90
- L'interrupteur d'arrêt d'urgence du chauffage 51
- Liste de contrôle 53
- Longueurs de conduites 49
- L'opération de programmation 62

M

- Manomètre 55
- Menu - mise en service 51
- Message de dérangement 56, 59
- Message d'entretien 56, 59
- Mise en service 51

Mode automatique 57
 Mode continu 57
 Mode de chauffe 56
 Mode eau chaude sanitaire 57
 Mode protection 57
 Modification de paramètres 62
N
 Nettoyage du brûleur 126, 126
 Normes 8
O
 Optimisation à l'enclenchement et optimisation à la coupure 94
 Ouverture d'arrivée d'air 53
 Ouvertures de nettoyage et de contrôle 45
P
 Passe-câbles 49
 Phases de fonctionnement 138
 Pièces détachées 126
 Pièces détachées d'origine 126
 Pompe de chargement d'eau potable 36
 Première mise en service 17, 46
 Prescriptions 8
 Pression de branchement 46
 Programmes de temps 52
 Protection contre les contacts 50
 Protection par fusible de l'appareil 49
Q
 Qualité eau de chauffe 16
R
 Raccordement de l'eau de condensation 11
 Raccordement des composants 49
 Raccordement des gaz 11, 45
 Rail-support 42
 Rechauffage accéléré 92
 Régime manuel 118
 Réglage effectué en usine 46
 Réglage manuel de la puissance du brûleur 48
 Remplacement de câbles 50
 Remplacement du purgeur automatique 126
 Rétablir les réglages d'usine 60, 86
 Robinet d'arrêt 29, 45, 51
 Robinet d'arrêt à gaz 51
 Robinets d'arrêt 32
S
 Sauvegarder régl de base 86
 Schutzart 21
 Service client; Téléphone 118
 Sonde de température extérieure 49
 Sonde eau potable 36
 Stabilisateur de dureté 16
 Symboles utilisés 6
 Système de conduite à gaz de fumée 37
T
 Tab. des codes de dérangement 135
 -Message de dérangement „133” 46
 Température ambiante 52
 -Valeur théorique confort 58
 -Valeur théorique réduite 58
 Température ECS 52
 Test d'entrée/sortie 119
 Touche de présence 125
 Touche d'information 55, 125
 Touche ESC 55, 125
 Touche OK 55, 125
 Tuyauterie 34
V
 Valeur pH 16
 Valeur théorique confort 58
 Valeur théorique de protection contre le gel 57
 Valeur théorique réduite 58
 Valeurs de résistance 15
 Valve de sécurité 11, 126, 30, 30
 Ventilation arrière 44
 Vérification des électrodes 131
 Vérifier la electrode d'ionisation 131
 Vérifier l'electrode d'allumage 131
 Version du logiciel 87
 Vissages à garniture plate 29, 36

Notices

